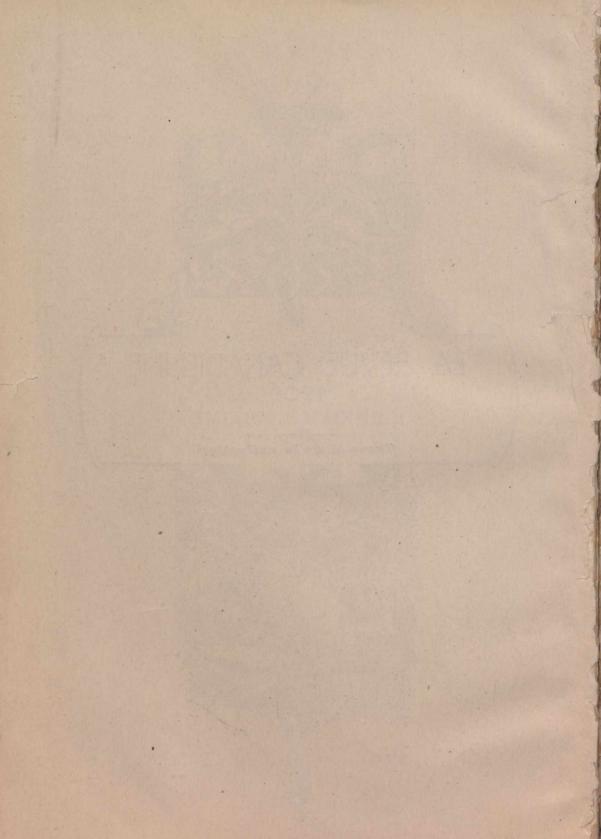


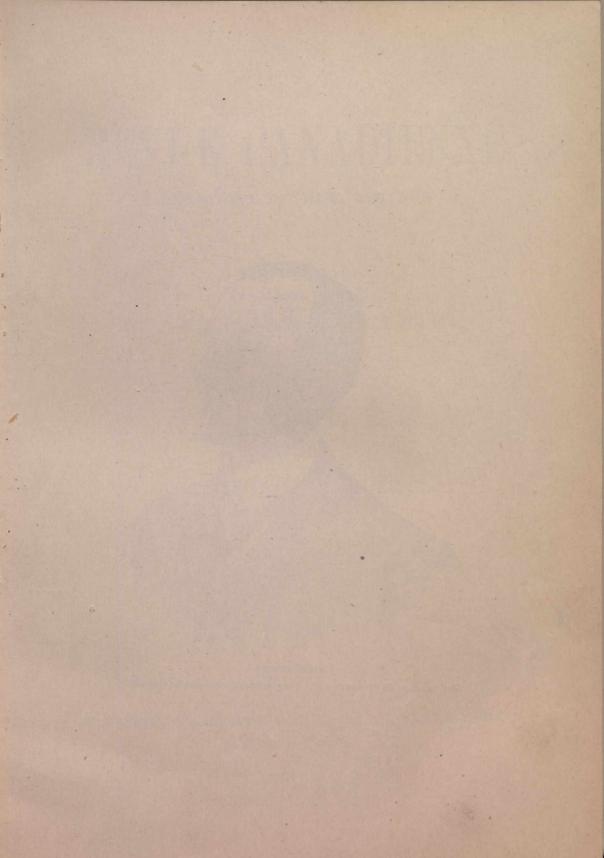
LA REVUE CANADIENNE 1906

DEUXIEME VOLUME

Tome LI de la collection.









Représentant de Provencher à la Chambre des Communes du Canada.

LA

REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

420 ANNÉE

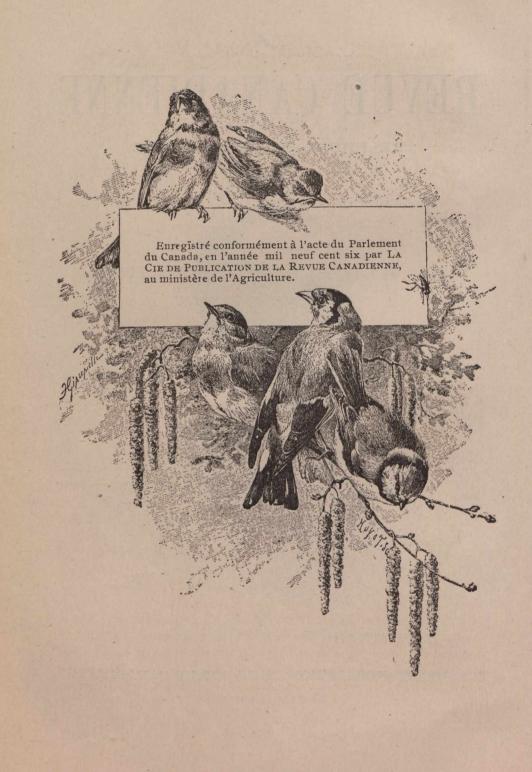
1906

DEUXIEME VOLUME

Tome LI de la collection.



LA CIEDE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE Montréal, Canada.





Ka Prairie



OUT ce qui vient du Nord-Ouest a le don assez rare d'attirer l'attention, surtout après la création de nos deux nouvelles provinces. C'est pourquoi je viens parler aux lecteurs de la Revue Canadienne de: "La Prairie."

Mais ce titre demande tout d'abord une explication, car les mots changent étrangement de sens avec les générations qui passent. A la naissance de la Nouvelle France, le moindre petit pré méritait l'appellation de prairie, comme l'atteste encore le nom de la paroisse de La Prairie en face de Montréal. Plus tard nos hardis découvreurs, poursuivant la mission de

notre race, qui est d'être toujours à l'avant-garde de la civilisation, élargissaient la signification du mot prairie en même temps qu'ils reculaient l'horizon du monde connu. La forêt trônait en souveraine sur les rives de notre beau Saint-Laurent, et le bûcheron canadien, ce véritable conquérant de notre pays, n'avait pas encore commencé son oeuvre de civilisation. La prairie, ce fut alors les riches plaines de l'Ohio, du Michigan et la vallée du Mississipi, qui s'ouvraient immenses et presque sans bornes devant ces hommes aventureux qui s'en allaient de l'avant à la conquête de nouveaux pays. Le plus illustre d'entre eux, de La Vérendrye, porta jusqu'au pied des Montagnes Rocheuses l'étendard de la France; il apprit au monde que la prairie c'était la moitié d'un continent, une région plus vaste que l'Europe, un océan de terres fertiles sur lesquelles le noble buffle devait être pendant longtemps encore le seul monarque incontesté.

Un fait qui n'est peut-être pas assez connu, c'est que toute cette région qui constitue aujourd'hui l'Ouest Canadien était anciennement le fond d'un vaste océan. Des découvertes que l'on fit en 1883 et dont j'ai été moi-même le témoin, confirment d'une manière irréfutable cette vérité géologique. A six milles de Medicine Hat, dans les mines de charbon de la Saskatchewan, on découvrit sur un rocher escarpé haut de trois cents pieds au-dessus de la rivière Saskatchewan sud, un ban d'écailles d'huîtres et de moules de quatre pieds d'épaisseur. A quarante pieds plus bas, en creusant un puits on a trouvé un autre dépôt de coquilles marines.

Si Voltaire qui, dans son cynisme, aimait à railler les choses les plus sérieuses a dit que les écailles d'huîtres trouvées au sommet des Alpes y avaient été apportées par des pèlerins se rendant en Terre Sainte, je puis vous assurer que celles de la Saskatchewan auraient échappé à ses sarcasmes et qu'il aurait dû s'incliner devant l'autorité de nos savants géologues.

Il est bien certain que toute cette région était recouverte par les eaux d'une mer intérieure ce qui explique la fertilité du sol de nos prairies. Après d'assez longues périodes géologiques, la mer s'est retirée de notre continent. C'est un phénomène connu que la mer se retire sur certaines côtes et qu'elle gagne du terrain sur d'autres. Notre globe terrestre est soumis à des mouvements perpétuels d'oscillation mais le niveau de la mer demeure constant. C'est le grand principe affirmé par nos modernes géologues. On sait que la Baltique gagne constamment sur les rives de la Suède, à tel point que plusieurs rues des villes de Trellborg, Ystad, Malmoe, ont disparu sous les flots. La

mer du Nord envahit les Pays-Bas qui sont obligés de lutter avec des digues puissantes pour ne pas être absorbés par les ondes envahissantes. D'immenses territoires sont engloutis depuis le temps des Romains; des temples construits sur les côtes d'Italie sont aujourd'hui enfouis dans les grèves. Saint-Louis s'embarqua pour ses croisades en 1248 et 1270 au port d'Aigues-Mortes qui est aujourd'hui dans l'intérieur des terres. Il fut un temps où l'Angleterre et la France n'étaient pas séparées par la mer. Au cinquième siècle les Iles Normandes faisaient partie du Cotentin, et Jersey n'en était séparée que par un ruisseau qu'on passait sur une pièce de bois. Tous ces changements, tous ces mouvements du sol et des eaux sont parfaitement expliqués aujourd'hui, et il n'est pas étonnant d'apprendre que nous avions jadis sur ce continent une mer intérieure qui s'étendait sur nos vastes prairies du Nord-Ouest.

Avec cette disgression que je vous prie de me pardonner, je

retourne à mon sujet.

* * *

C'est donc sur cette vaste scène de nos prairies de l'Ouest que pendant un siècle, les plus hardis de notre race allèrent déployer leur courage en domptant les tribus sauvages et en fondant des postes de traite qui sont devenus aujourd'hui des métropoles commerciales. Ils travaillaient loin de la civilisation, ils n'écrivaient pas de mémoires, ils ne pouvaient correspondre avec leurs frères de l'Est, mais, s'ils étaient perdus pour leurs compatriotes, ils n'en déployaient pas moins ces qualités chevaleresques qui ont contribué à faire de la France la nation la plus aimée du monde. Ces courageux pionniers, inconnus de leur temps, ont vu leur mémoire se perpétuer par le nom des villes qu'ils fondèrent, des rivières et des lacs qu'ils découvrirent et l'historien recherche de nos jours avec ardeur les moindres traces de leur passage.

Il était naturel que l'élément français jouât un grand rôle dans la colonisation de ces régions, lorsque, les guerres étant finies et les sauvages pacifiés, la grande immigration afflua. En effet, à Détroit et sur les bords du Mississipi, où il s'était formé de fortes colonies canadiennes dès avant la cession du Canada à l'Angleterre, l'élément français a pris une part honorable dans la formation des nouveaux Etats. Une foule de nom français figurent parmi les fondateurs de l'Indiana, de l'Illinois, du Missouri, du Minnésota et des Etats plus à l'Ouest encore. Ce fut précisément le bruit des succès obtenus par les nôtres dans cette région qui y attira une forte immigration de la province de Québec. Plus tard, la découverte de l'or en Californie vint à son tour attirer un grand nombre de nos

jeunes gens jusque sur les bords du Pacifique.

D'illustres hommes d'Etat ont de tout temps déploré l'éparpillement de nos forces et cet entraînement de nos jeunes gens vers l'Ouest. Colbert ne pouvait pas trouver de peines assez sévères pour ceux qu'on appelait alors les "coureurs des bois." Des publicistes de nos jours semblent avoir hérité de ses idées. Certains d'entre eux vont jusqu'à prétendre que l'émigration est un malheur ou un fâcheux expédient. Je professe une doctrine diamétralement contraire. Je crois que l'émigration dirigée avec prudence est un fait providentiel, qui sert la destinée humaine, peuple les continents, crée des liens entre les nations, défriche les terres incultes, augmente le commerce et produit enfin des résultats merveilleux pour l'amélioration de l'humanité sur la terre. L'histoire du genre humain suffit à prouver que l'émigration n'est point une nécessité brutale imposée seulement par la violence ou la misère. L'histoire des migrations des peuples nous montre la race humaine partant des hauts plateaux de l'Asie pour se répandre en cinq ou six mille ans et après des étapes successives, sur toute la surface du globe. Echos des traditions primitives, l'histoire et la poésie antiques retentissent des migrations allant du Septentrion au midi, de l'Orient à l'Occident. Ces immenses déplacements de peuples qui ignoraient alors l'art de cultiver la terre ont été la cause de guerres nombreuses, car les peuplades effectuaient leurs périgrinations à la recherche de nouveaux pâturages et les peuplades dépossédées se battaient pour conserver leurs droits à l'existence. Mais, refoulées de proche en proche, elles

donnaient naissance à un courant nouveau d'humanité, et c'est ainsi que d'immenses multitudes se déplaçaient, se débordaient pour accomplir lentement sur la terre le grand rôle de la civilisation. Ces armées réunissaient des nations, avec hommes, femmes, vieillards, enfants, chariots, troupeaux et comptaient quelquefois plus d'un demi-million d'âmes. C'est ainsi que les barbares venus d'Orient se heurtèrent contre le monde romain et finirent par le déborder.

Depuis la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb (1492), l'émigration prit un caractère nouveau et des proportions plus remarquables. A cette époque l'Amérique n'avait pas un seul habitant blanc, aujourd'hui elle en compte plus de cent millions! Parmi les nations qui ont pris une part active à ce grand courant d'émigration du vieux monde vers le nouveau, la France tient une place importante; mais le premier rang appartient à la race germanique. Ouvrez l'histoire et à chaque page vous la verrez se répandre dans tous les pays du globe sans posséder en propre aucune colonie; on dirait que le sang des vieux Germains migrateurs s'est perpétué dans les fils de l'Allemagne contemporaine et qu'ils obéissent à une loi atavique d'expansion et que la recherche de l'inconnu, le désir de connaître des mondes ignorés exercent sur eux une irrésistible attraction.

Vient ensuite la race anglo-saxonne qui dérive elle-même de la source germanique. Les Anglais, il faut l'avouer, se répandent partout, mais on leur attribue mal à propos l'émigration britannique; elle comprend pour les quatre-cinquièmes des éléments celtiques, fournis par l'Ecosse, le pays de Galles et l'Irlande.

Les races néo-latines de l'Europe ont apporté aussi leur contingent à l'émigration et se sont précipitées sur l'Amérique et sur les Indes, les Français sont venus au Canada, à la Louisiane et aux Antilles. La colonie du Canada devenue aujour-d'hui si prospère sous la domination anglaise, sera toujours une des gloires de la France et une preuve irrécusable que le peuple français est un peuple colonisateur.

Vaine chimère de prétendre que l'émigration n'est pas avantageuse pour les peuples! Ses effets, son influence sur la fortune nationale ont un contre coup qui se répand sur les nations et les individualités, suivant les conditions bonnes ou mauvaises dans lesquelles l'émigration s'accomplit. La prospérité d'une nation jeune augmente par l'émigration et les vieux pays trouvent d'immenses avantages à envoyer leurs fils en hardis colons à la conquête de nouveaux débouchés et de nouvelles toisons d'or. C'est par ce continuel mouvement des peuples que le globe est conquis, cultivé et peuplé. Il n'est pas de steppe si froide, pas de désert si brûlant que l'homme n'y ait tenté un effort et n'ait réussi à triompher de tous les obstacles: du Groënland au Sahara, on trouve partout la trace victorieuse et civilisatrice de l'humanité.

Non, notre nationalité n'a rien perdu de sa force à ce que ses enfants vigoureux qui se sentaient du courage au coeur allassent porter au loin sa renommée. Ces coureurs-de-bois tant détestés du grand ministre de Louis XIV surent pendant un siècle, garder pour la France le commerce de l'Ouest et détourner par leur activité guerrière, les coups de l'Angleterre contre les établissements du Saint-Laurent. Ils ont enregistré dans nos fastes nationaux la victoire de la Monongahéla et d'autres souvenirs à jamais mémorables, que le cadre restreint de ce travail ne me permet pas d'évoquer. Mais si jamais vous visitez Détroit qui fut si longtemps la métropole commerciale de l'Ouest, vous constaterez avec orgueil, j'en suis sûr, que les seules statues qui ornent la façade du superbe et imposant hôtel-de-ville sont celles de quatre français: le père Marquette, Lasalle, Cadillac et le grand vicaire Richard, premier représentant de l'Etat au congrès des Etats-Unis.

C'est dans de pareils souvenirs qu'une nationalité trouve sa vie, son prestige et sa grandeur!

Du reste, la preuve que nos compatriotes ne faisaient pas erreur en se dirigeant vers ces riches plaines de l'Ouest, c'est qu'ils y furent bientôt suivis par des multitudes d'immigrants venus de tous les coins du globe et ayant comme nos hardis devanciers le désir bien légitime de faire fortune. Ce flot d'humanité a changé la prairie américaine avec une rapidité qui ne cesse d'émerveiller le monde. Fréchette a décrit cette transformation en des vers qui ont mérité d'être comparés aux meilleurs de Victor-Hugo et vous me permettrez de les substituer à ma modeste prose:

Jolliet! Jolliet! deux siècles de conquêtes, Deux siècles sans rivaux ont passé sur nos têtes, Depuis l'heure sublime où, de ta propre main Tu jettas d'un seul trait, sur la carte du monde Ces vastes régions, zone immense et féconde, Futur grenier du genre humain!

Deux siècles ont passé depuis que ton génie Nous fraya le chemin de la terre bénie Que Dieu fit avec tant de prodigalité, Qu'elle garde toujours dans les plis de sa robe Pour les déshérités de tous les coins du globe, Du pain avec la liberté!

Oui, deux siècles ont fui! La solitude vierge N'est plus là! Du progrès le flot montant submerge Les vestiges derniers d'un passé qui finit, Où le désert dormait, grandit la métropole; Et le fleuve asservi courbe sa large épaule Sous l'arche aux piliers de granit!

Plus de forêt sans fin: la vapeur les sillonne L'astre des jours nouveaux sur tous les points rayonne; L'enfant de la nature est évangélisé; Le soc du laboureur fertilise la plaine; . Et le surplus doré de cette gerbe trop pleine Nourrit le vieux monde épuisé.

Des plus pûrs dévouements merveilleuse semence! Qui de vous eût jamais rêvé cette oeuvre immense. O Jolliet, et vous apôtres ingénus, Humbles soldats de Dieu, sans reproche et sans crainte, Qui portiez le flambeau de la vérité sainte Dans ces parages inconnus?

Des volontés du ciel exécuteurs dociles, Vous fûtes les jalons qui rendent plus faciles Les durs sentiers où doit marcher l'humanité... Gloire à vous tous! du temps franchissant les abîmes Vos noms environnés d'auréoles sublimes Iront à l'immortalité! Et toi, de ces héros généreuse patrie, Sol canadien que j'aime avec idolâtrie, Dans l'accomplissement de tous ces grands travaux, Quand je pèse la part que le ciel t'a donnée, Les yeux sur l'avenir, terre prédestinée, J'ai foi dans tes destins nouveaux.

UNE ERE NOUVELLE

Cette transformation qui a mis les Etats-Unis au rang des premières nations du monde, l'Ouest canadien en voit poindre en ce moment l'aurore. Si l'on me demande pourquoi nous ne sommes pas entrés plus tôt dans le mouvement du progrès dont ont joui les Etats-Unis, je répondrai que cela tient à des causes multiples, mais très faciles à expliquer.

10. La France commença par abandonner La Vérendrye et ses établissements de l'Ouest.

20. On fit une réputation détestable au Canada. Les "quelques arpents de neige" de Voltaire, sont restés célèbres parmi nous; mais on ne sait pas aussi bien qu'en 1857 sir George Simpson, qui avait vécu quarante ans dans le Nord-Ouest, déclarait devant le comité de la chambre des Communes d'Angleterre que ce pays était tout-à-fait impropre à l'agriculture, bien qu'il en eut vanté les beautés dans un récit de voyage publié vingt-cinq ans auparavant.

30. Il ne faut pas oublier que ces territoires furent jusqu'à 1870 la propriété de la Compagnie de la Baie d'Hudson, dont l'intérêt était d'empêcher la destruction de son commerce de fourrures et qui refusait de concéder aucune terre aux colons.

40. Enfin, il y avait l'éloignement et les difficultés de transport. La chaîne des grands lacs, l'espace de mille milles de terres montagneuses et arides, qui s'étendent de l'Ottawa au Manitoba, constituaient un obstacle sérieux, une véritable barrière entre la partie colonisée du Canada et nos pays d'en haut. La route du Sud, par Chicago et Saint-Paul, était la plus facile; mais les colons canadiens en la suivant, trouvaient sur leur route de belles terres gratuites et ils se disaient qu'ils au-

raient bien tort d'aller plus loin. De même les immigrants débarquant à New-York s'établissaient au premier endroit où ils trouvaient leur avantage. Dans ces conditions, le Nord-Ouest canadien eut été un véritable Eldorado qu'on n'aurait pu espérer y attirer une immigration considérable. Les tentatives que l'on fit dans le temps eurent même un effet plutôt négatif. Je me permettrai d'en citer un exemple.

Le grand congrès national tenu à Montréal en 1874 avait lancé le mot de rapatriement. Des agents furent mis en campagne et Louis Riel, le célèbre chef des Métis, alors fugitif de la justice, ne dédaigna pas d'aller dans la Nouvelle-Angleterre exposer les avantages que le Manitoba offrait aux cultivateurs. A cet appel un grand nombre de nos compatriotes, résidant dans les Etats de l'Est, prirent un billet de passage pour le Manitoba, les uns passant par Duluth, les autres par Saint-Paul. C'était avant la période des chemins de fer et il restait un long voyage à faire à pied ou en voiture; la saison était mauvaise, les déboires furent nombreux. Il s'ensuivit que bon nombre retournèrent sur leurs pas, en maudissant le pays qu'ils avaient à peine entrevu. Cependant, de cette expédition sont nées de riches paroisses sur les bords de la rivière Rouge. Pour n'en mentionner que quelques-unes: Saint-Jean-Baptiste, Saint-Joseph, Letellier, Saint-Pie, Sainte-Agathe et Saint-Pierre sont des établissements essentiellement français, où, avec la prospérité, nos compatriotes ont trouvé le bonheur et le contentement.

Aujourd'hui les moyens de communications sont changés. Le monopole du Pacifique est rompu, les chemins de fer abondent et le cultivateur prudent peut se trouver presque aussi bien en arrivant sur son homestead, que s'il achetait une terre dans une vieille paroisse.

Je ne voudrais pas fatiguer l'attention avec des chiffres dont je ne suis pas moi-même très friand. Mais enfin ils sont essentiels pour faire comprendre l'énorme changement qui s'est opéré dans les dernières années. Tout le monde sait que durant les dix ans passés, l'immigration étrangère s'est élevée d'un chiffre insignifiant à près de 150,000 par année. D'autre part les livres du département des terres publiques démontrent que

le nombre des colons qui se sont enregistrés pour un homestead, ou terre gratuite, chaque année a augmenté comme suit:

1896	 	 	1,857
1897	 	 	2,334
1898	 	 	4,848
1899	 	 	6,689
1900	 	 	7,426
1901	 	 	8,167
			14,673
			31,383
			26,073
1905	 	 	30,819

La quantité de terres vendues par les diverses compagnies qui sont propriétaires au Nord-Ouest a été comme suit :

1896	108,116	\$ 361,338
1897	222,225	719,016
1898	448,623	1,431,774
1899	462,294	1,720,792
1900	648,379	2,225,146
1901	621,027	2,008,269
1902	2,201,795	7,746,958
1903	4,229,011	14,561,757
1904	1,267,187	5,564,240

Cette progression énorme nous montre le progrès accompli dans les régions rurales. Là où il n'y avait pas une maison il y a cinq ans, on trouve aujourd'hui des villes de 3 et 5,000 âmes. Quant aux plus anciennes villes, comme Edmonton, Calgary, Saint-Boniface et Winnipeg, elles ont doublé leur population depuis cinq ans. Dans Winnipeg, il se fait pour plus de dix millions de construction par année et il y a encore des gens qui se plaignent de ne pouvoir se loger.

Les gens qui affluent au Nord-Ouest sont en grand nombre des cultivateurs américains d'expérience. Nous n'allons plus aux Etats-Unis, ce sont les Américains qui viennent à nous, et ils viennent parce qu'ils ont trouvé au Nord-Ouest des terres plus fertiles et à meilleur marché que dans leur pays.

CE QU'ON TROUVE AU NORD - OUEST

Chacune des nouvelles provinces, l'Alberta et la Saskatchewan, aura une superficie à peu près égale à celle d'Ontario et ie sol, pris en général, est aussi fertile qu'en aucune autre partie du Canada. Avec le drainage et l'irrigation, on peut dire qu'il n'y a pas de terres arides.

Le climat sur une si vaste étendue varie naturellement beaucoup.

Dans le Nord, le long de la Saskatchewan septentrionale, vers laquelle se dirigent les nouveaux chemins de fer, le thermomètre indique plus de froid et il tombe plus de neige. Mais cela n'empêche pas le fermier de faire ses semailles et de récolter son blé presque en même temps que dans le Manitoba.

L'élevage du bétail s'y fait même en plein air, toute l'année, sur une grande échelle. Dans le Sud-Ouest, du côté des Montagnes Rocheuses, les vents du Pacifique adoucissent tellement le climat qu'on peut passer l'hiver, à l'exception de quelques jours, sans pardessus. On peut dire qu'il n'y tombe pas de neige, et le bétail y broute les grands foins de la prairie canadienne du 1er janvier à la Saint-Sylvestre. Dans ces conditions, l'élevage du bétail est des plus profitables. Si le colon, toutefois, veut se livrer à la culture, il lui faut, excepté dans de rares localités, avoir recours à l'irrigation artificielle, c'est-àdire détourner le cours d'une rivière, pour répandre l'eau dans ses champs au moyen de rigoles et de canaux, car la pluie est très rare. Par ce moyen on est arrivé à obtenir des rendements de 35 à 40 minots de blé à l'acre sur des terres qui avaient jusqu'alors été regardées comme stériles. Les travaux d'irrigation ont été considérés si avantageux que la compagnie du Pacifique Canadien, qui ne fait pas les choses à la légère, creuse des canaux pour arroser 3,500,000 acres de ses terres. On calcule qu'environ 9,000,000 d'acres sont susceptibles d'être rendus ainsi à l'agriculture.

On a souvent parlé de la rareté du bois au Nord-Ouest. Cela est vrai pour certaines parties. Cependant on n'en manque Juillet

pas. Une plus forte proportion de la population se chauffe avec du bois à Winnipeg qu'à Montréal. Quand au charbon, on en trouve dans toutes les parties du pays. Un phénomène à citer: à Edmonton, qui a des mines de charbon à ses portes, ce combustible se vend plus cher en été qu'en hiver. L'explication, c'est que les mineurs trouvent leur avantage à cultiver la terre durant la belle saison.

Le sol est d'une fertilité indiscutable. Partout où il est bien traité les rendements sont merveilleux. C'est l'habitude du colon qui prend un homestead, soit 160 acres que le gouvernement donne gratuitement, d'acheter le quart-de-section adjacent. Il se trouve ainsi avec une terre dont il doit tirer, hors les années de fléau, un revenu qui se compte par milliers de dollars.

Nos premiers cultivateurs procèdent sur une échelle bien plus grande encore. On me citait il y a quelque temps le cas d'un de nos compatriotes qui a, l'an dernier, récolté 25,000 minots de blé. A mon tour je veux vous lire un fait divers que je cueillais dernièrement dans un journal de Winnipeg:

"M. H. Hannah, de Lauder, qui a de grandes fermes dans cette région, n'a encore vendu qu'une partie de sa récolte de 1905. Cependant hier il a reçu de la Lake of the Woods Milling Co.' un chèque pour \$8,000, prix du blé qu'il a vendu cette saison-ci."

Permettez-moi encore une comparaison et je ne parlerai plus chiffres. La province d'Ontario a une population de plus de deux millions d'âmes et un sol propre à la culture du blé. Cependant elle ne produit en moyenne que 25,000,000 de minots de grains par année, tandis que les provinces de l'Ouest, avec une population totale de 750,000, en ont produit au delà de cent millions de minots. En 1905 le rendement des terres de l'Ouest canadien a été, par superficie, généralement le double de celui des terres au sud de la frontière.

LA POSSESSION DU SOL C'EST LA FORCE

Je n'empièterai pas davantage sur le terrain des agents d'immigration: je me hâte de répondre à une question qui doit être dans tous les esprits. Quelle est la vie sociale et quelles sont les chances d'avenir de l'élément français au Nord-Ouest?

Il est possible de devenir riche en tout pays comme il est vrai qu'il y aura toujours des pauvres parmi nous. L'individu qui veut fonder un foyer doit d'abord consulter ses aptitudes et ses goûts particuliers. Mais, cela fait, venez et consultez les anciens colons de la Rivière Rouge. Ceux qui connaissent le pays depuis vingt et trente ans vous diront qu'en aucun autre endroit du monde le cultivateur peut trouver une vie plus facile et plus productive. Nous pouvons dire que les désappointés sont des gens qui n'avaient pas réellement les aptitudes pour la vie agricole. Ainsi que l'a dit un auteur français, "la terre rapporte parce qu'on l'aime, parce qu'on la fait." Ceci est aussi vrai au Nord-Ouest que dans les vieux pays d'Europe et l'idée même se trouvait dans l'esprit de nos pères quand ils parlaient de "faire de la terre neuve." Oui, l'homme fait la terre, et l'ayant faite, il s'y attache ainsi qu'à tous les souvenirs qu'elle, immuable, rappelle sans cesse.

Je ne voudrais pas reprendre ici la thèse antique que Dieu fit les campagnes et le diable les villes; mais permettez-moi de comparer la vie des travailleurs dans les manufactures avec celle de nos fermiers. J'ai parcouru les villes manufacturières de l'Est, et la première chose qui m'a frappé c'est que le vide de l'esprit, l'absence de tout intérêt intellectuel devaient être une cause inévitable d'abaissement dans ces manufactures. Et comment pourrait-il en être autrement? Une tâche qui ne de mande ni force, ni adresse, qui ne sollicite jamais le travail de la pensée, voilà ce qui s'offre à la plupart des employés des grandes usines. Rien, rien, et toujours rien. Nulle force morale ne tiendrait dans un tel vide, devant une pareille inactivité cérébrale. Il faut donner au jeune esprit, qu'un tel travail ne relèvera pas, quelque idée haute et généreuse qui le soutienne dans

l'ennui des grandes heures. C'est bien ce a quoi les philanthropes s'emploient, mais avec quel succès?

Quelles que soient les misères de la campagne, il y a une grande différence dans le spectacle constant de la grande nature qui éveille l'esprit, exalte les pensées et produit des hommes de jugement et de raisonnement calme, qui, a leur tour, ont une belle influence sur la race. A la campagne l'enfant est heureux. Les premières années durant lesquelles l'homme développe son corps et sa force se passent en toute liberté. Devenu homme, le cultivateur n'est pas un mercenaire qu'on prend et qu'on renvoie le lendemain, il n'est pas un cerf pour sa nourriture quotidienne. Ils connaissent bien cette différence, ces ouvriers de la Nouvelle-Angleterre qui se sont expatriés afin de gagner dans les fabriques l'argent nécessaire pour décharger l'hypothèque qui pèse sur le patrimoine familial; mais déçus, détournés de leur but par mille attractions néfastes, ils passent leur vie comme le "Canadien errant" a gémir sous les douleurs de l'exil. Ils le savent bien, aussi, nos Métis, qui à deux reprises se sont insurgés pour conserver leur petit coin de terre qui les rendaient indépendants de la puissante Compagnie de la Baie d'Hudson.

Je dis donc que le Nord-Ouest offre des occasions exceptionnelles pour la formation des colonies agricoles, et par la même, les plus grands avantages pour permettre a ceux qui doivent s'éloigner de la province de Québec, de conserver l'indépendance nécessaire a la dignité humaine et à la création d'une race forte et virile.

Allez dans nos campagnes de la Rivière Rouge, ou plus loin encore, jusqu'aux Montagnes Rocheuses. Vous trouverez le colon vivant dans une aisance dont le cultivateur de la province de Québec n'a pas l'idée. Je ne parle pas de cette fausse aisance qui s'affiche sous forme de luxe, dans le sens des riches mobiliers achetés à crédit, mais de ce sentiment de confort qui procède de l'absence de tout souci. De plus, ces colons sont restés fidèles à eux-mêmes, à leur génie national. Doués des qualités distinctes de notre race, la souplesse et la patience devant la persécution, ils ont offert aux tentatives d'assimilation la résistance forte et élastique de fascines sur lesquelles l'Océan se brise, alors qu'il aurait emporté des digues de granit. Ils possèdent l'amour obstiné du passé, le tendre attachement a la nationalité qu'on aime davantage alors qu'elle est le plus attaquée. On a beaucoup parlé, en ces derniers temps, des persécutions religieuses dont les catholiques du Nord-Ouest ont été les victimes. Il est vrai que la vague du fanatisme, partie d'Ontario, nous a fait beaucoup de mal; mais notre position, telle qu'elle est, nous donne des avantages sur les catholiques des Etats-Unis. Mais je le répète, notre force réside dans le fait que nous formons des groupes agricoles, blocs inattaquables de vigoureux patriotes.

Veut-on avoir une idée exacte de la force de résistance d'une paroisse canadienne? Lors de la session du Canada à l'Angletérre, la colonie canadienne de Détroit, comptant à peine mille âmes, se trouva complètement isolée, a cinq cents milles de Montréal, sans autre moyen de communication que le canot d'écorce, sans chefs et sans journaux, enfin, dans une situation infiniment pire que celle de la plus isolée de nos colonies de l'Ouest, car, aujourd'hui, la poste va partout répandant les journaux et portant la bonne nouvelle du progrès constant de notre nationalité. Ces braves pionniers du Détroit, ainsi séparés du corps de la nation, ignoraient si son coeur battait encore. L'horizon était borné à leur cercle restreint, et pour eux l'avenir semblait sans issue possible. Cependant, ils ne s'abandonnèrent pas au désespoir. N'ayant ni la force numérique, ni les privilèges, ni l'organisation nécessaires pour porter la lutte dans l'enceinte parlementaire, mais retranchés sur leur terre, ils résolurent de défendre leur foyer jusqu'à la mort, contre toutes les forces de l'assimilation. L'issue de cette lutte harassante et désespérée, disons-le à l'honneur de ceux qui l'ont soutenue, a été l'une des plus éclatantes victoires qu'ait jamais remporté la nationalité canadienne-française. En dépit des vicessitudes de toutes sortes par lesquelles ils ont passé, plus de 30,000 Canadiens-Français, descendants pour la plupart de ces premiers colons, forment aujourd'hui de nombreuses et riches paroisses sur les bords de la rivière de Détroit. Au milieu des éléments étrangers qui les entourent de toutes parts, ils conservent religieusement le culte des traditions, et ils viennent d'affirmer leur valeur en donnant à la province d'Ontario son premier ministre canadien-français.

Voilà les souvenirs dont nous nous inspirons quand nous sommes persécutés, quand l'horizon nous semble trop sombre. Dans la vie des peuples, il y a de ces retours inattendus, de ces revanches posthumes. Nous ne doutons jamais des droits de notre nationalité, ni de sa force. Venez voir nos fertiles prairies, aidez-nous en nous envoyant des colons; un jour peut-être vous serez fiers, vous vous sentirez plus forts en voyant notre patriotisme couronné du même succès que nous constatons dans Essex; peut-être pourrons-nous concourir avec vous dans votre oeuvre de civilisation.

Je termine cette courte esquisse, que j'ai jetée à la hâte sur le papier. Il y aurait des volumes à écrire sur l'Ouest canadien. Je pourrais faire passer sous vos yeux le cortège des zélés missionnaires, des hardis trappeurs qui illustrèrent le nom français, mais je craindrais d'être trop long. J'ose espérer néanmoins que cet humble travail n'aura pas été sans fruits et qu'il contribuera à faire connaître et apprécier le groupe de nos compatriotes qui vit à l'ouest du lac Supérieur.

J. Ernest Cyr.



Comme Préface (1)

A son Altesse Sérénissime la Critique; à ses amis; à ses ennemis.



E livre que nous présentons aujourd'hui au public canadien n'est pas un chef-d'oeuvre. Oh pas le moins du monde!

Nous le savons aussi bien que vous, Madame. Et nous nous en fichons.

Nous nous en fichons souverainement. A peu près, du reste, comme de l'opinion que vous pourrez avoir de notre oeuvre et de tout ce que vous pourrez dire de nous.

Il faut toujours tâcher de prendre les gens pour ce qu'ils sont plutôt que pour ce qu'ils

se disent. Le masque ne fait rien au visage; le nom ne fait rien à la personne. Et c'est pourquoi, ne nous en laissant imposer, Madame, ni par le masque audacieux que vous portez ni par le

⁽¹⁾ Un jeune écrivain canadien, M. Jules Fournier, a publié récemment dans le "Canada", de cette ville, un roman qui a eu un certain retentissement. Cet ouvrage, d'assez longue haleine, a été écrit en une semaine: c'est dire que, malgré les qualités qui s'y remarquent, l'auteur n'a pu donner là sa mesure. M. Fournier, lorsqu'il fit ce roman, le destinait à une maison d'éditions économiques, qui devait le publier dans une série de volumes à dix sous. Il avait en même temps préparé à cet ouvrage une préface, dans laquelle il se justifiait de faire ainsi de la littérature à la vapeur et où il exposait certaines considérations sur l'état actuel des lettres canadiennes. C'est cette préface que nous avons aujourd'hui l'avantage d'offrir au public

beau nom que vous avez volé, nous déclarons, sans plus de cérémonie, que vous êtes une drôlesse.

C'est odieux, ce langage, n'est-ce pas, Messieurs les pondérés, Messieurs les mesurés, Messieurs du juste milieu?

Eh bien! non.

Non; votre indignation n'a rien qui la justifie. On doit traiter avec infiniment d'égards les femmes qui se respectent, mais pour les autres, si nous voulons faire justice de leurs abominations, qui donc osera nous le reprocher?

Sans doute vous nous déclarez violent, excessif, outré, — et nous ne doutons pas que vous demandiez ce qu'en vérité cette pauvre critique a fait de si mal. Eh bien! voulez-vous le savoir?

Le crime irrémissible de cette usurpatrice qui se fait appeler notre critique, c'est, avant tout, de boucher le chemin par où la vraie critique pourrait passer.

Comment voulez-vous — pour l'amour du ciel! — comment voulez-vous qu'aujourd'hui un homme intelligent ose élever la voix dans le tumulte des louanges aussi banales qu'absurdes qui accueillent invariablement chaque production nouvelle?

Notre critique a des formules — assez courtes, d'ordinaire, heureusement, — dont, à chaque occasion qui s'offre, elle remplit les blancs du nom d'un auteur et du titre de son ouvrage. Quand ces belles choses ont été écrites, que voulez-vous qu'on ajoute?

Et c'est pourquoi on doit reprocher moins à cette prétendue critique de parler stupidement que d'étouffer, par son chahut innommable, la voix de ceux qui pensent et qui savent ce qu'ils disent.

On n'écrit pas pour soi-même seulement. On écrit pour les autres.

Pour qu'il y ait des écrivains, il faut qu'il y ait des yeux qui s'aperçoivent de leur existence, des esprits qui s'intéressent à leurs oeuvres. Et, parmi ces esprits-là, il doit y en avoir qui se fassent les interprètes de tous pour exprimer, sur l'écrivain et sur l'oeuvre, le sentiment général des gens de goût. En d'autres termes, il doit y avoir des critiques.

La littérature dépend absolument de la critique. Là où il n'existe pas une véritable critique, vous chercherez en vain une

littérature.

Cela explique qu'il n'y ait pas de littérature canadiennefrancaise.

Il n'y a pas de littérature canadienne-française. La chose ne se discute pas. Il faut en effet se faire une rare conception des choses pour appeler littérature la collection lilliputienne des ouvrages écrits en français par des Canadiens et qui comptent mille fois moins encore par la valeur que par le nombre.

Seulement, si nous n'avons pas de littérature aujourd'hui, ne

pourrons-nous pas en avoir une demain?

La chose, à notre sens, ne doit pas paraître impossible à quiconque a foi dans la conservation de notre race et de sa langue.

Il est incontestable que nous avons en notre province un nombre considérable de réels talents qui pourraient faire leur marque dans les lettres, s'ils ne mouraient pas dans le germe, avant d'avoir pu seulement prendre conscience d'eux-mêmes. ques-uns — en nombre extrêmement restreint, il faut le dire, ont donné des oeuvres relativement brillantes et ont révélé des qualités qui n'eussent pas manqué de les signaler à l'attention publique, s'ils étaient nés dans un pars comme la France, par exemple, où la rivalité de tant de puissants esprits eût été amplement compensée pour eux par l'influence féconde du milieu.

A l'heure qu'il est, nous connaissons nous-mêmes, seulement à Montréal, une dizaine de jeunes gens des plus remarqual·le-Avec l'indispensable encouragement qui ne leur viendra sans doute pas de sitôt, ils pourraient produire des choses évidemment pas comparables aux livres de nos cousins

de France, mais qui, malgré leurs faiblesses, ne manqueraient ni d'originalité, ni de couleur, ni de charme. Ce serait déjà plus que tout ce que nous avons eu jusqu'ici, car on peut les compter, les productions de nos Canadiens qui ne sont pas que d'insignifiants pastiches, quand elles n'affichent pas la plus profonde absence de tout style et souvent une crasse ignorance de la grammaire.

Mais il faut arroser ce champ des intelligences où l'on entend sourdre et frémir de toute part comme l'effort d'une semence qui germe; à tous ces talents qui pourraient nous fournir la base de notre littérature à venir, il faut donner quelque chose capable de féconder les grandes choses latentes au fond d'eux-

mêmes.

Ce quelque chose, c'est une vraie critique.

Il faut quelque chose aussi pour les empêcher de crever de faim pendant qu'ils sueront sur leurs ouvrages.

Cet autre quelque chose, c'est l'encouragement du public sous forme de quelques prosaïques dollars qu'on échangera contre leurs poétiques élucubrations ou leurs beaux volumes dans la langue de M. Jourdain.

Mais, à moins de parler au diable, il est difficile de prévoir la naissance de la critique véritable, qui, en donnant aux talents leur consécration, serait pour toutes les nullités une guillotine implacable.

Alors, en attendant cette aube de justice que nous ne verrons peut-être jamais se lever, à quoi sert — puisqu'il est admis que l'on n'écrit pas seulement pour soi — à quoi sert de vouloir pro-

duire des oeuvres de mérite?

Ce n'est pas seulement inutile, c'est impossible. La critique est pour le champ de la littérature ce que le soleil est pour la terre où poussent les blés: c'est la lumière qui féconde. — Nous autres, les Canadiens, nous sommes dans les ténèbres, et c'est pourquoi nos semences ne lèvent jamais et ne peuvent pas lever.

Nous qui écrivons ces lignes, nous avons conscience de pouvoir faire mieux — ou moins mal, si l'on veut, — que le chefd'oeuvre qu'on va lire — ou qu'on ne lira pas.

On ne se douterait pas de cela à parcourir ces lignes ou l'ouvrage dont elles veulent être la justification. On ne s'en douterait pas, — on se douterait plutôt du contraire, — mais enfin c'est comme ça, croyons-nous, et c'est en tout cas ce que plusieurs de nos amis, d'ordinaire des gens de goût, nous ont assuré en voulant nous dissuader de publier ce roman populaire

Ces amis croyaient que nous pourrions, avec du temps et du travail, faire quelque chose de bien supérieur à ce volume.

Nous le pensons également.

Seulement, voici...

En serions-nous plus estimé, en recevrions-nous plus de louanges de notre belle critique? S'apercevrait-on que c'est mieux?

Et si nous voulions, mégalomane accompli, passer "sous la porte basse de la faim," ainsi qu'il est dit dans Ruy Blas, nous pourrions sans peine faire célébrer nos mérites par une critique enthousiaste, unanime à nous proclamer l'un des plus grands écrivains des temps modernes.

Pour cela, nous n'aurions qu'à sacrifier les profits que nous attendons d'une modeste édition à dix cents, en faisant donner à notre livre — pas mieux lavé ni brossé ni peigné, du reste, qu'il n'est ici dans ses hardes faites — une somptueuse toilette de un dollar.

Combien de faiseurs de romans d'aventures, par ce procédé,

n'ont-ils pas fait dire d'eux qu'ils enfonçaient Paul Bourget dans le roman psychologique! combien d'indigents rimailleurs n'ont-ils pas fait proclamer qu'ils effaçaient Homère et Victor Hugo! combien de Joseph Prud'hommes, ressasseurs d'antiques lieux communs, n'ont-ils pas été affichés par notre critique comme des penseurs plus profonds que Pascal!

Il nous serait facile de nous faire encenser pareillement, si nous n'étions moins insouciants de cette sorte de louanges.

Mais nous n'avons pas voulu. D'abord, ca n'aurait pas été digne.

Et puis, il y a le deuxième quelque chose que nous avons indiqué...

Il y a la question... monétaire.

Voyez tous nos braves Canadiens qui, après avoir songé à s'engager dans la carrière des lettres, se sont résolus à se faire journalistes, avocats ou médecins. Demandez-leur pourquoi, alors qu'ils pourraient produire de vraies oeuvres d'art, ils laissent dormir ou mourir leurs talents, — pourquoi ils ne font rien du tout de ce qu'ils pourraient le mieux faire...

Tous vous répondront: "Il y a le pain quotidien."

' Ce fut notre réponse aussi aux amis qui nous demandèrent pourquoi nous avions écrit ce roman populaire.

Il faut avant tout gagner sa vie...

Ce livre n'est pas pire que les neuf-dixièmes de nos ouvrages canadiens les mieux cotés et dont les auteurs, pour que la justice se fît complète, devraient être condamnés à effacer leurs manuscrits avec leur langue, — tout comme ces détestables roètes de l'ancien temps dont on vous a conté l'histoire.

Cependant, nous ne le signerons pas.

Nous ne croyons pas avoir là-dedans échappé la plus insignifiante parcelle de nous-même, avoir fait la moindre chose propre à indiquer que cela ne pouvait pas provenir du cerveau de n'importe qui.

Nous avons écrit cette histoire comme nous aurions accompli toute autre besogne capable de produire quelques piastres.

Comme nous serons prêt à pelleter de la neige ou à faire du reportage à sensation quand nous ne verrons plus d'autre moyen de gagner notre vie.

Nous avons été longtemps reporter et probablement nous le serons encore. La quantité de notre prose qui a servi à alimenter divers de nos journaux canadiens ne tiendrait pas dans quinze tomes massifs. Nous n'avons jamais rien signé de tout ça. Et ce fut toujours notre grande consolation que, si nous écrivions de tristes choses, du moins nous n'y souscrivions jamais notre nom. Le voile de l'anonymat nous protégeait, et notre journal, ce grand coupable, prenait encore en son nom tous nos péchés. Quant à notre responsabilité, nous ne croyions pas en avoir plus que le typographe qui assemblait les caractères nécessaires à l'impression de nos articles; nous faisions un ouvrage impersonnel, que n'importe qui aurait pu faire comme nous.

Pour qu'une oeuvre doive être marquée d'un nom, elle doit auparavant avoir été signée, quand c'est un tableau, de chaque coup de pinceau, lorsque c'est une statue, de chaque coup de ciseau. Si c'est un livre, chaque phrase, chaque ligne, doit révéler une personnalité, doit porter un cachet. Quand tout, dans une production littéraire, trahit une originalité, quand tout crie que c'est Quelqu'un qui a fait ça et que ce n'est pas le cerveau du premier venu qui l'aurait pu fabriquer, alors l'auteur peut compléter de son nom cette signature-là, qui est la seule vraie. Car, en ce cas, il se rend le témoignage qu'un autre ne pourrait pas signer son oeuvre: Phidias avait le droit de signer ses statues, parce que nul autre au monde que lui n'aurait pu le faire sans être démenti par cette signature première, essentielle et indélébile: l'exécution de l'oeuvre.

Mais dans notre roman, il n'y a rien de propre à indiquer que ce soit nous plutôt qu'un autre qui sommes l'auteur. L'ouvrage est aussi impersonnel qu'un faits-divers de la *Presse*. N'importe qui pourrait l'écrire et tout le monde pourrait le signer. Nous n'avons donc pas le droit d'y ajouter notre nom.

D'aucuns nous prêcheraient le sacrifice, nous vanteraient sans rire la gloire de celui qui se condamne à la faim plutôt que de prêter sa plume à des tâches qui répugnent.

D'abord, s'il est vrai — ce dont nous ne sommes pas sûrs du tout — que sous cette "porte-basse de la faim," dont nous avons parlé.

Le plus grand est celui qui se courbe le plus,

nous avouerons que voilà un genre de grandeur qui ne nous plairait guère. Que voulez-vous? Bien que jeune et bien que Canadien français, nous ne sommes pas romantique, et nous avons si peu de respect pour les belles phrases que, tout en les admirant — pour le son — autant que de plus enthousiastes, nous tenons toujours à les déshabiller pour voir si elles ne recouvrent pas simplement le corps d'un mannequin. C'est ce qu'il nous a semblé de celle-là de Hugo.

Nous avons fort peu de sympathie et pas du tout d'admiration pour les poètes qui s'en vont mourir à l'hôpital. S'ils sont tout-à-fait fous, ils sont bien à plaindre. Mais s'ils ont conservé une lueur de raison, ce sont des paresseux qui se sont en général attiré ce qui leur arrive. Oh nous savons qu'il y a malgré tout des Gilberts... Devant ceux-là, nous nous agenouillons: ce sont les martyrs du génie. Quand on a du génie, à la bonne heure! on peut souffrir la faim, on peut même aller expirer sur un lit d'hôpital plutôt que de se plier à des besognes capables de faire pâlir, d'éteindre, peut-être, la lumière dont on sent la flamme sous son front. Hugo aurait pu refuser d'être reporter. Atlas aurait tort de s'engager comme journalier pour porter des sacs de sel. Ce serait plus pratique, nous en convenons, que la gymnastique à laquelle il se livre, mais il n'a pas été fait pour ça.

Quant aux autres, par exemple, quant à ces rimailleurs efflanqués qui aiment d'amour platonique la Muse dont ils ne connaîtront jamais les caresses, la Muse qui se donne au génie seul, il n'y a pas pour eux d'excuse valable. Toutes leurs pâles ardeurs n'engendreront jamais d'oeuvre supérieure. Ils sont condamnés fatalement à être stériles et ne pourront jamais que fabriquer des bonshommes de cire comme ceux des vitrines de coiffeurs. Ils ignoreront toujours l'ivresse de créer de la vie. Vous ne les trouvez pas bien à plaindre, alors, les voyant si bêtes! — si bêtes qu'ils se croient obligés de s'imposer la privation du pain de tous les jours pour noircir quand même du papier?...

Nous ne prétendons pas nier qu'il se trouve parmi nous des gens de talent et même des esprits supérieurs. Nous avons au contraire précisément exprimé cette pensée quelques lignes plus haut. Ceux-là pourraient nous donner, disions-nous, des productions de valeur et même des oeuvres brillantes. Seulement, les livres même les mieux écrits et les plus fortement pensés, ceux même les plus originaux et les plus charmeurs, sont en tel nombre dans le monde qu'il nous paraît insensé pour un homme de consentir à souffrir beaucoup pour en écrire un nouveau. C'est bien beau, d'être martyr, mais encore faut-il que l'on se sacrifie pour une cause raisonnable, — non pas pour une manie ou une idée fixe.

Z, nous le voulons bien, est capable de nous donner quelque chose de tout-à-fait gentil. Oui, mais il peut aussi être commis dans une épicerie. Alors qu'il soit commis dans une épicerie: ça lui donnera de quoi manger. Quant à son ouvrage, quelqu'un l'écrira à sa place ou en fera un autre aussi bon. Si Z avait du génie, ça serait différent. Mais il n'a que du talent, et l'article n'est pas si rare et ne vaut pas tant que, pour donner la preuve qu'il le possède, un homme souffre de la faim. Mieux vaut mesurer de la mélasse pour vivre que de faire un chef-d'oeuvre et aller finir à l'hôpital.

Il nous paraît du reste évident que le fait d'écrire un livre sans littérature, pour le brave peuple qui ne cherche dans une oeuvre imprimée qu'un moyen de se récréer quelques heures, ne constitue pas un acte avilissant ou blâmable à aucun titre. Ce que le peuple demande, ce dont il veut bien se contenter, c'est une histoire où il arrive une suite d'aventures plus ou moins effroyables aux héros du récit. Quant au style, c'est tout-à-fait secondaire pour lui. Alors, si on lui donne ce qu'il veut, qui pourra s'en plaindre?

Nous n'ignorons pas encore que cette sorte de productions, pour être un genre passablement délaissé de nos jours par les écrivains de mérite, ne laisse pas d'être rien moins que méprisable. Des noms illustres dans les lettres ont conquis la renommée par des chefs-d'oeuvres qui étaient précisément des romans de ce genre.

Seulement, par ici, on n'exige pas de nous — je ne dirai pas un chef-d'oeuvre, évidemment, mais on n'exige même pas — un ouvrage soigné au point de vue littéraire.

Nous donnons ce qu'on nous demande. Et franchement, pour le prix, on ne saurait réclamer bien davantage, dans un pays où un journal comme la *Presse* peut tirer à 100,000 exemplaires.

On nous laissera, en terminant, exprimer la confiance que ce roman, écrit en une semaine — exactement du 19 au 26 décembre 1904, — saura malgré tout intéresser plus que beaucoup d'ineptes productions très prônées par notre Critique, une foule de ces braves gens qui cherchent simplement dans un récit une intrigue capable de les amuser quelques heures.

D'autres — et de nos amis peut-être — pourront s'en amuser pour des motifs différents.

Ils sont absous d'avance.

Coteau-du-Lac, janvier 1905.

P.S. — Quand, il y a plus d'un an, j'écrivis les lignes que l'on vient de lire, j'étais à cent lieues de me douter que je dusse jamais les signer. Elles devaient, dans mon esprit, et pour les raisons exposées plus haut, conserver toujours, ainsi que l'ouvrage qu'elles tâchent de justifier, le voile pudique de l'anonymat.

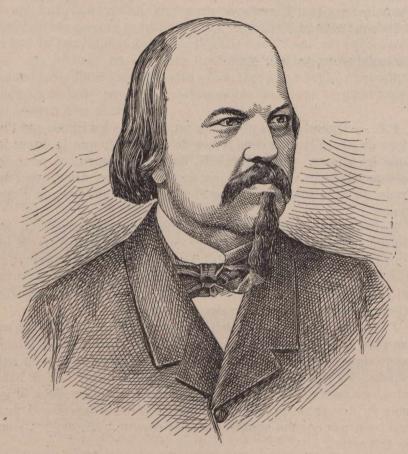
Mais des faits que je n'avais pas prévus se sont produits. Au lieu de faire paraître mon roman en brochure, ainsi que je me le proposais d'abord, je le cédai à un quotidien, qui le servit en feuilleton à ses lecteurs. Bientôt, un autre journal s'en emparait, pour le reproduire chapitre par chapitre, sous un titre différent, à deux semaines à peine d'intervalle.

J'ai alors connu qu'un écrit anonyme, une fois publié, n'est pas plus à l'abri du pillage que toute autre marchandise laissée sans étiquette sur la place publique — jambon, farine ou cassonade. Et comme ces pages, dépourvues de toute valeur littéraire, ont tout de même une certaine valeur commerciale, je me crois en devoir de protéger ma propriété en y inscrivant mon nom, non pas comme signature, mais comme noli tangere, comme étiquette.

Car vous m'accorderez que ce que j'écris m'appartient tout autant qu'à l'épicier du coin l'huile à lampe qu'il vous vend.

Jules Fournier.

Montréal, juin 1906.



Crémazie.

Crémazie

Un vent d'orage un jour En Soufflant sur nos plaines L'emporta sans retour Vers des rives lointaines. Là-bas loin de tout bruit Il vécut solitaire, Laissant tomber sur lui L'oubli plein de mystère.

Si sa lyre eût frémi Pour calmer sa souffrance, Il eût brillé parmi Ses émules de France.

Mais dans les bois touffus Que l'ouragan décime, L'oiseau ne chante plus Quand s'effondre leur cime.

Comme l'arbre abattu, Sa vie était tarie, Et pour jamais se tut Sa muse endolorie,

Pourtant son deuil était Le deuil de tout le monde; Et chacun lui portait Une pitié profonde,

En songeant en secret Que l'égoïsme règne Et qu'un secours discret Guérit le cœur qui saigne.

Son étrange destin Fut de vivre de gloire Quand fuyait au lointain La fortune illusoire;

De faire atermoyer Ses comptes en déroute; De voir à son foyer Venir la banqueroute.

Et puis l'exil fatal, Suprême cataclysme, Et vivre d'idéal Et de patriotisme. Or il apparaissait Que son œuvre était belle Et s'épanouissait Vers une aube nouvelle.

Nul n'avait jusqu'alors En un rhythme superbe Fait vibrer sur nos bords Plus mélodieux verbe.

Il fit revivre ici Le culte de la France En l'évoquant ainsi Qu'une ressouvenance.

Voulant un règne long A la littérature, Il creusa le sillon Pour la moisson future.

Il y cueillit des fleurs Dont nulle n'est flétrie; Et ses chants les meilleurs Furent pour sa patrie.

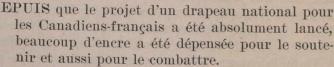
Eustache Prud homme.

Montréal, 22 Juin 1906.



An Drapeau Militaire portant le Sacré-Çœur dès 1885.





Grâce aux arguments irréfutables sur lesquels se sont toujours appuyés les partisans et les défenseurs de cette cause patriotique l'idée n'a cessé de gagner du terrain. Aussi, aujourd'hui, des bords de l'Atlantique aux rives du Pacifique, des régions les plus reculées vers le Nord à la ligne 45e et bien au-delà même la véritable et pure idée nationale canadienne-française est représentée par le drapeau communément appelé "Carillon Sacré-Coeur."

Et d'ailleurs, quoi de surprenant en cette marche triomphale et sans arrêt!

Si fortes, si irrésistibles étaient les raisons qui militaient en faveur de ce choix qu'il était évident, dès le début que, seules, l'ignorance de la cause chez plusieurs, la timidité et la crainte outrées chez quelques-uns, l'insouciance d'un grand nombre, l'esprit d'incrédulité et le sectarisme d'un petit clan pourraient apporter à l'adoption du projet une opposition prévue, mais non point redoutée de ses promoteurs.

Petit à petit, sous l'impulsion du raisonnement et du sentiment patriotique et religieux l'obscurité qui entoure généralement toute question nouvelle s'est dissipée.

Tout d'abord est apparue urgente la nécessité d'un drapeau capable de grouper tous les vrais fils des français découvreurs et défricheurs du sol Canadien. En effet, ne pouvant plus être ni se dire français, ne voulant à aucun prix se naturaliser Anglais, les Canadiens-français ont compris que ni le drapeau de l'Angleterre même orné des armes du Dominion, ni le drapeau de la France actuelle ne pouvait les représenter et renfermer dans leur plis le souvenir de leur origine, les gloires de leur histoire, leurs sentiments nationaux d'aujourd'hui, leurs légitimes aspirations et leurs espoirs de demain.

Parcourant alors les pages de leur histoire et retracant le souvenir des journées héroïques de leurs pères ils ont constaté. non sans joie, que le drapeau qui leur était proposé, renfermait bien toute leur histoire nationale, et portait en ses plis toute

l'âme, la grande et fière âme Canadienne-française.

Dans le champ d'azur et les fleurs de lys de ce drapeau ils trouvaient l'écusson royal dont Jacques Cartier orna la croix dressée par ses ordres sur les rives hospitalières du St-Laurent dont il prenait possession au nom du Christ et du roi de France.

Pour eux, ce champ d'azur et ces fleurs de lys étaient encore le vivant souvenir de la glorieuse journée de Carillon, souvenir destiné à susciter sans cesse des imitateurs aux ancêtres, de

vaillants défenseurs à la patrie (1).

La grande croix blanche non seulement leur rappelait la croix élevée par Jacques-Cartier en hommage à Jésus-Christ comme Maître des Nations, mais aussi la bravoure de ces héros qui, luttant aux côtés de Montcalm teignirent la Croix blanche de ses drapeaux de leur sang généreux.

Puis, grâce aux sentiments chrétiens encore profondément gravés dans son âme, le peuple Canadien-français a compris

Quoiqu'il en soit du fait, c'est-à-dire de la couleur primitive du drapeau de Carillon, chose certaine c'est que la tradition populaire et universelle assi-

gne la couleur bleue au champ du drapeau de Carillon. Du reste on sait qu'un certain bleu sous l'action de l'air, du soleil, de la

pluie, etc., finit par prendre une teinte verte.

⁽¹⁾ On a répété que le fond du drapeau de Carillon devait être vert, non pas bleu. L'objection s'appuie sur le fait que le vrai drapeau de Carillon que l'on conserve encore à Québec, laisse encore apercevoir une teinte verdâtre dans ses plis.

Enfin notre propre expérience nous a fourni encore une preuve à la portée de tout le monde: Qui n'a déjà pu constater que le bleu de notre drapeau actuel s'altère aussi sous l'action atmosphérique et tire bientôt sur le vert.

toute la grandeur de cette parole de l'Apôtre: "toute puissance a été donnée par Dieu à Jésus-Christ établi l'héritier de toutes choses; et les nations comme les individus relèvent de lui."

Il a compris aussi qu'en vertu de son titre de Souverain absolu l'Homme-Dieu avait droit non seulement aux hommages de chaque créature en particulier, mais aussi de la part des nations à un culte *civique* et *social*.

C'est en reconnaissance de ce droit de royauté de Jésus-Christ sur leur patrie et pour se rendre aussi à sa demande spéciale et présente, que les Canadiens-français ont peint sur leur drapeau national l'image bénie de son Sacré-Coeur.

Enfin pour que ce drapeau soit tout pénétré du parfum du terroir une guirlande de feuilles d'érables a été disposée tout autour du Sacré-Coeur comme pour dire incessamment cette belle et nationale prière:

Cœur adorable Gardez toujours Au pays de l'érable La foi des anciens jours.

Ainsi se réalisait enfin le voeu de l'homme providentiel que fut Champlain venu de France pour fonder une patrie aux Canadiens-français qui allaient naître: J'ai en grand désir, écrivait-il à la Reine Régente, j'ai en grand désir de faire fleurir en la terre de la Nouvelle France le Lys avec l'unique religion catholique, apostolique et romaine."

Sans doute l'adoption de ce nouveau drapeau ne s'est pas faite en bloc ni sans opposition. Tour à tour chacune de ses parties constituantes a été l'objet de critiques aussi acerbes parfois que peu fondées. La vue du Sacré-Coeur surtout a soulevé non seulement des protestations mais aussi des cris de rage.

Rien d'étonnant en cela même dans un pays aussi catholique que le Canada français.

En effet, le Christ ayant manifesté un ardent désir de voir son divin coeur peint sur les étendards nationaux et ayant promis, à ce prix, sa puissante protection à toute nation qui se rendrait à sa demande, il était tout naturel que Satan, ennemi juré du Christ et de l'humanité, s'efforçât au Canada comme en France de susciter des difficultés ainsi que des adversaires aussi implacables que vains et parfois inconscients dans le fol espoir d'empêcher l'accomplissement de ce désir.

Aussi les promoteurs du drapeau national portant le Sacré-Coeur ne furent-ils nullement surpris d'entendre poser tant d'objections si peu fondées d'ailleurs, et de voir dans les rangs des adversaires beaucoup de ceux dont les noms semblaient devoir être sur la liste des amis et des défenseurs du projet.

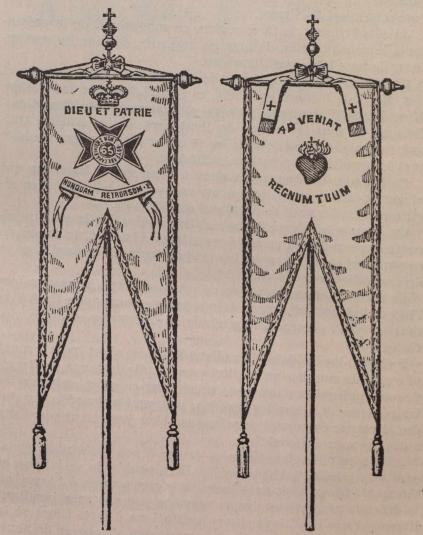
Ils connaissaient d'ailleurs cette promesse faite par Notre-Seigneur à Marguerite Marie: "Ne crains rien, car je règnerai malgré mes ennemis et tous ceux qui s'y opposent."

Confiants dans cette parole divine ils ont courageusement continué leur religieuse et patriotique propagande. Aujour-d'hui le mouvement d'adhésion qui est allé sans cesse croissant est devenu général, si général même que l'on peut dire avec raison que seuls luttent encore contre ce projet ceux qui sans être incroyants trouvent cependant la vue du Sacré-Coeur fort gênante! et surtout ceux qui, soutiens des loges ou seulement imprégnés d'idées antireligieuses adorent le tricolore non point parce qu'il est le drapeau de la France, mais parce que pour eux il est l'emblême de la révolution. Ceux-là d'ailleurs ne tiennent au tricolore qu'en attendant qu'ils puissent librement arborer le drapeau rouge symbole de la révolution comme ils nous en ont déjà donné la preuve à Montréal en mai dernier.

Qu'y a-t-il donc de si incompatible dans l'apposition d'un emblême religieux, voire même de l'image du Sacré-Coeur, sur un drapeau? On a peur de faire du drapeau une bannière religieuse! Mais le drapeau n'est-il pas lui-même l'emblême de la patrie? Or ne voit-on pas que de tout temps et chez tous les peuples le sentiment religieux a été tel que jamais une armée ne partit pour la guerre sans placer à sa tête les emblêmes religieux qui devaient rendre les dieux favorables ou obtenir de Dieu la victoire. Il en était encore ainsi dans toutes les fêtes et réjouissances nationales.

Et d'ailleurs le fait d'arborer un drapeau portant un em-

blême religieux, et même le Sacré-Coeur serait-il sans précédent au Canada français? Non!



Le Fanon du 65ème régiment "Carabiniers Mont-Royaux." Campagne du Nord-Ouest en 1885.

En effet, un drapeau, un fanon portant en ses plis l'image bénie du Sacré-Coeur a déjà été arboré par les Canadiens-fran-

.

çais. Le fait est contemporain, il est de vingt ans à peine et plusieurs de ceux qui en furent les heureux témoins vivent encore et peuvent l'affirmer.

Je suis heureux de faire revivre ce souvenir et de le présenter à la considération de tous les craintifs, de tous les scrupu-

leux, de tous les oppositionnistes.

Chacun se rappelle que lors du soulèvement des Sauvages et des Métis de l'Ouest en 1885, le 65e régiment "Carabiniers Mont-Royaux" composé presque exclusivement de Canadiens-français et sous les ordres du lieutenant-colonel Aldéric Ouimet fut appelé lui aussi sous les armes et dirigé en grande hâte vers le terrain des opérations militaires.

Ce fut tout un événement alors à Montréal et beaucoup qui vivent encore se rappellent avoir vu avec orgueil défiler ce ré-

giment dans les rues de Montréal et d'Ottawa.

Or, comme le prouve d'une manière irréfutable la gravure cicontre, empruntée aux archives mêmes d'Ottawa, le fanon de ce régiment portait non seulement une croix, mais aussi l'image du Sacré-Coeur de Jésus.

Le récit de cette campagne militaire suffirait à prouver que l'idée religieuse est encore de nos jours comme elle l'a été de tout temps la plus grande génératrice du courage et du patriotisme.

Puisque les soldats Canadiens-français n'ont point rougi ni craint de marcher au combat sous les plis du fanon du Sacré-Coeur; puisqu'ils n'ont pas craint pour ce saint emblême les irrévérences et même les insultes, pourquoi aujourd'hui craindre et rougir en voyant ce même emblême protecteur placé sur

notre drapeau national?

A l'heure où le fanatisme se dresse à nos côtés plus menaçant que jamais, à l'heure où la libre pensée, le socialisme et l'anarchie lèvent chez nous leurs têtes menaçantes, à l'heure où le drapeau révolutionnaire se promène par nos rues insultant librement nos traditions et nos institutions, à cette heure où la fièvre mortelle des vieux pays commence à s'emparer de nous, aurions-nous un moindre besoin que les soldats du 65e en 1885, de la protection du Sacré-Coeur?

Henri Bernard.

M. l'abbé Antoine-Narcisse Bellemarc

NOTES BIOGRAPHIQUES, par M. F. L.-DESAULNIERS.
ORAISON FUNEBRE, par M. l'abbé F.-E. BARIL.

I

In memoria aeterna erit justus.

Il y a quatorze ans, en 1892, lors de la publication de l'Histoire d'Yamachiche, parlant des personnages marquants nés à Yamachiche, j'ai écrit la courte notice biographique suivante, de M. l'abbé Antoine-Narcisse Bellemare:

"Les anciens de Nicolet se plaisent à dire que le célèbre philosophe et mathématicien François L.-Desaulniers a été, pendant trente-huit ans, professeur des hautes sciences dans ce collège. Bien qu'il n'ait pas constamment enseigné les mêmes sciences, M. l'abbé A.-N. Bellemare n'en a pas moins été professeur, à divers titres, pendant quarante-cinq années, dans cette vieille institution (1).

M. Bellemare naquit à Yamachiche en février 1827, du mariage de Thomas Bellemare et d'Emilie Buisson. En 1840, ses parents l'envoyèrent à Nicolet où il se distingua toujours, autant par ses talents naturels que par son application à l'étude et sa grande piété. Il était cependant, d'une humeur joyeuse, à ses heures. Un jour qu'il commit la grande faute de dire un mot à son voisin d'étude, le surveillant d'alors, feu M. l'abbé Jules Paradis, prononça publiquement les paroles suivantes:

⁽¹⁾ Feu l'abbé A.-N. Bellemare entra au collège de Nicolet en septembre 1840. A sa mort, le 24 mai 1906, il y avait donc soixante et six années, et cela sans aucune interruption, qu'il habitait la célèbre maison fondée par Mgr Plessis.

'M. Bellemare, qui se croit le Nestor des élèves, copiera les Sept Psaumes!" Tous ceux qui ont connu le caractère froid, réservé de ce bon vieux professeur, souriront en lisant cette anecdote, rappelée en passant.

Dans l'automne de 1847, M. Bellemare revêtit l'habit ecclésiastique et fut ordonné prêtre, cinq années après. Il enseigna d'abord les Belles-Lettres, la Rhétorique jusqu'en 1853, puis la

Théologie, jusqu'en l'année 1868.

Pendant qu'il remplissait cet emploi, il occupait aussi d'autres charges très importantes. Lors d'un voyage de feu M. le procureur F.-X. Côté à Rome, il le remplaça, tout en restant professeur de philosophie. De 1861 à 1865 il agit comme préfet des études, puis comme professeur de philosophie jusqu'en 1883. Aujourd'hui encore, malgré ses longues années d'enseignement, il occupe un emploi sérieux, tout en jouissant d'un légitime repos.

Deux fois M. l'abbé Bellemare a été élu supérieur du séminaire de Nicolet et il a fait, en 1870, le voyage de Rome, dans les intérêts de sa chère institution. Il est universellement reconnu comme étant un prêtre d'une proverbiale modestie, très versé dans la philosophie, théologien érudit en même temps, et d'une rare tenacité dans ses opinions, mûrement prises.

Parfaitement détaché des biens de la terre, il n'a jamais recherché les honneurs, même dans le monde religieux, se contentant de vivre le plus modestement possible, à l'ombre du vieux toit de Nicolet, qu'il aime tant. Il n'en restera pas moins l'une des grandes figures, parmi ceux qui ont embrassé la carrière si

ingrate et si ardue de l'enseignement, en ce pays."

Devant sa tombe, qui vient de se fermer, ajoutons une note touchante qui peint le désintéressement de cet homme de bien: Quelques jours avant sa mort, Monseigneur M.-G. Proulx, supérieur et procureur actuel du Séminaire, étant venu le voir dans le but de lui faire mettre ses finances en ordre, le bon M. Bellemare lui dit: Je dois être endetté envers vous; ouvrez mon porte-monnaie et prenez ce qu'il contient. Mais il ne renferme que quinze piastres et deux ou trois vingt-cinq cents, lui dit Mgr Proulx. Je dois toucher le prix du quartier ces jours-ci; ajoutez-le à cela. Mais vous avez quarante messes basses

encore, qui n'ont pas été acquittées. Ah! mais, dans quelques jours je serai mieux et je les dirai. Dix jours après le vénérable prêtre mourait, subitement. Cette petite anecdote illustre admirablement bien le désintéressement de cette belle figure qui honorera toujours la vieille maison de Nicolet.

Disons aussi, enfin, que son affection pour Yamachiche, sa paroisse natale, ne s'est pas affaiblie un seul instant, preuve que Nicolet et Yamachiche ont toujours eu, dans son coeur, ses plus chaudes prédilections.

Le soir même du service funèbre, chanté dans la nouvelle chapelle du collège de Nicolet, j'envoyais au journal *Le Canada*, la dépêche suivante, publiée le lendemain matin, 28 mai:

Nicolet, 28 mai. — Ce matin, au Séminaire, une messe solennelle a été chantée pour le repos de l'âme du vénérable abbé Bellemare, ancien supérieur, le plus âgé des prêtres nicolétains.

La belle chapelle des anciens élèves, avait été artistement décorée. Monseigneur Brunault était présent au trône, Mgr Proulx, supérieur, célébra l'office divin avec diacre et sousdiacre.

Autour du catafalque on voyait: M. le chanoine H. Trahan, curé de Saint-Sévère; MM. les abbés Elzéar Bellemare, curé de la Baie; Hercule Bellemare, curé de Saint-Zéphirin; Médéric Roy, curé de Pierreville.

NN. SS. Suzor et Douville assistaient, revêtus de leurs insignes de prélats romains.

Parmi les membres du clergé présents, outre le personnel du collège, on remarquait: MM. les abbés Pierre Bellemare; Thomas Quinn; Ed. Buisson; Ed. Grenier; U. Tessier; Alb. Désilets; Jos. Pratte; Rémi Généreux; E. G. Janelle; Arthur McDonald; Georges Désilets; F.-A. St-Germain; C.-E. St-Germain et C. E. Brunault, ce dernier chapelain de l'Hôtel-Dieu, à Nicolet.

Parmi le petit nombre de laïques admis: l'hon. M. Rodolphe Lemieux, solliciteur-général du Canada, venu tout spécialement d'Ottawa, pour la circonstance; MM. F. L.-Desaulniers, Fabien Vanasse, anciens députés fédéraux; Horace Proulx, de Yamachiche, Narcisse Hubert, Dr. Cloutier, J. O'Shaughnessy, Dr. Jutras, H. Dufresne, L. Courchène, etc. Les messieurs du Séminaire avaient fait placer des sièges réservés et se sont montrés pleins d'égards pour les étrangers présents.

Demain matin, un autre service solennel sera chanté à la Cathédrale, par Mgr Brunault qui officiera pontificalement. M. l'abbé F.-E. Baril, chapelain des Soeurs de l'Assomption, prononcera l'oraison funèbre.

Une centaine de membres du clergé, sont attendus cet aprèsmidi, par les diverses lignes de chemins de fer, tant du diocèse que des diocèses voisins.

Celui qui envoie cette dépêche au journal Le Canada, ancien élève de Nicolet, ne peut s'empêcher de faire connaître à ses lecteurs combien il a été émotionné de la démonstration religieuse faite, ce matin, au vénérable M. Bellemare, une figure amie et si bien connue de tous ceux qui ont passé par le collège de Nicolet, depuis tant de générations d'élèves.

C'est encore une des illustrations qui disparait, laissant un souvenir vivace dans tous les coeurs nicolétains.

Ajoutons que la délicate attention de l'hon. M. Lemieux, laissant ses nombreuses occupations et surtout ses devoirs parlementaires actuels, pour venir réhausser la cérémonie de sa présence, donnant ainsi une si grande marque de son attachement sincère au Collège où il a étudié, a particulièrement réjoui les nicolétains présents.

Demain le service, dans la Cathédrale, sera aussi imposant que celui de Mgr Gravel, il y a deux ans.

L'oraison funèbre du défunt que M. l'abbé Baril va prononcer est attendue avec impatience, vu la renommée du prédicateur.

Toute la journée d'hier, la chambre privée du vénérable défunt au Séminaire, dans laquelle la dépouille était exposée, a été visitée par toute la population de la ville.

Aujourd'hui, après le service, le corps est exposé dans le sanctuaire de la chapelle et y restera jusqu'à demain à neuf heures a. m.

Alors, à la suite du clergé, du personnel du Séminaire, il sera transporté dans le choeur de la Cathédrale. Puis, après ce second service, les restes de l'illustre abbé défunt seront inhumés dans le cimetière réservé aux prêtres défunts du Collège, à côté des ossements de feu Messire Thomas Caron, Mgr Isaac Gélinas, Robert Walsh, Thomas Moreau, etc.



M. L'ABBÉ N.-A. BELLEMARE.

C'est là qu'ils dormiront de leur dernier sommeil, à l'ombre du toit de la vieille maison nicolétaine qu'il aimait tant et dont il restera une des gloires les plus pures, après l'avoir habitée pendant soixante-six ans.

Le deuil est général ici et dans tout le diocèse.

F. L.-DESAULNIERS.

Montréal, 25 juin 1906.

II

ORAISON FUNEBRE DE M. L'ABBE A.-N. BELLEMARE,

par M. Vabbé F.-E. Baril, dans la cathédrale de Nicolet, le 28 mai 1906.

J. M. J. A.

A. M. D. G.

"Laudamus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua: Louons ces hommes pleins de gloire qui sont nos pères et dont nous sommes la race".— Eccl., 44, 1.

Monseigneur,

Vénérable auditoire, Frères bien aimés,

Nous rendons présentement les derniers devoirs à un prêtre vénéré entre tous, l'un des rares survivants, jusqu'à ces derniers jours, d'une génération vraiement glorieuse, d'une génération puissante par la vertu, célèbre par des mérites variés et importants, et parmi les grands disparus de cette génération illustre, le défunt que nous pleurons, en ce jour, a tenu un rang des plus distingué.

Ce n'est pas une charge minime que de célébrer, en pareille circonstance, tant de vertus, d'énumérer, d'une manière un peu convenable, tant de titres à notre respect, à notre gratitude et à notre filiale affection; de réduire à un entretien d'une demiheure, l'exposé historique d'une carrière aussi longue et aussi splendidement remplie. Pour simplifier ce travail, rendre plus facile, plus attrayante et plus fructueuse la part des auditeurs, on nous recommande de ne prendre qu'une seule qualité, qu'une seule vertu du défunt dont on veut faire l'éloge, celle qui a été comme le fond de son caractère, l'inspiratrice de toute sa con-

duite, autour de laquelle se groupent ses autres vertus et ses grandes actions: mais je me trouve dans l'impuissance absolue d'observer présentement cette règle: d'ailleurs on voudra bien n'être pas trop exigeant à mon égard, en ce qui concerne les règles de la littérature et la rhétorique: c'est le défunt surtout que je tiens à vous présenter, dont je veux louer avec vous la vie admirable et édifiante, à qui je veux payer un juste tribut de piété filiale: "Laudemus viros gloriosos et parentes nostros in generatione sua."

Dès que j'ai été chargé de la noble tâche que j'accomplis en ce moment, à mon esprit se sont présentées en même temps deux grandes qualités, deux vertus principales du défunt; sa force supérieure et son incomparable bonté. Laquelle des deux prendre comme vertu fondamentale de toute sa vie? On a coutume de dire que la bonté est le propre de ceux qui sont forts, l'apanage et le principal ornement des âmes magnanimes; mais peut-on prendre comme qualité secondaire, comme vertu conséquente, comme résultat ou comme accessoire d'une autre vertu, une bonté comme celle que vous avez tous connue et admirée dans la personne du Révérend Messire Antoine-Narcisse Bellemare, de si douce et aimable mémoire? Alors? Alors, j'interprète la réponse de vos coeurs: je vais vous entretenir successivement de sa force et de sa bonté.

Quand je dis force, vous n'entendez pas que je veuille mentionner simplement la vigoureuse constitution physique du défunt, la parfaite organisation physiologique de sa personne ou l'harmonieuse subordination de ses facultés: je veux parler de la forte vigueur de son être intellectuel, de la robuste solidité de son être moral: je veux signaler son esprit si facilement lucide et pénétrant, sa raison si expéditive et toujours parfaitement sûre, son jugement à toute épreuve, sa vue prompte et claire des événements, de leurs causes et de leurs effets; je veux signaler la fermeté inébranlable de son caractère, l'énergie invincible de sa volonté, la possession toujours parfaite de lui-même, son impeccable prudence et son incomparable discrétion.

Avez-vous jamais eu l'occasion de soumettre un cas à celui que nous appelions familièrement le "Père Logique?" Pour peu Juillet

que votre exposé fut intelligible, il ne vous l'a certainement pasfait répéter, sa réponse ne s'est point fait attendre et je ne crois pas qu'il lui soit jamais arrivé de se tromper dans ses solutions. En matière de justice surtout, quelque complication que l'on put concevoir, aussi enchevêtées que fussent les règles des casuistes et les applications des articles du code, il était toujours un juge parfaitement assuré: alors peut-être plus que tout autre, c'était éminemment le "Père Logique."

Comme elle était exacte cette expression écolière! est-il possible de concevoir un esprit plus philosophique, et, pour dire le

mot, plus logique que le sien?

Certes, ce n'était pas un ergoteur! il ne s'arrêtait pas volontiers aux sous-distinctions et aux contredistinctions: il n'aimait pas fendre les cheveux en trois ou en quatre, mais il savait toujours comment et à quel endroit il les fallait fendre. L'avezvous jamais consulté? Bien, à votre place, disait-il aussitôt, j'agirais de telle façon, pour telle ou telle raison. Et quand il avait donné ses raisons, comment lui faire réformer son jugement? Il eut fallu des raisons plus fortes que les siennes, et ce n'était jamais chose facile à trouver. Dans la discussion, s'il nous arrivait de lui citer un auteur: oui, c'est l'opinion d'un homme, mais ce n'est pas une raison: il n'y avait que l'Esprit-Saint dont il fut prêt à accepter aveuglement le témoignage.

Voilà comment il formait et comment il gardait ses convictions: c'était, dans toute la force du terme, le fort qui, toujours armé, garde constamment l'entrée de sa demeure, et conserve entièrement tout son patrimoine dans la paix. Voilà, aussi, pourquoi il a toujours été l'ennemi de la mobilité et du changement: Donnez-moi des raisons plus fortes! Et, comme sa volonté était aussi solide que son esprit était fort, voilà, comment il a été l'homme de caractère que personne n'a été capable de connaître sans l'admirer et sans l'aimer. Nul certainement n'a réalisé mieux que lui la parole du poète latin: "Justem et tenacem propositi virum..." Juste, il le fut envers et contre tout, en toutes circonstances et sur n'importe quel sujet; sa ténacité, elle est dans toutes les bouches! je ne sais pas s'il eût été vaincu par la mort, si elle ne l'eût frappé par surprise! Dans tous les cas, il est sûr qu'elle ne l'a pas effrayé: le firmament

se fût-il écroulé sur sa tête, il n'eût été ni troublé ni décontenancé, ni ébranlé surtout, soit dans ses convictions, soit dans sa conduite ou dans ses desseins: "Et si fractus illabitur orbis, impavidum ferient ruinae."

Et cette force native de l'âme, cette vigueur d'esprit, cette énergie de volonté, elle se cultivait constamment d'elle-même par un exercice tout naturel, sans recherche jamais, sans contention aucune, sans prétention surtout; il la développait par ses quotidiennes et sérieuses méditations; il la fortifiait et sut la rendre stable et invincible, en s'abreuvant chaque jour aux sources les plus pures de la divine et surnaturelle sagesse, tout spécialement dans ses rapports intimes avec le Dieu du tabernacle, qui fut l'aliment quotidien de ce grand esprit et de ce noble coeur: c'est ainsi qu'il apprit à être toujours plus grand que l'épreuve, d'où qu'elle pût venir et de quelque nature qu'elle pût être.

C'est, sans doute, aussi, dans ses rapports avec la Sainte Eucharistie, qu'il trouvait le secret de communiquer, et de la manière la plus suave, quelque chose de sa force et de sa vertu, sans jamais, cependant, s'appauvrir lui-même. Comme il faisait bon entendre, comme il est doux se rappeler ses entretiens spirituels! pouvait-on soupçonner quelque chose de mieux, en tendre quelque chose de plus pratique, que ses mémorables conférences du Dimanche et comme sa doctrine coulait de source! Sa parole venait du coeur et savait trouver le chemin du coeur: entraînante logique que celle-là! puisque c'est du coeur, le plus souvent, que viennent les déterminations pratiques, spécialement en ce qui concerne les mouvements pieux et les actions saintes qu'il voulait promouvoir. Mais sa logique par excellence, c'était celle dont il est dit: "Beati mites quoniam possidebunt terram. Bienheureux ceux qui sont doux: ils possèderont la terre."

La bonté du vénéré père Bellemare! mais elle est inexprimable! Cependant et vous ne l'auriez point soupçonné, c'était une âme ardente, passionnée, colère même: mais comme vertu quel modèle! Et si vous recherchez le principe de cette bienveillance toute de tendresse, de cette incomparable douceur et de cette inépuisable charité, je pourrais bien vous assigner plusieurs

causes, mais je n'en veux voir qu'une, celle qui prime toutes les. autres: C'est que lorsqu'il s'est prosterné, pour recevoir l'onction sacerdotale, premier ordonné d'un évêque fondateur, Mgr Cooke, lui-même, de si douce mémoire, il a su offrir à Dieu le sacrifice entier, l'immolation complète de sa personne, pour n'être qu'un simple instrument dans les mains de la Divine Providence. Alors l'Esprit-Saint s'est emparé de cette nature si magnifiquement douée, cultivée avec soin par des parents éminemment chrétiens et respectables, formée par des directeurs pieux et éclairés, et de fait il s'en est servi comme d'un instrument, mais un instrument d'honneur, pour la diffusion de la science, le soutien des institutions les plus importantes et la multiplication de la Sainteté. Aussi, fut-il sans cesse sous l'empire et en jouissance d'une force invincible, l'amour. L'amour de Dieu incontestablement, constamment et d'une manière inébranlable au-dessus de tout autre amour; pour Dieu, l'amour du Séminaire qui l'a élevé et conduit à l'autel du Seigneur; comme prêtre de Dieu, l'amour du prochain, des humbles surtout, des pauvres, des enfants et des âmes souffrantes; ils sont bien rares à Nicolet ceux qui n'ont jamais été l'objet de ses bienveillantes et réconfortantes attentions; pour Dieu et pour l'Eglise de Dieu, l'amour du jeune clergé à la formation duquel il a si longtemps et si tendrement travaillé, l'amour de nos institutions religieuses, à chacune desquelles il a prodigué les soins les plus assidus et les plus généreux, pour lesquelles il fut le conseiller le plus éclairé, l'ami le plus dévoué, et, après Dieu, le meilleur des pères. Arrêtons-nous, mes frères, à revivre un peu plus dans le détail les souvenirs d'un tel passé, à revoir la table d'une aussi édifiante histoire.

Il y a dans le monde, dit saint Augustin, deux amours: l'amour de Dieu, avec mépris de soi, et l'amour de soi, avec mépris
de Dieu; ces deux amours ont engendré deux états, deux cités,
la cité du bien et la cité du mal. Il y en a beaucoup qui cherchent à concilier les deux amours, à jouir de l'amitié de Dieu,
sans rien sacrifier de l'amour exagéré et souvent désordonné
d'eux-mêmes: C'est vouloir concilier deux choses diamétralement opposées: le défunt n'a point connu de tels compromis.
Le jour de son ordination, nous l'avons dit, le sacrifice de lui-

même a été entier, son immolation complète; il a voulu aimer Dieu, jusqu'à la plus grande abnégation de lui-même: il a pris une position avancée dans la cité du bien, et vous savez comment il a su la maintenir. Vous savez combien il a été loin de se rechercher jamais, loin de poursuivre pour lui une existence confortable, dorée ou luxueuse, comment il a su se dépenser, sans attendre d'autres salaires que les miséricordes de Dieu, ses bénédictions et ses grâces: constamment il a voulu vivre, travailler et souffrir pour l'amour de son choix, l'amour de son Dieu.

Mes frères, ils sont nombreux ceux qui professent l'amour de Dieu, mais combien rares ceux qui sur ce point, mettent leurs actions en harmonie avec leurs paroles, combien plus rares ceux qui songent à rechercher sur quel théâtre, ils pourront plus efficacement pratiquer cet amour; c'est au nombre de ces derniers qu'il faut chercher la personne du défunt. Il ne voulut point se contenter d'un amour spéculatif et vague, ni d'un amour divisé ou languissant; il s'était donné tout à fait, il ne voulait plus s'appartenir du tout; il voulait se consumer tout à fait pour Dieu, sans aucun retour temporel. C'est au Ciel seulement qu'il voulait amasser des trésors. Alors s'offrait à lui l'oeuvre du Séminaire, oeuvre monotone astreignante, toute de travail, de soucis et de privations; il était tout providentiellement désigné pour cette oeuvre; son "Alma Mater" avait besoin de ses services; il comprit que c'était là que Dieu le semblait vouloir et dès lors son choix était fait: il serait l'homme de Séminaire, sans arrière pensée, sans compromis intéressé, et vous savez de quelle manière éminente et généreuse il a su l'être. Aussi en aucune circonstance et pour aucune raison, il ne songea jamais à reprendre le don précieux qu'il avait fait de lui-même: nous l'avons dit, son âme était plus grande, sa volonté plus forte que tous les obstacles imaginables, son amour supérieur à toutes les difficultés: il ne savait point désespérer d'une cause juste, ni se défier de la Divine Providence qui a toujours le dernier mot en toutes choses.

Le Séminaire de Nicolet, voilà donc le théâtre où devait se déployer la vie féconde de l'abbé Narcisse Bellemare; il y occupa les charges les plus importantes, et toujours avec un zèle incontestable, un succès constant et un désintéressement sublime. Il présida aux destinées du Séminaire neuf ans; il eut la direction des études quatre ans et celle des ecclésiastiques au delà de vingt ans; il occupa la chaire de Théologie vingt et un ans, celle de Philosophie vingt et un ans; il enseigna la littérature et la rhétorique et toujours il eut le rare mérite de n'avoir ambitionné aucune position spéciale, de n'avoir couru après aucun honneur, d'avoir toujours été prêt à s'effacer et à accepter n'importe quel emploi: si sa carrière s'est déroulée dans les hauteurs... c'est uniquement à ses éminentes qualités qu'il le doit, à la confiance qu'il sut commander, surtout dans les circonstances difficiles.

Pour nous, ses élèves, Monsieur Bellemare était l'idéal du sage, du philosophe, du philosophe richement doublé des vertus et des mérites sacerdotaux. Son enseignement n'avait point l'ardente verbosité ni la fougue qu'on y déploie de nos jours; mais en retour quel jugement sûr, quelle impeccable logique, celle de la bonté surtout, qui était toujours d'un haut enseignement philosophique, une leçon permanente et parfaite de gouvernement, un procédé modèle dans la conquête des esprits ci des coeurs.

On a soulevé, par ci par là, l'objection que les professeurs ecclésiastiques et religieux ne sauraient avoir de zèle puisqu'ils n'ont qu'un salaire nul ou dérisoire; mes frères, pour quiconque aurait eu la bonne fortune de contempler une fois la figure épanouie de M. Bellemare au milieu de ses élèves, l'objection ne saurait se maintenir un seul instant. Et son rire donc! rire à la fois débordant et spirituel, rire parfaitement satisfait, rire de celui qui aime, de celui qui donne de bon coeur et qui se consume pour les autres avec une véritable joie. Et quand on sait ainsi aimer, on ne ménage pas ses peines, on ne compte pas ses fatigues, ou si on les compte c'est pour les aimer; quand on donne de bon coeur, on donne à large mesure, on ne craint pas de l'agiter deux fois, de mettre le comble, et d'ajouter même beaucoup par dessus le marché. En cela se trouve incontestablement, sans compter les autres, un principe d'éminente supériorité, toutes choses égales d'ailleurs, en faveur du prêtre éducateur: il n'est pas un mercenaire, il ne court pas après les hauts salaires, l'avancement, les positions ou les honneurs, mais il compte sur le Christ, sans cesse animé de la noble et sainte passion de faire le bien, et si, au témoignage d'un libre penseur non suspect, le prêtre est un être à part, un homme toujours éminemment respectable à cause de son esprit de sacrifice et de son abnégation, nulle part la respectabilité n'est plus grande que chez celui qui gratuitement, uniquement pour l'amour du Christ-Dieu, donne toute une vie à l'enseignement dans nos séminaires catholiques: nulle part non plus l'abnégation et le sacrifice ne sont plus féconds en résultats patriotiques aussi bien que religieux: aussi auront-ils au Ciel une place tout particulièrement radieuse et brillante.

Dans la personne du défunt, le directeur de séminaristes n'a été ni plus sombre ni plus sévère que le professeur de philosophie: il comptait beaucoup sur notre bonne volonté: mais il éclairait et développait cette bonne volonté par sa régularité, sa piété tendre et facile et par ses toujours admirables conférences pastorales. On dit que les exemples entraînent plus que les préceptes: chez M. Bellemare c'était les deux qui entraînaient davantage, certainement beaucoup plus qu'une surveillance fatigante et nerveuse; c'était son procédé à lui de nous former: il voulait nous accoutumer à nous conduire nousmêmes, et personne ne saurait dire que le succès lui a fait complètement défaut.

Et quel doux confesseur! ce n'était pas lui qui aurait éteint la lampe encore fumante ou foulé aux pieds le roseau à demi brisé. Comme il savait saisir le joint d'une âme, rassurer les consciences ombrageuses, faire aimer le Bon Dieu et nous remettre en jouissance de la paix.

D'ailleurs, M. Bellemare était partout et toujours un semeur de paix, un homme de concorde, d'entente et d'harmonie. Ceux qui ont eu l'avantage de vivre dans son intimité au Séminaire ne peuvent s'empêcher de le proclamer bien haut. Il savait soupçonner les malentendus et les faire disparaître: il savait découvrir les souffrances, y apporter remède et consoler les chagrins; plus que tout autre il a su fortifier l'union entre les membres du Séminaire de Nicolet, en faire un personnel exceptionnellement fort, et cela toujours par son abnégation, en se

faisant le dernier de tous, le plus désintéressé et le moins exigeant en toutes choses.

Il était éminemment un homme de communauté, régulier, religieux et sobre jusque dans ses visites à sa noble famille, aimant la vie avec ses confrères, cherchant sans cesse à la faire aimer aux autres, toujours pour la gloire de Dieu, dans l'intérêt de l'oeuvre à laquelle il avait voué tous ses soins et subordonné toutes ses actions. C'était la tradition vivante; aussi la présence régulière à la récréation était pour lui chose sacrée, et c'est peut-être là qu'il a rendu au Séminaire les plus éminents services.

Et pour le clergé diocésain, et pour les anciens élèves, quel bonheur de le retrouver toujours! toujours le même, toujours d'un accueil et d'une urbanité suaves, charmant la conversation, par ses réparties primesautières et spirituelles, jamais trop fatigué pour n'être point bienveillant, jamais trop pressé pour n'être point poli, sachant toujours, quoiqu'il advînt, ne manquer d'égards à personne; toujours et envers tous, sans exception aucune, c'était la personnification de la plus humble déférence, de la plus délicate politesse et de la bienveillance la plus distinguée. Aussi avec quel enthousiasme joyeux a été célébré son jubilé sacerdotale, de quels applaudissements chauds et prolongés il fut l'objet, à la grande fête du centenaire de l'institution! Son apparition au sein de la grande famille semblait ressusciter tout un passé glorieux et plein des charmes les plus exquis: "omne tulit ponctum qui miscuit utile dulci."

'Monsieur Bellemare a été honoré de la confiance des hommes les plus éminents et par les plus illustres amitiés: cependant il n'a jamais poursuivi cet honneur, surtout il n'a jamais fait de bassesse pour l'obtenir: ses prévenances, au contraire étaient plutôt pour les humbles, son affabilité tout spécialement pour les pauvres, sa bienveillance la plus empressée pour les enfants. C'était là ses affections de choix, et pour soulager ses amis favoris ou pour leur faire plaisir, il se dépouillait jusqu'au dénûment de la plus humble pauvreté: Comme le premier diacre de la sainte Eglise, il pouvait dire de ses modiques ressources: "in sinu pauperum... deportaverunt manus istae," car pour lui-même, sa dépense était nulle et plus nul encore l'or ou l'argent par lui amassé.

Mais le Séminaire de Nicolet n'a pas été le seul théâtre de son travail, de son dévouement et de sa salutaire influence. Son coeur était assez large pour embrasser d'autres objets, son amour assez ardent pour rayonner en même temps sous plusieurs toits, sa parole assez abondante et assez facile pour nourrir à la fois plusieurs troupeaux. Sa charité était assez riche pour semer partout l'édification, sa science assez variée pour répondre à tous les besoins. Toutes les communautés de Nicolet sauront avec amour vénérer à jamais le très bon père Bellemare comme l'un de leurs insignes et plus distingués bienfaiteurs. Nicolet tout entier lui doit un tribut d'éternelle reconnaissance: on ne le connait peut-être pas assez mais bien peu d'hommes se sont sacrifiés autant que lui en sa faveur, bien peu ont fait autant pour préserver Nicolet d'une fatale décadence, et lui assurer, au contraire, un principe de constante et toujours croissante prospérité.

Honneur donc à cet homme de bien à cet homme véritablement grand, à l'égard duquel notre premier pasteur aussi bien que le plus humble de ses prêtres et de ses fidèles tient à proclamer son respect, sa vénération et sa filiale reconnaissance; qu'elle vive à jamais la mémoire de ce prêtre si humble et si bon, mais en même temps si grand et si estimable, que tant de sommités religieuses et civiles se sont empressées de prendre part à ses funérailles; que son souvenir soit pour nous tous une constante prédication, un puissant entraînement à la vertu. Surtout soyons généreux dans notre souvenir: il peut avoir besoin de secours: offrons à Dieu des sacrifices en faveur de celui qui aimait tant à se sacrifier pour les autres; prions pour celui qui savait si bien prier pour tous afin que Dieu l'introduise au plus tôt dans le royaume de l'ineffable lumière, de l'internelle paix. Ainsi soit-il (1)

⁽¹⁾ L'oraison funèbre, que le lecteur vient de lire, a été écrite d'après les notes sténographiques prises le même jour qu'elle fut prononcée, le 28 mai dernier. M. l'abbé F.-E. Baril en possédait l'original, qui malheureusement, vient d'être détruit lors de l'affreux incendie du 21 juin, lequel incendie a réduit en cendres la Cathédrale, la Maison Mère des Sœurs de l'Assomption, de Nicolet, enfin l'Hospice Saint-Joseph, où résidaient Mgr Suzor et M. l'abbé Baril.



Peroir Social. (1)

. Monsieur le Président, (2)

Messieurs,

S'il était besoin de présenter une justification de mon sujet de conférence, je voudrais n'avoir que le temps de rapprocher deux strophes de deux poètes illustres. Il y a trente ans, Victor de Laprade, l'esprit hanté de la grandeur des périls d'alors, adressait ce vibrant appel à la jeunesse de France:

- "Dans l'affreux orage où nous sommes,
- "Il faut de plus mâles sauveurs;
- " Nous avons eu trop de rêveurs:

"Soyez des hommes!"

Il y a deux ans à peine, un autre vaillant qui connaît bien, lui aussi, la gravité des luttes actuelles, parce qu'il les a vécues et combattues, reprenant la strophe de Laprade, dans un com-

⁽¹⁾ Conférence donnée à l'Académie Emard, Collège de Valleyfield, le 22 février 106.

⁽²⁾ M. E. G. Bartlett, président de l'Académie Emard.

mentaire vraiment superbe, concluait sur une note plutût attristée et attristante:

- "Dans l'affreux péril où nous sommes,
- "Que peuvent nos efforts humains?
- "Hélas! il faut plus que des hommes:
 - "Il faut des saints!"

Des hommes et des saints! Les uns et les autres, ou plutôt, les uns ou les autres, puisque, dans le langage catholique, ces deux expressions sont presque convertibles, voila, à tout prix, ce qu'il faut aux sociétés actuelles: aux vieilles, pour les sauver; aux jeunes, pour les défendre. Et donc, voulant vous convaincre qu'il faut des hommes, et vous apprendre comment se font les hommes, je m'en vais vous parler de l'éducation de la volonté en vue du devoir social.

I

"La formation sociale a pour but de rendre le jeune homme apte à la vie sociale et au devoir social." D'où le corollaire s'impose: chaque individu doit être une personnalité robuste et active, un homme de combativité et de dévoûment. Qu'on me permette de reprendre à mon tour l'assimilation de certaines lois de l'ordre biologique aux lois de l'ordre social, et je dirai: si l'organisme vivant qu'est la société doit être essentiellement doué d'énergie morale; si, d'autre part, l'énergie du tout n'est que la résultante de l'énergie des parties, ne faut-il regarder comme pouvant être utiles au composé, bien plus, comme étant aptes à en devenir parties intégrantes, que les seuls individus qui possèdent les qualités essentiellement requises à la nature du tout; et, qu'en conséquence, sont nuls, et même dangereux pour la société, les individus dénués de l'énergie de la volonté? Ajoutons que dans la société, des forces dissolvantes se rencontrent. Il faut pour n'y pas succomber, pour résister, pour triompher, de l'endurance, de la combativité, c'est-à-dire encore de l'énergie morale. Qui ne sait pas se défendre, qui se laisse annihiler, compromet l'économie générale du tout, ébranle la solidarité des parties, et donc n'était pas apte à la vie sociale et au devoir social.

Mais ce sont là des devoirs que j'appellerais plutôt négatifs; il y a aussi des devoirs positifs. Nous n'avons pas qu'à recevoir de la société; nous avons à lui donner en retour de ses services. "La société humaine, disait le profond penseur qu'était Lamennais, est fondée sur le don mutuel, ou sur le sacrifice de l'homme à l'homme, ou de chaque homme à tous les hommes, et le dévoûment est l'essence de toute vraie société." Or, le don de quelque chose de soi, ou le don entier de soi-même, par cela seul qu'il est un don, et le plus grand de tous les dons, est aussi un sacrifice, et le plus grand de tous les sacrifices, et donc, requiert de l'énergie morale. Et quand ce don doit être continuel, persévérant, parce qu'il s'élève à la hauteur d'un devoir et d'une vertu, il faut, pour se donner toujours, et pour ne jamais se ressaisir, une énergie morale persévérante.

Voilà le devoir commun. Je n'oublie pas, messieurs, que je m'adresse à de futurs hommes de la classe dirigeante, et je vous rappelle que vos obligations sont autrement plus étroites devant la vie sociale et le devoir social. Le jeune homme des classes dirigeantes ne doit pas être seulement une intelligence, une lumière conductrice. Il doit être encore une force morale, une volonté dirigeante. De même que la masse des hommes ne sait pas penser par elle-même, ainsi elle ne sait pas vouloir par elle-même; et il faut que d'autres veuillent pour elle, comme ils pensent pour elle. La volonté fortifiée, disciplinée, supérieurement apte à conduire et à mouvoir les autres, ou à se mouvoir pour les autres, est donc un élément essentiel de l'homme social

dirigeant.

Dans tout composé vivant, il y a des centres vitaux dont l'action est supérieure à la réaction qu'ils subissent; en d'autres termes, il y a dans l'organisme humain, par exemple, des parties maîtresses qui donnent plus qu'elles ne reçoivent, et qui, en raison de cette mission plus élevée, parce que le bon ordre et l'économie de tout reposent spécialement sur elles, doivent être plus abondamment pourvues d'énergies et plus sûrement organisées. Ainsi l'homme peut perdre toute l'énergie vitale de ses membres inférieurs qui peuvent aller jusqu'à la paralysie com-

plète; il n'en continue pas moins d'avoir une vie, si le cerveau reste en bon état, si l'intelligence reste lucide; et l'histoire a gardé le souvenir de glorieux paralytiques qui étaient demeurés des puissances intellectuelles. Mais si l'énergie baisse au coeur ou au cerveau, si la paralysie se déclare à l'un ou à l'autre de ces points suprêmes de l'organisme, c'en est fait: l'homme r'est plus qu'une ruine intellectuelle et physique; c'est un cadavre qu'il faut mettre en cercueil et que la tombe attend.

Eh bien! jeunes gens d'éducation supérieure — c'est plus qu'un lieu commun de vous le répéter — vous êtes dans le grand tout vivant de l'organisme social, ces centres vitaux, ces parties maîtresses qui ont pour mission sublime de donner plutôt que de recevoir, et de l'énergie desquelles dépend l'énergie du tout. Vous êtes le cerveau et le coeur de la société; vous représentez le plus pur et le plus robuste de l'énergie intellectuelle et morale de votre race, le plus pur et le plus robuste alors de l'énergie nationale. Je dis plus, et je vais jusqu'au bout de mon raisonnement comparatif: l'énergie morale du reste de la nation dépendra, pour beaucoup, pour ne pas dire uniquement, de votre énergie morale à vous. Quand le coeur est sain, qu'il refoule dans les artères gonflées, un sang riche et pur, les bras de l'homme sont inlassables à la besogne, et il a le pied infatigable et leste pour aller joyeusement son rude chemin. Quand, dans une société, les hommes dirigeants, c'est-à-dire, pour une part, le coeur, ont de la saine vigueur morale, quand leur énergie se transmet aux classes inférieures en des artères invisibles, et par un phénomène d'endosmose sociale qu'il faut bien admettre puisqu'il se constate, vous avez alors une race qui a de robustes bras de travailleurs, et qui a la jambe solide et endurante pour aller jusqu'au bout de son chemin, pour marcher allègrement vers l'avenir, au pas des nationalités rivales. Mais quand un peuple baisse dans la valeur de ses classes dirigeantes, quand les classes d'en haut n'envoient plus aux classes d'en bas, ni idées lucides et fermes, ni impulsions vigoureuses; quand les classes d'en bas ne recoivent plus des classes d'en haut qu'une action énervante et anémiante; ou quand, ce qui va de pair, les classes d'en haut ne se servent de leur rang, de leur prépondérance, de leur fortune et de leur prestige, que pour abuser de leur mission, que pour mettre en circulation des idées subversives, que pour trahir ce qu'elles avaient le devoir de défendre et qui ne sera pas défendu sans elles, ou que pour jeter dans les énergies encore saines du travailleur, le virus des vices élégants, ou le ferment des libertés affolantes, quand le corps social se gangrène ainsi de la tête aux pieds, que tout ce peuple devient rapidement anémique, ce peuple, croyez-m'en, n'est pas fait pour dépasser la moitié de sa carrière, et les nationalités rivales que j'entends venir derrière au pas de course, passeront dessus, tout-à-l'heure, en piétinant son cadavre.

Que sera-ce maintenant, messieurs, si j'en viens, pour vous, au devoir de la défense? Ce devoir de la défense est pour vous plus impérieux. Vous devez être en état de vous défendre, plus que tout autre, contre les mauvaises influences de la société, parce que vous représentez des unités et des forces dont la corruption partielle ou totale a des contrecoups incalculables. Songez-y bien: c'est au coeur et au cerveau de la nation que retentira l'écho lamentable de votre chute.

Ce devoir de la défense est aussi, pour vous, plus difficile. Parce que vous serez de la classe dirigeante, vous allez tomber dans une division sociale qui est loin de valoir la division du peuple. Les appas, les dangers, là, sont autrement formidables que dans les classes populaires, où, pour la plupart, vous avez jusqu'ici vécu. Vous m'attendez, sans doute, à la peinture de ce milieu où votre éducation, votre devoir professionnel ou politique vont nécessairement vous jeter. Le sujet est alléchant, mais je ne veux pas me laisser entraîner. Je dirai seulement, messieurs, que pour ceux qui ont les yeux ouverts et qui ne se refusent pas à voir le chiffre incalculable des séductions qui guettent le jeune homme à son entrée dans la vie publique: séduction de volupté, séduction de péculat, marchés de principes et marchés des consciences; que pour ceux qui sont alarmés de l'immoralité manifeste et de plus en plus effrayante de nos moeurs politiques, depuis les moeurs électorales ou parlementaires jusqu'aux moeurs municipales; que pour ceux qui constatent avec effroi la complicité de l'opinion publique se faisant de plus en plus indulgente pour les cyniques triomphes de l'agiotage et du succès quand même; que pour ceux, enfin, qui

comptent ceux qui sont tombés et ceux qui sont restés debouts, la persuasion inéluctable qui leur vient à tous ceux-là, est qu'il faut dire malheur! dix fois malheur! à ceux qui entrent dans la vie avec le moindre germe de faiblesse, avec quelque côté de leur caractère accessible à la tentation ou à la peur, et que le jeune homme d'aujourd'hui qui voudrait faire sa conscience imprenable, n'aurait pas assez autour de la poitrine, du "robur et aes triplex," dont parle le poète romain, mais qu'il faut qu'il se hâte, cette conscience, de la fortifier et de l'escarper comme une citadelle à la Gibraltar.

Si laissant là le devoir de la défense, nous en venons au devoir social positif, l'énergie morale vous est-elle moins nécessaire? Le devoir social, messieurs, existe pour tous. Mais pour vous, il existe encore plus impérieux et plus considérable, parce que vous avez reçu plus que les autres, et que, ce que l'on reçoit en plus, comme dit Brunetière, n'augmente pas nos droits, mais nos obligations. Il existe, ce devoir, surtout à notre époque et dans nos états de sociétés démocratiques, avec le caractère d'une nécessité telle que, de l'aveu commun, on ne saurait plus s'y dérober sans la plus révoltante des lâchetés, et peut-être, faudraitil dire sans crime. Or, ce devoir, non seulement il a des difficultés, mais encore — oserai-je le dire? — aurez-vous à combattre pour garder votre foi en son existence et en sa nécessité. Vous irez dans un monde où l'on n'y croit pas. Voulez-vous entendre là-dessus, le sentiment de monsieur Henri Bourassa: "Comment se fait-il — se demande cet homme politique qui sait ce dont il parle — comment se fait-il que, dans notre pays, nous parlerons surtout de la province de Québec si vous voulez, bien que le même phénomène se manifeste un peu dans tous les groupes catholiques du Canada — comment se fait-il qu'il semble souvent, que le degré d'instruction et de fortune soit en proportion inverse du sentiment des responsabilités sociales? ou si vous voulez que je m'exprime d'une façon plus simple encore, comment se fait-il qu'à mesure que la plupart de nos compatriotes acquièrent plus de connaissances, plus d'argent, plus d'influence, ils semblent se désintéresser davantage de ce qu'ils doivent à la société, au point de vue religieux et au point de vue patriotique?" ("Le devoir social de la jeunesse catholique," discours prononcé par M. Henri Bourassa, le 8 juin 1905, devant le "Cercle Duhamel," de l'association catholique de la jeunesse canadienne-française).

En face de ce scepticisme, jeunes gens, vous voudrez sans doute garder toute votre foi à l'existence du devoir social. A la bonne heure! Mais quand on veut se mettre en travers d'un torrent de préjugés, n'oubliez pas, je vous prie, qu'il faut se sentir un peu d'acier moral dans la volonté, avoir quelque chose de l'impassible roc qui se rit de toutes les fureurs et de toutes les avalanches.

Faut-il moins d'énergie morale devant les difficultés du devoir lui-même? Au fond, quelles sont les exigences de ce devoir? Il faut donner de son temps, de son argent, de son bien; et il faut en donner jusqu'à la fin. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi, ce qui est presque de l'héroïsme, messieurs, se donner soimême. Vous trouverez nombre de prétendus hommes de charité qui prodigueront leur temps, qui verseront peut-être des millions dans la caisse des oeuvres sociales, mais n'allez pas leur demander, par exemple, de donner de leur âme, de leur coeur, une parcelle d'eux-mêmes aux souffrances d'autrui, ou vous trouverez ces âmes hermétiquement fermées, aussi solidement nouées que les cordons d'une bourse d'avare. C'est qu'en effet, rien n'est moins rare que de donner à la charité tous ses biens, et que rien n'est plus prodigieusement rare que de donner une parcelle de soi-même. Et ce n'est pas une fois, un jour seulement qu'il faut se donner, c'est toujours, c'est jusqu'à la fin. Et'se donner ainsi, souvent avec la conscience d'être méconnu, de faire mille ingrats pour un reconnaissant, se donner sans profit apparent, jeter le grain dans les sillons laborieusement ouverts sans le voir lever, puisque "autre est celui qui sème et autre est celui qui moissonne," croit-on que cet héroïsme soit possible aux âmes qui n'ont pas l'exercice de la continuité, de la persévérance, à celles qui ne se sont pas donné préalablement la preuve des inlassables énergies?

Le devoir social devient d'une difficulté tout-à-fait sérieuse, quand il se confond avec le devoir politique. Il y aura peutêtre des circonstances dans votre vie où vous serez dans l'obligation de sacrifier totalement la grande fortune qu'aurait pu

4

vous faire la carrière professionnelle, pour donner à votre pays qui en aura besoin, toute votre vie et tous vos labeurs; des circonstances où vous devrez renoncer aux positions lucratives, où vous devrez jouer le rôle apparemment stérile d'homme d'opposition, parce que le portefeuille de ministre, le fauteuil de sénateur, et quoi encore?... seront à un prix, non pas trop haut, mais trop bas pour les convictions chrétiennes et la conscience d'un patriote intègre. Si vous êtes journalistes, vous devrezrenoncer peut-être à la grande presse, la seule qui paie, et où vos talents vous vaudraient de grosses rémunérations, parce que ce genre de journalisme est incompatible souvent, je ne dis pas avec l'honneur d'un chrétien, mais même avec la simple dignité d'homme. Vous devrez agir alors comme notre catholique Tardivel, dédaignant, avec une fierté et un désintéressement que l'on ne connaît plus assez, les amorces de la grande presse aussi bien que les offres des politiciens, et s'attachant avec opiniâtreté, avec amour, à son ingrat journal hebdomadaire, parce que l'abandon de La Vérité, c'eut été briser dans ses mains sa vaillante plume de journaliste catholique, et forligner au devoir social.

Messieurs, vous le voyez, je ne fais qu'effleurer ces questions: elles m'entraîneraient trop loin et elles feraient éclater le cadre d'une conférence. Je crois vous en avoir dit assez, néanmoins, pour vous faire présumer la dose d'énergie morale qu'il faut posséder, quand on a, comme à votre âge, la fière ambition de ne pas trahir son devoir dans la société. Vous devez comprendre de même, avec quelle urgence, le devoir de la culture de votre volonté s'impose à vous. Quand les germes de la phtisie morale flottent partout dans l'air, il n'y a qu'un moyen de prouver qu'on ne veut pas succomber, c'est de supprimer dans sa constitution morale tout terrain propre au travail de ces dangereux microbes. Le procédé de l'immunisation préventive est e seul ici qui soit véritablement sauveur. Aussi, quand devant vos camarades, messieurs, vous protestez de votre résolution de vous donner à l'action catholique, d'accepter le devoir social avec toute son ampleur et tous ses sacrifices, ne vous croyez pas toujours sur parole, parce que l'âge n'est peut-être pas encore passé pour vous où l'on prend des mots pour des convictions; JUILLET

mais si vous voulez vous faire la preuve infaillible de votre sincérité, voyez, sans doute, quelle est la mesure de votre foi, la solidité de votre entraînement actuel relativement à ce devoir, c'est ce qu'importe le plus; mais aussi voyez quelle est votre force de persévérance et d'endurance, de quel métal est faite votre volonté, si c'est de l'indomptable acier, ou de mauvais fer rouillé, ni battu, ni trempé.

II

Mais il est temps de parler de choses plus pratiques, et, puisqu'il faut être homme à tout prix, voyons comment se font les hommes. Ici, messieurs, je ne puis m'empêcher de vous signaler une méprise souverainement malheureuse, dans laquelle, hélas! donnent un trop grand nombre de jeunes gens. A quoi, pensez-vous, faut-il presque généralement attribuer la faillite de tant d'éducations? A bien des causes sans doute, mais il en est une qui me paraît primer toutes les autres: non seulement on ne fait pas à la préparation morale la part qui lui convient, mais on l'oublie totalement. On juge du progrès de son éducation uniquement aux manifestations de sa vie intellectuelle. Et l'on ramène toute son éducation, ou peu s'en faut, au développement de son intelligence. Vous êtes ici, devant moi, l'élite d'une communauté. Nommez-moi, parmi vous, les jeunes hommes qui, connaissant les droits de la volonté, admettant son rôle peut-être prépondérant dans le gouvernement de la vie privée, comme sa nécessité absolue dans la vie sociale, voient se dresser devant eux le problème de son éducation, avec la force et le caractère d'une nécessité impitovable, se sont fait de cette conviction un principe directeur, et se préoccupent sérieusement de donner à cette volonté, l'attention et le soin que réclame la grandeur de son rôle. Aussi les enfants prodiges ne sont-ils pas rares parmi notre jeunesse, parce que la Providence ne nous a pas ménagé les talents; mais quand on cherche en derrière ces petits météores intellectuels, dans ces esprits brillants, dans ces forts en thème, en version, en mathématiques, — voire même en musique (!) — la force de vouloir et de résise 'ance, l'énergie morale, la tige d'acier, on ne trouve que le roseau flexible et mou. Et quand ces méprises d'éducation sont, hélas! 'trop générales, faut-il aller chercher si loin l'explication du grand nombre d'hommes, chez nous, doués des plus merveilleux dons de l'esprit, capables de tous les plus beaux gestes de l'éloquence théâtrale, mais qui ont dans la logique de leur caractère de capituler au premier coup de canon de l'ennemi.

Comment se fait donc l'éducation d'une volonté? Il faut à la volonté pour agir virilement, des lumières et une force. La lumière, c'est la conviction, la possession des principes, la connaissance du devoir. Je laisse de côté cet aspect de la question qui vous sera présenté dans une conférence spéciale sur la préparation intellectuelle. Je passe outre également à la principale des forces, celle que la Religion met à notre portée, et qui nous donne le droit de dire avec l'Apôtre: "Quum infirmor, tunc potens sum." C'était le sujet de la conférence précédente. Je me place au point de vue exclusivement humain, et je me demande: quelles sont les ressources d'ordre naturel dont dispose un jeune homme pour l'éducation de sa volonté? En d'autres termes, où réside la force de la volonté en dehors de la force des convictions et des forces surnaturelles? A quoi, je réponds: dans la force des habitudes. Quels sont maintenant les moyens d'acquérir de fortes habitudes? C'est ce que nous allons voir.

Disons d'abord que nous naissons sans habitudes, tout au plus avec une tendance à telle ou telle autre, tendance jetée en nous par les répercussions mystérieuses de l'hérédité. Ce que l'on appelle, maintenant, la période de l'habitude dans le développement de l'activité morale, c'est celle où les mouvements sont devenus "rapides jusqu'à l'instantanéité, faciles jusqu'à la presqu'inconscience." Mais cet état est lui-même, cela s'entend, le résultat de tout un entraînement vigoureux et persévérant. La facilité de nos actes vient de la brièveté, et partant de la facilité du chemin à parcourir entre la résolution et son exécution. La difficulté, on le voit déjà, a lieu quand la route entre la résolution et l'exécution se hérisse d'obstacles qui sont toujours, puisqu'il s'agit ici d'obstacles intérieurs, ou la présence de nos passions agissant en sens inverse de nos résolutions, ou l'absence des passions ne secondant pas la volonté. Vous entrevoyez maintenant, n'est-il pas vrai, quel problème la volonté doit résoudre

pour abréger, pour supprimer même la distance et les obstacles entre ses résolutions et leur exécution. Elle doit à coups d'efforts incessants, par un essai quotidien de ses forces, entreprendre la conquête des passions, ramasser les énergies éparses de l'âme et du corps, les secouer au besoin, les discipliner, les dompter, les canaliser, et établir une convergence, une direction unique de toutes les forces, de toutes les activités de l'être humain. Grand et suprême travail, messieurs! Est-il difficile? Oui. Est-il impossible? Non. Que la volonté agisse, qu'elle prenne le sceptre dans le jeune homme. Parce qu'elle est plus forte, étant faculté spirituelle et libre, les passions contradictoires cèderont, d'abord frémissantes, puis comme tout animal sauvage et fougueux qu'on mate et qu'on assouplit, si on lui fait sentir la main inflexible d'un maître, elles se feront dociles et servantes, suivant et entraînant les autres énergies dans la course à l'action. Et c'est ainsi que l'on a pu dire que la formation de la volonté est une lutte contre la dispersion des énergies de l'âme, uns prise de possession de l'homme par soimême. C'est, au-dedans de soi, faire succéder l'ordre à l'anarchie; c'est l'exploitation intelligente et complète de toutes ses ressources morales.

Mais remarquez en passant, je vous prie, comme ce travail est tout psychologique, tout personnel, tout intérieur, qu'il nécessite le déploiement de l'activité libre, et que tous les actes imposés de l'extérieur, accomplis avec automatisme, sans ébranler aucunement l'activité intérieure, sont de nul effet pour la création des fortes et bonnes habitudes.

Voulez-vous une image de ces deux états du jeune homme, avant et après la conquête de lui-même? Je l'emprunte à des spectacles qui vous sont familiers. Dans vos sorties bi-hebdo-madaires, vous allez quelquefois sur les rivages de la baie dont le miroir refait un peu le paysage par certains côtés si prosaï-quement prosaïque de Valleyfield. Après le défilé monotone des maisons et des rues, et la traversée des trottoirs cahoteux, la percée de vue qui, dans la saison du printemps, vous est ouverte soudain sur le lointain profond du Saint-François tout plein des bouffées d'un air libre qui vient dilater vos jeunes poitrines, le calme reposant qu'apporte avec soi le spectacle

d'une nappe d'eau, vous arrachent toujours, inconsciemment si vous voulez, quelques regards d'attention, et peut-être pour les natures plus poétiques, de contemplation idéaliste et rêveuse. Mais, tout-à-l'heure, quand vous déboucherez sur le grand pont de l'usine, vous n'aurez peut-être qu'un regard de rapide indifférence, pour la large et profonde masse d'eau qui s'engage et se presse entre les canaux et les donjons crénélés de la "Montreal Cotton." Et pourtant, messieurs, vous avez là des symboles dont la signification ne devrait pas ainsi vous échapper. La baie de Valleyfield, même baignée par un soleil d'avril, même réflétant dans la nuit les points d'or du ciel ou les illuminations de la ville naissante, c'est l'emblême des énergies humaines encore inexploitées. Ces flots représentent des forces, mais des forces passives, des forces éparpillées, des forces indisciplinées qui sont le jouet des vents et des courants. Si demain le vent souffle du nord, ces flots assailliront avec fureur les môles décrépis du gouvernement de Sa Majesté; si après-demain, ou le même jour, le vent tourne au sud, vous verrez les mêmes vagues faire volte-face, et se ruer aussi docilement vers le rivage opposé. Voilà l'image du jeune homme, et quelquefois, trop souvent, de l'adulte à la dérive, de l'homme et du jeune homme qui ont été trop lâches pour se conquérir, qui n'ayant aucune volonté à eux, aucune conviction parce qu'ils les ont toutes, ou qu'ils ont toujours celles des autres ou celles qu'ils veulent avoir, sont et resteront des machines entre les mains des plus forts, oscillant au gré de tous les courants et de tous les vents.

Pénétrons maintenant, si vous le voulez bien, dans l'intérieur de la filature. En face de ces machines géantes qui mettent en mouvement d'énormes pistons d'acier faisant mouvoir à leur tour des roues de métiers innombrables, vous vous récriez, et vous cherchez d'où peut venir cette puissance motrice formidable. Revenez sur le grand pont de tout-à-l'heure. Voyez-vous ce large et profond courant presque triangulaire qui s'engouffre là-bas, calme, impassible, presque solennel dans sa marche, toujours entraîné vers le même but, acquérant de la force et des énergies nouvelles à mesure que les parois du canal le resserrent et l'endiguent, et enfin, parvenu à terme, se jetant avec

sa lourde masse et toute sa force motrice, sur les aubes tournovantes des turbines gigantesques? Voilà la clef du mystère, et voilà le symbole des énergies du jeune homme canalisées, endiguées et entraînées toutes dans le même sens et vers le même but. Ne vous étonnez pas si demain ce jeune homme fait déjà des oeuvres viriles, si à l'époque de la virilité, il est devenu une puissance dans son pays, en tout cas, une force avec laquelle il faut compter. Quand la force morale s'accumule et se discipline ainsi dans une volonté, vous avez de ces hommes qui jettent dans l'humanité des principes de vie et des poussées d'énergies que le temps ne peut plus user ni arrêter. Vous avez un Garcia Moreno enchaînant d'une main le dragon révolutionnaire, et de l'autre, façonnant de toutes pièces, à sa guise, la république équatorienne du Sacré-Coeur; vous avez un Ximenès faisant l'Espagne de Charles-Quint, un Richelieu préparant la France de Louis XIV, un Charlemagne pétrissant la jeune Europe dans sa large main impériale.

Il reste à connaître les moyens pratiques qui s'offrent à vous dans la création des fortes habitudes. Ne perdez pas de vue, messieurs, le principe que j'émettais tout-à-l'heure, à savoir qu'il n'y a que les actes accomplis par l'activité libre, décidés dans l'intérieur qui mènent à la création de ces habitudes. Vous êtes des êtres vivants; or, dans toute vie, le développement procède du dedans; la vie ne se développe que de son propre mouvement, et la vie morale plus que toute autre forme de vie.

Si je passe en revue la multiplicité des actes qui sont accomplis par un jeune homme de collège, je crois pouvoir les ramener à deux catégories: il en est qu'appartiennent à la zone du règlement, d'autres qui sont d'une zone que j'appellerai neutre ou libre. Le bon usage du règlement, l'essai personnel de votre liberté, tels sont les deux moyens de former le jeune homme viril, et partant de faire de lui une véritable unité sociale.

Le règlement! voilà un de ces mots qu'un écolier n'a jamais cherché dans son dictionnaire parce que la signification s'en apprend... ailleurs. Avouez néanmoins qu'il est bien difficile aujourd'hui de faire du neuf dans la critique de la règle. Tout est dit, et l'on vient trop tard, depuis cinq à six mille ans qu'il y a des écoliers et... qui critiquent. Pourtant, j'ai peur de vous

apprendre, cette fois, une façon nouvelle de dire du mal du règlement. Je vais plus outre, messieurs; savez-vous ce qui, au collège, contribue le plus à faire de vous des êtres sans consistance et sans fermeté, des étudiants à la dérive, des automates sans personnalité? Le règlement. Savez-vous quel est votre irréconciliable ennemi? Encore le règlement!... Mais, rassurezvous, je ne veux pas l'abolir. Si le règlement est ainsi dangereux, ce n'est pas sa faute à lui, c'est votre faute à vous. S'il est vrai que c'est l'effort, et seulement l'effort libre qui accumule les énergies dans la volonté, qu'il y a préparation et finalement création d'habitudes chaque fois que personnellement vous déployez votre activité personnelle, le règlement ne pourrait être nuisible à cette oeuvre, que s'il supprimait tout effort et toute liberté. En va-t-il ainsi? Nous allons voir.

Deux sortes d'obéissances peuvent être données au règlement collégial: l'obéissance passive et l'obéissance active. La première, l'obéissance passive, c'est l'obéissance de ceux qui obéissent sans savoir à qui et sans savoir pourquoi, de ceux qui ne comprennent ni la noblesse du règlement, ni la lo supérieure qu'il représente, ni le profit qu'il peut y avoir pour l'éducation dans une soumission libre et active; l'obéissance de ceux qui ne désobéissent jamais, non par respect du devoir, mais par indolence, préférant acheter la paix et la tranquilité par le laisser-aller, l'abdication d'eux-mêmes devant la contrainte extérieure; l'obéissance de ceux qui accomplissent les moindres actes de leur journée, avec la plus rigoureuse ponctualité peutêtre, non pas, par exemple, par esprit d'ordre et de régularité, mais qui trop heureux de n'avoir pas à organiser eux-mêmes le détail de leur vie, préfèrent s'en remettre passivement à la règle et s'énerver dans un automatisme perpétuel. Ah! ne me parlez pas de ces prétendus dociles, de ces êtres amorphes, de ces modèles dangereux que j'appelle le fléau d'une communauté, et dont la société ne saura que faire tout-à-l'heure, eussentils, pendant huit ans, vécu leur monotone vie de sage impeccable, et fussent-ils sortis de collège, la poitrine toute scintillante de médailles comme un maréchal de France. Croyez-moi, il peut y avoir dans ce frais émoulu de nos bancs, un produit de fabrication facile et peu rare qu'on appelle un bon garçon;

il n'y a pas ce qu'il devrait y être, ce dont notre pays, notre temps et l'Eglise ont besoin: de la substance d'homme. Et je vois bien qu'une éducation ainsi comprise et ainsi conduite puisse faire des abouliques, des caractères veules mûrs pour tous les "honorables compromis," des lazzaroni de l'effort qui auront toujours besoin d'une férule, qui mettront leur mérite à abdiquer entre les mains d'un chef ou d'un politicien quelconque, le pesant souci de vouloir et de se mouvoir par eux-mêmes. des tremples souples qui auront du caoutchouc au lieu d'acier à l'endroit de l'épine dorsale et qui pourraient laisser décrire à l'avance l'arc de leurs courbettes devant les magnats de la finance ou du pouvoir; mais des hommes vraiment affranchis et vraiment libres, mais des êtres robustement organisés, capables de décision et d'action, mais des virils vivant d'une vie indépendante, ne se mettant à genoux devant aucune idole, ne se courbant que devant les lois légitimes, sentant dans leurs os de la moëlle de lion, ayant de l'acier dans le dos et dans la poitrine, mais des caractères indomptables, des âmes granitiques, incapables de jamais souffrir un parlementaire entre l'intérêt et le devoir, non, je ne le vois pas.

Heureusement, à côté de cette obéissance passive, si désastreuse, qui n'est pas celle que l'on exige de vous, qui est même celle que l'on vous défend, il y a l'obéissance active, l'obéissance des natures intelligentes, libres et nobles. L'obéissance active n'est pas l'indépendance extravagante des jeunes présomptueux ou des jeunes fats qui prétendent ne relever que d'eux-mêmes. n'obéir qu'aux lois forgées par eux dans le parlement d'une conscience où siège comme premier-ministre, l'orgueil, entouré, comme collègues, des passions que vous savez. Elle n'est pas non plus l'obéissance irrégulière, anarchique, des impulsifs, des "incontrôlables et des incontrôlés" qui sont mus par l'instinct. Elle n'exclut pas davantage la régularité impeccable, pas plus qu'elle ne l'exige du reste, du moins dans les débuts. L'obéissance active, c'est celle du jeune homme qui se sert de sa raison et de sa foi pour obéir, celle du jeune homme qui sait à qui et pourquoi il obéit. Quand le règlement ne lui apparaîtrait pas comme l'expression détaillée des volontés actuelles de Dieu sur lui, il lui suffirait d'y découvrir une raison sage, une volonté

supérieure à la sienne, pour y conformer librement, sans crainte de déchéance, sa raison et sa volonté personnelles. Il sent lui aussi, l'aiguillon des passions frémissantes qui le pousseraient volontiers à la révolte; il éprouve, pour en avoir souffert, les saillies désordonnées d'une liberté encore aventureuse; mais il sait aussi que tout mouvement ordonné dans sa vie morale, développe, accroît cette vie morale; il sait qu'à poser chaque jour des actes d'obéissance qui ne lui sont pas imposés de l'extérieur, mais qui ont été décidés et voulus dans le sanctuaire de sa raison et de sa liberté, il dépose dans son âme, à l'état de systèmes liés ou d'infrangibles habitudes, tous les actes de sa vie presque indissolublement unis à des mobiles supérieurs, aux lois éternelles de la conscience et de la vertu... Et c'est tout le résultat possible d'une éducation bien faite. Ce jeune homme peut désormais commencer sa vie: il a ce qu'il faut pour faire une noble et grande vie. Il a affranchi sa liberté de la vassalité de l'instinct. Toujours avant d'agir et en agissant, il se servira de sa conscience et de sa raison; tous ses actes auront une tendance quasi-irrésistible à se rattacher aux mobiles d'une morale élevée. Et donc, ce jeune homme que je salue, est devenu apte à la vie sociale et au devoir social. Pour tout dire, ce jeune homme est un homme, et s'il manquait de devise, je voudrais qu'il eût celle du héros cornélien: "je suis maître de moi, je le suis, je veux l'être!"

Voilà, messieurs, ce que peut faire le règlement quand il est observé par un jeune homme intelligent. Mais est-ce bien là la seule ressource pour faire l'éducation de sa volonté? J'ai partagé, tout-à-l'heure, les actes de votre vie de collégiens en deux catégories bien tranchées: ceux qui appartiennent à la zône du règlement, ceux qui appartiennent à la zône libre. Quelle est-elle bien cette zône libre? Vous savez, messieurs, par une expérience qui ne saurait vous être plus personnelle, combien la règle est impuissante à commander toutes les actions de votre vie, combien en fait beaucoup lui échappent, et combien alors ils parlent d'une chose qu'ils ne savent pas, ceux qui, pour critiquer le régime de l'internat, prétendent que pendant tout un cours d'étude, depuis le premier jour jusqu'au dernier, l'adoles-

cent n'a pas à faire usage de sa volonté, n'a pas à délibérer, à choisir, à décider l'emploi d'aucune heure de ses journées scolaires, sauf pour flâner à l'étude et ne pas écouter en classe. Et quoi donc? L'essai de votre liberté, y a-t-il une heure de votre vie collégiale où vous n'avez occasion de le faire? La règle vous impose des devoirs d'étude, mais peut-elle et veut-elle règlementer la partie libre de votre temps? La règle guide l'ensemble de vos lectures; mais dirige-t-elle toutes vos lectures? La disposition d'une seule heure d'étude, même avec un travail imposé, n'est-elle pas laissée pour beaucoup entre les mains de votre seul conseil? Que de circonstances enfin où vous agissez en dehors des mailles du règlement! Et n'est-il pas vrai que ce même règlement ne peut rien sur les actes de votre vie intime. sur la grande partie des actions de votre vie religieuse, sur toutes celles de votre initiative personnelle? Donc, l'internat peut avoir des inconvénients que nul ne conteste, mais lui faire porter la faute de l'engourdissement et de la paralysie des volontés, sous prétexte qu'il accapare tout le déploiement de votre activité, c'est être de mauvaise foi, ou parler en irréfléchi d'une chose que l'on ne sait pas.

Et maintenant, dans cette carrière ouverte à votre liberté, à côté du règlement, vovez-vous les précieuses ressources qui s'offrent à vous pour hâter l'avenement de votre virilité? Si la vie ne se développe que de son propre mouvement intérieur — pour rappeler un principe qu'il ne faudrait pas prendre pour un refrain — ne faut-il admettre que là où la vie, l'activité personnelle se déploiera plus librement, en dehors de toute impulsion étrangère, ne relevant que de sa propre autonomie, n'emprun. tant qu'à elle-même, ne faut-il admettre, dis-je, que là le développement sera plus large, plus rapide, et plus volumineuses les poussées d'énergies nouvelles que vous sentirez refluer au dedans de vous? Et alors?... alors, messieurs, vous qui avez tous recu la vocation à la vie d'homme, exercez-vous à vivre comme des hommes. Au lieu de vous réfugier dans la zône de vos actes libres pour pouvoir ne plus vous souvenir que vous avez une conscience et une dignité à sauvegarder, pour mésuser follement de votre liberté, faites plutôt l'essai loyal et généreux de cette liberté. Vous vous plaignez si souvent qu'on ne vous traite

pas comme des hommes; faites la preuve d'abord, quand on vous en laisse la faculté, que vous n'êtes pas que des enfants, que des singeries d'hommes.

III

Avant de conclure, si je devais vous laisser un mot d'ordre, je vous dirais: Emparez-vous de vous-mêmes! Substituez partout dans votre vie, l'acte volontaire à l'acte spontané, la liberté à l'instinct. Tâchez de vous souvenir que sur la voie ferrée du règlement, vous n'êtes pas un train de wagons tiré par une locomotive, mais des passagers de première classe en route pour le pays de la virilité et de la liberté. Dans votre éducation c'est bien grave ce que je m'en vais vous dire — ne perdez pas de vue que le premier rôle vous appartient. "L'art de l'éducateur, dit saint Thomas, n'agit pas comme l'agent principal, mais il aide cet agent qui est le principe interne, en le fortifiant et en lui fournissant du secours." — "Dans l'éducation, ainsi parle Mgr Dupanloup, ce que le maître fait est peu de chose; ce qu'il fait faire est tout." — Toute la conférence a dû vous le prouve? du reste, la direction du meilleur des maîtres est fatalement vouée à l'échec, si elle est en face d'une volonté obstinément mauvaise ou indocile. On ne fait pas de tous les dauphins ou de tous les fils de dauphin des duc de Bourgogne, fût-on le maître incomparable qu'était Bossuet.

Et parce que vous êtes les futurs hommes de la classe dirigeante, faites l'éducation de votre volonté en vue de votre devoir social. Avant dix ans, vous ferez et vous représenterez, pour la plus large part, l'énergie nationale. Un double devoir vous incombe à l'égard de cette énergie; vous devrez la défendre et vous devrez l'accroître.

Vous devrez la défendre. Elle est en butte actuellement aux attaques les plus dangereuses parce que les plus subtiles. Tout en l'exaltant outre mesure, on la mine sourdement par le sans-gêne inouï avec lequel les condottieri de la politique ou du journalisme prodiguent, à droite et à gauche, le nom d'homme, titre après celui de chrétien, qui devrait être celui de la noblesse la plus haute. Que de tendances dans notre pays à

faire à l'homme une taille de Liliputien! On charge du fardeau de ce grand nom des épaules qui en sont écrasées, et jamais peut-être, l'on n'avait vu tant de nains affublés du manteau de nos grands morts. Nous autres, catholiques, nous devrions être les derniers à laisser se perdre la notion juste, intégrale et parfaite, de l'idée de l'homme. Nous devrions nous souvenir toujours que le mot homme est un vocable divin sorti de la bouche du Créateur, au sixième jour de la création, et qu'Il le destina à l'homme parfait, à la créature dont il fut dit "quod esset valde bonum." Disciples de Jésus-Christ, ce mot devrait constamment évoquer sous nos veux l'humanité idéale du Fils de l'Homme qui assigna sa perfection comme terme de notre perfectionnement moral. Ne sovez donc pas trop avares, messieurs, de vos admirations — l'impuissance à admirer est la marque d'un coeur et d'un esprit médiocres — mais n'en soyez pas trop prodigues non plus. Appelez de ce beau, grand et robuste nom d'homme, car nous en avons encore, ceux qui selon Ollé-Laprune, incarnent ici-bas, au plus haut degré, l'idée de la nature humaine, et qu'on reconnaît à travers toutes les races et toutes les époques, par les deux caractéristiques de force et de générosité. Mais refusez-le impitovablement, avec une sainte intransigeance — car l'énergie nationale y est intéressée — à tous ceux qui ne représentent ici-bas que le succès malhonnête. la richesse scandaleuse, la lâcheté résignée, l'abus de l'intelligence, le génie dévoyé, la force brutale; en un mot, à tous les exploiteurs de toutes les faiblesses, à tous les faibles assez pleutres pour être victimes des exploiteurs.

Cette mégalomanie qui fait conduire tant de pygmées au Panthéon canadien, n'est pourtant pas le seul danger, ni peut-être le plus grand. Elle est accompagnée d'une doctrine toute récente que de nouveaux prophètes répandent d'un bout à l'autre de la province, doctrine déprimante, inventée pour réhabiliter toutes les faiblesses sous le masque d'une prétendue habileté. Ne va-t-on pas répétant que les minorités ne doivent plus prétendre au droit commun, et qu'elles ne sauraient se maintenir dans l'intégrité de leurs droits politiques, en dehors de la concession perpétuelle érigée en système? Vous irez répondre, messieurs, à l'évangile du conciliatorisme qu'il fait mentir la

science sociale, l'histoire générale et l'histoire canadienne. La justice, ce fondement de la vie sociale et politique des nations, ne sort pas du sacrifice, mais du respect des droits des faibles et des minorités. Je cherche en vain dans l'histoire du monde, une liberté qui ait été conquise par autre chose que la lutte à outrance. Le mot de Montalembert reste éternellement vrai: "La liberté ne se donne pas, elle se conquiert." Qu'on étudie maintenant l'histoire nationale, puisqu'on prétend y trouver la confirmation de ce "système du moins possible;" qu'on retourne une à une les pages de cette épopée de la valeur indomptée et des chevaleresques énergies: qu'on la feuillette à partir de la fière riposte de Champlain à la sommation des frères Kerth, en passant par l'immortel Dollard jurant de ne jamais demander quartier, par Frontenac et son sublime défi à l'envahisseur, par 1760 et sa suprême revanche, pour arriver aux luttes géantes de l'évêque Plessis, de Papineau, de Lafontaine et de Cartier, et l'on verra que de 1629 à 1842 et de 1842 à 1867, chaque fois que de graves périls ont provoqué la manifestation du caractère national, ni la concession ni la reculade n'ont été dans les traditions de la race.

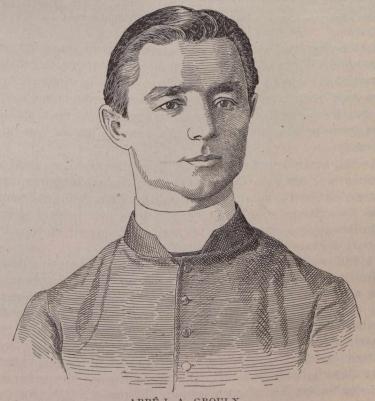
L'énergie nationale, messieurs, vous ne travaillerez pas seulement à la défendre, mais vous travaillerez aussi à l'accroître. Il faut l'accroître si l'on veut que la race ne forligne pas à sa mission. Nous n'avons pas du tout réglé cette question de la force morale de notre peuple — et il faut qu'on le sache quand nous avons protesté que nos hommes valent bien ceux des autres races au Canada. Etant la minorité, il ne nous suffira pas de valoir les autres, il faut valoir mieux que les autres, sous peine de subir la tyrannie ou l'absorption. J'en profite pour dire qu'un jeune Canadien-français qui prétendrait être le vrai fils de sa race, devrait se distinguer surtout par l'énergie morale. Notre rude climat, l'air vaste et libre que nous respirons, le sévère horizon de notre pays assis sur un immense banc de granit qui est l'ossature de notre continent comme celle de nos montagnes, la robuste origine des aïeux, l'héroïsme incroyable de leur vie, nos luttes politiques, notre caractéristique presque générale de peuple travailleur du sol, enfin les particularités de vie d'une race grandie, comme l'érable qui en est le symbole, sur les pentes des côteaux rocheux, ou au flanc des montagnes abruptes, tout, selon la nature, l'atavisme et les moeurs, nous prédestine à la qualité da race granitique.

Devenons donc des caractères granitiques. La grandeur de notre mission n'aura plus alors de quoi tant nous effrayer. "Car ne l'oublions pas, le vrai criterium de l'excellence d'une nation" — autant vaut dire de sa puissance d'action — dit Emerson, "ce n'est ni le chiffre de la population, ni la grandeur des villes, ni l'abondance des récoltes, mais l'espèce d'hommes que le pays produit." — Sans doute c'est un rêve d'enthousiaste fou que d'ambitionner une sorte de suprématie intellectuelle en Amérique. Et l'on ne se gêne pas de nous le dire. Mais c'était aussi un rêve de fou pour nos pères, il y a trois cents ans, de vouloir jeter ici, au sein des forêts de la barbarie, les assises d'un royaume catholique et français. Ce fut un rêve de fou, après 1760, pour la poignée d'hommes qu'étaient nos ancêtres, de prétendre à la survivance de leur race et à l'autonomie nationale. Et pourtant ce royaume catholique et français a été fondé; et pourtant cette race a survécu; notre autonomie, nous l'avons conquise; nous avons prouvé qu'en restant nous-mêmes, qu'en restant fidèles à nos traditions, qu'avec de l'endurance, de la lutte et de la foi, nous nous faisions fort de réaliser, même en Amérique, les rêves insensés.

Aujourd'hui, pas plus qu'hier, ne redoutons les obstacles. Messieurs, vous connaissez une des hypothèses scientifiques qui prétendent expliquer la formation des bancs de Terreneuve. Quand les banquises qui descendent de la mer polaire, arrivent à la latitude des côtes du Labrador, elles rencontrent dans leur route, les souffles brûlants du Gulf-Stream. Les chaudes haleines du courant mexicain ont vite raison des colosses de glace qui s'effritent rapidement, laissant tomber au fond de la mer, tous les débris qu'ils ont arrachés au flancs des terres arctiques. Et les bancs de Terreneuve se seraient ainsi formés de ces débris amoncelés par les siècles.

Jeunes gens, vous aurez dans votre vie à faire face contre bien des obstacles. Vous serez traversés dans votre route et dans votre mission, par les *ice-bergs* du scepticisme, du fanatisme, de la séduction, du blasement. Laissez souffler là-dessus le vent chaud de vos enthousiasmes juvéniles. Soufflez opiniâtrement, et sans jamais vous lasser, avec toute la chaleur brûlante de vos âmes. Gardez toutes vos forces, toute votre énergie persévérante, multipliez-les, accumulez-les chaque jour, pour souffler longtemps, pour souffler toujours avec la même ardeur intense. Les colosses s'effriteront; et de leurs débris, vous aurez formé mieux qu'un banc de Terreneuve au fond de l'Océan; vous aurez mis sous nos pieds un sol ferme et libre, une terre pétrie, comme celle des aïeux, de l'héroïsme chevaleresque, où viendra retentir, fier et alerte, le pas des grandes générations de l'avenir.

L. A Groulx.
Professeur au Collège de Valleyfield, Qué.



ABBÉ L.-A. GROULX, Professeur au Collège de Valleyfield.

A Frayers les Paits et les Qeuvres

La session du Parlement anglais.—Les mécomptes du cabinet Campbell-Bannerman.—Le bill d'éducation.—Ses dispositions,—La destruction de l'école confessionnelle.—Protestation des évêques catholiques.—La grandiose manifestation de l'Albert Hall.—M. Charles Russell.—Les amendements en perspective.—En Russie.—Le Douma et le Gouvernement.—En France.—Le ler mai, le 6 mai et le 20 mai.—Les élections.—Le triomphe du Bloc.—Ses conséquences.—Socialistes et radicaux.—Les journaux catholiques.—L'Univers et la Vérité ont des vues divergentes.—La question de la séparation.—L'Assemblée des évêques français.—Rumeurs d'acceptation de la loi.—L'essai loyal et l'essai canonique.—Le nouveau Parlement.—M. Brisson président de la chambre.—Les finances françaises.—Les élections belges.—L'attentat de Madrid —Le livre de M. Siegfried.—Au Canada.

La session du Parlement anglais ne donne pas au gouvernement libéral issu triomphalement des dernières élections toute la satisfaction qu'il pouvait espérer. Depuis qu'elle est commencée, il a éprouvé beaucoup de désagréments, et a dû constater que les majorités trop considérables offrent de grands dangers, lorsque leur homogénéité n'est pas en proportion de leur masse.

Le bill scolaire présenté par M. Birrell, président du Bureau d'éducation, au nom du gouvernement, a soulevé une opposition ardente. Plusieurs des hauts dignitaires de l'église anglicane se sont prononcés contre ses dispositions, et l'épiscopat catholique tout entier, appuyé par tout le clergé et tous les fidèles, a déclaré la guerre au projet de loi.

Ce bill, que le Tablet appelle avec une mordante justesse une "nouvelle loi pénale," comprend quarante articles, répartis en cinq sections. La première partie traite des écoles élémentaires; la seconde des dotations éducationnelles, (educational endowments); la troisième contient des amendements divers; la quatrième s'occupe particulièrement du pays de Galles; la cinquième contient simplement trois clauses supplémentaires. C'est dans la première et la deuxième parties que se trouvent principalement les clauses iniques du projet. D'après la loi

Balfour, votée en 1902, l'Angleterre possède actuellement un système scolaire qui n'est certainement pas parfait, mais qui rend justice aux diverses dénominations religieuses, dans une large mesure. En matière d'instruction primaire l'autorité locale appartient aux conseils des comtés, des bourgs et des districts urbains, lesquels doivent avoir un comité d'éducation. Toutes les écoles du district sont sous l'autorité de ce conseil, mais les écoles volontaires, ou en d'autres termes confessionnelles, sont sous la direction immédiate d'un bureau de directeurs, nommés en majorité par les "trustees" de ces écoles. C'est à ces directeurs qu'appartient la nomination de l'instituteur. Le conseil du bourg ou du district urbain, reçoit toutes les allocations du gouvernement, perçoit toutes les taxes ou cotisations scolaires et applique également les unes et les autres à toutes les écoles, volontaires ou non volontaires. A l'heure actuelle, il y a en Angleterre 14,000 écoles volontaires dont la population dépasse quelque peu celle des écoles non volontaires.

Le bill de M. Birrell décrète que toutes les écoles volontaires devront être placées sous la direction des autorités locales, enlevant ainsi cette direction aux bureaux nommés par les trustees de ces écoles. Voilà le changement principal que la nouvelle loi aurait pour effet de décréter, et il suffit d'un peu de réflexion pour juger qu'il est capital. Aujourd'hui les écoles volontaires, ou, en nous plaçant au point de vue qui nous intéresse particulièrement, les écoles catholiques sont sous la direction immédiate d'un bureau dont la majorité des membres est nommée par les trustees, c'est-à-dire par les fondateurs et les soutiens de ces écoles. Pour être plus précis, les catholiques dirigent leurs propres écoles au point de vue religieux, et reçoivent leur part des allocations et des taxes scolaires. Si le projet Birrell est adopté, ils devront renoncer à la direction de leurs écoles, les placer sous l'autorité des conseils de comtés, de bourgs ou de districts urbains, et voir disparaître le caractère confessionnel de ces établissements. Ou bien, s'ils veulent conserver la direction de leurs écoles, ils ne recevront pas un sou des allocations et des taxes, auxquelles cependant ils contribueront comme tous les autres citoyens. En un mot ils paieront pour soutenir des écoles où leur conscience leur interdira JUILLET

d'envoyer leurs enfants, et il leur faudra se saigner ensuite pour maintenir des écoles conformes à leur foi religieuse. Ils se trouveront dans la même situation légale que les catholiques du Manitoba, de Winnipeg en particulier. Voilà l'iniquité qui soulève en ce moment l'indignation de tous les catholiques des trois royaumes, et qui fait descendre les évêques dans l'arène.

Sans doute, pour pallier l'injustice du projet, on y a introduit les clauses 3 et 4 dans lesquelles on essaie de pourvoir à ce que l'on appelle des "facilités" et des "facilités plus amples" relativement à l'instruction religieuse (facilities and extended facilities for religious instruction); mais ces clauses sont illusoires et repoussées par les évêques comme non satisfaisantes. Par la clause 3, dans certains cas il pourrait y avoir de l'instruction religieuse deux matinées par semaine, et par la clause 4, dans un district urbain de plus de 5,000 âmes, quand les parents des quatre-cinquièmes des enfants fréquentant une école le demanderont, l'autorité locale éducationnelle pourra, si elle le juge à propos, permettre qu'il y soit donné une certaine instruction religieuse, mais aux dépens de ceux qui la demanderont. C'est purement et simplement le régime du bon plaisir.

Pour achever de donner à la mesure son véritable cachet, ajoutons qu'en vertu de l'article 7 aucune qualification reli-

gieuse ne doit être exigée d'aucun instituteur.

Voilà dans ses grandes lignes le bill injuste et antireligieux que le nouveau cabinet libéral anglais veut imposer au pays, grâce à son immense majorité. Il n'est pas surprenant que les évêques catholiques aient sonné le clairon de la bataille. Ils l'ont fait avec une ardeur, une résolution, une intrépidité qui nous enthousiasment. Voici la déclaration énergique que l'archevêque et les évêques de la province ecclésiastique de Westminster ont adopté dans une réunion tenue à Londres durant les derniers jours d'avril. C'est Sa Grandeur Mgr Bourne qui l'a rendue publique à l'assemblée annuelle de la Société de la vérité catholique, le 26 avril:

"L'archevêque et les évêques de la province de Westminster, ayant attentivement considéré les propositions faites par le gouvernement dans le bill d'éducation introduit récemment, sont obligés de les condamner comme fondamentalement iniustes: 1. — Parce que le bill donne aux autorités locales le droit de direction sur l'enseignement religieux dans les écoles publiques élémentaires, et le pouvoir de mettre les enfants sous l'influence éducationnelle continue de personnes qui peuvent être indifférentes, ou même hostiles aux consciencieuses convictions religieuses des parents de ces enfants.

2. — Parce que, tout en pourvoyant généreusement au cas des enfants dont les parents peuvent consciencieusement accepter pour eux ce qu'on appelle "le simple enseignement de la Bible," les dispositions concernant les enfants de ceux qui considèrent cet enseignement non seulement comme défectueux mais comme absolument inacceptable, sont tout à fait insuffisantes, et infligent à ces parents, uniquement à cause de leurs convictions religieuses, une grave incapacité civile.

3. — Parce que les clauses relatives aux dotations sont telles qu'elles permettent de confisquer et de détourner pour des fins non voulues et non prévues, des édifices et des fonds qui doivent surtout leur origine au désir des catholiques de pourvoir à l'enseignement et au maintien de la foi catholique."

Après avoir ainsi formulé leur condamnation du bill de M. Birrell, les évêques donnent leur haute sanction aux résolutions adoptées par le Conseil catholique d'éducation. Ce corps important déclare qu'après avoir pris en considération le bill, il désire affirmer que cette mesure est une contravention aux principes que les catholiques ont toujours maintenus et pour lesquels ils ont longtemps combattu, et qu'elle viole à la fois l'égalité religieuse, la commune justice et l'équité civique. Le Conseil proteste que nul règlement de la question d'éducation ne peut être accepté par les catholiques s'il enlève aux parents catholiques leur droit: (a) d'avoir pour leurs enfants des écoles catholiques, où les instituteurs seront catholiques et donneront une instruction religieuse définie, sous une direction catholique, durant les heures d'école; (b) d'avoir de nouvelles écoles catholiques reconnues et maintenues, et d'être assurés que l'agrandissement des écoles existantes sera sanctionné, partout où les besoins de la population catholique le requerront.

Parlant devant l'assemblée annuelle de l'Association pour la vérité catholique, l'archevêque de Westminster a fait cette

énergique déclaration: "Les évêques comptent sur l'action et le support unanimes des catholiques, et ils ont l'assurance que le clergé et les laïques vont leur donner leur persévérant appui dans le combat pour le droit et la justice qu'ils sont forcés de livrer."

Le 5 mai une grandiose assemblée de protestation a été tenue dans la plus vaste salle publique de l'Angleterre, l'Albert Hall. Jamais le catholicisme anglais n'avait fait une aussi puissante, une aussi émouvante manifestation. Douze mille personnes se pressaient dans l'immense édifice et trente mille n'avaient pu y pénétrer. De toutes parts les groupes et associations catholiques arrivaient bannière et musique en tête, en chantant le vieil hymne: "Foi de nos pères." L'archevêque de Westminster présidait avant à sa droite — spectacle significatif — le duc de Norfolk, représentant du conservatisme anglais, et à sa gauche, M. John Redmond, le chef du nationalisme irlandais. C'était l'union des catholiques d'Angleterre et des catholiques d'Irlande qui s'affirmait en face d'une loi tyrannique et attentatoire à la liberté religieuse. Sur l'estrade, des évêques, des prêtres, des religieux, des membres de la Chambre des lords et de la Chambre des Communes. Coïncidence remarquable, six orateurs ont adressé la parole à cette assemblée pour protester contre le bill odieux présenté par un ministère libéral, et ces six orateurs étaient tous des libéraux! Celui qui a proposé la première résolution était M. Charles Russell, fils du célèbre lord Russell de Killowen. M. Russell, bien connu au Canada, est un libéral de marque, qui, on se le rappelle, a eu quelque chose à faire avec notre question scolaire manitobaine. Quels qu'aient été alors son rôle et ses vues, il est aujourd'hui un adversaire déclaré des clauses boîteuses et insidieuses avec lesquelles le cabinet a cru un instant leurrer les catholiques. Ce qu'il veut pour ses coreligionnaires, il l'a déclaré dans son éloquent discours, ce n'est pas l'éducation chrétienne selon M. Birrell, ce ne sont pas des miettes d'enseignement religieux, c'est l'éducation donnée par des instituteurs formés dans la doctrine catholique, dans la moralité catholique, et imbus de la foi catholique. "Cette éducation, a-t-il dit, ne doit pas être une matière limitée au dimanche; elle doit être donnée toute la semaine, jour par jour, et dans un certain sens heure par heure." Nous tenons à citer ces paroles extraites du texte publié par le *Tablet* dans son numéro du 12 mai. Comme on le voit les catholiques anglais ne sont pas d'avis qu'une demi-heure après les heures de classe constitue un enseignement religieux suffisant. Et ils savent s'unir et se battre, — sans tenir compte des liens de parti — pour résister aux entreprises de ceux qui veulent leur enlever leur liberté et leur autonomie scolaires.

L'assemblée de l'Albert Hall a secoué fortement l'opinion publique. Les grands journaux, le *Times*, le *Standard*, le *Daily Telegraph*, ont reconnu que le gouvernement a déchaîné une formidable tempête. Depuis le 5 mai d'autres assemblées de protestation ont été tenues en différents endroits, à Preston, à Leeds, etc. Nous saluons avec joie ce magnifique mouvement de nos frères d'Angleterre. Ils nous montrent comment savent agir des hommes convaincus de leur droit, et dévoués avant tout à leur foi religieuse.

L'émotion profonde provoquée par le bill néfaste de M. Birrell à l'extérieur du Parlement a donné un caractère de gravité tout spécial au débat dans la Chambre des Communes. Les principaux debaters y ont pris part. MM. Chamberlain, Balfour, Asquith, Birrell, Lloyd-George, Bryce, Redmond, Healy, etc., ont tour à tour attaqué ou défendu le projet. On a entendu le ministre radical, représentant le pays de Galles, M. Lloyd-George, s'écrier que pour toutes les démocraties "le cléricalisme est l'ennemi." Les passions haineuses des sectaires français ont donc traversé la Manche. Les adversaires du bill en ent fait ressortir les inconséquences et l'iniquité. Mais, comme nous le disions dans une précédente chronique, la majorité ministérielle est trop forte. La seconde lecture du projet a été adoptée, le 9 mai, par un vote de 410 contre 204, soit une majorité de 206 voix. La Chambre des Communes a abordé ensuite la prise en considération des clauses du bill en comité général. Un grand nombre d'amendements ont été déposés par les députés favorables à l'école confessionnelle. Le Tablet nous apprend qu'à la date du 17 mai, il y avait 570 amendements en perspective. Sans doute un grand nombre ne verront pas le jours. Mais dans tous les cas, il y avait là de la besogne taillée pour le comité.

Les catholiques ne sont pas sans espoir. Il est fort possible qu'en comité général ils réussissent à faire adopter des amendements importants, et qui sauvegarderaient leurs écoles, dans une large mesure. On dit que M. Birrell est très impressionné par l'intensité, la puissance et l'unanimité de l'opposition catholique. Les anglicans, de leur côté, s'agitent aussi. Ils ont eu leur assemblée de protestation à l'Albert Hall. Elle a été présidée par l'évêque protestant de Londres, et des personnages de marque, tels que lord Robert Cecil, le primat d'Ecosse, le duc de Somerset, etc., y assistaient. On a dénoncé le projet comme injuste, et contraire à la liberté de conscience et aux principes du christianisme. Les catholiques et les anglicans se trouvent d'accord pour repousser l'école neutre. Il est donc à espérer que, même si le bill passe à la Chambre des Communes, sans amendements satisfaisants, il sera rejeté à la Chambre des lords où l'église anglicane jouit d'une grande influence. On se demande quelle attitude prendra alors le marquis de Ripon, l'un des catholiques les plus en vue de la Grande-Bretagne, président général des sociétés de St-Vincent de Paul, qui est demeuré membre du cabinet en dépit du projet dénoncé par les chefs de son Eglise. Les journaux catholiques signalent cette situation anormale de lord Ripon, sans cependant imputer au noble lord aucun motif indigne de son caractère et de sa haute position. On s'étonne et on s'afflige, sans attaquer l'illustre converti qui a rendu, dans le passé, tant de services à la cause religieuse.

* * *

En Russie les choses vont mal. Peu de temps avant l'ouverture de la Douma, le comte Witte a donné sa démission, et c'est M. Gouremykine qui a été appelé à la tête du ministère. On assure qu'il représente plutôt l'idée réactionnaire.

La Douma (Chambre des députés) s'est réunie le 10 mai. L'inauguration du nouveau régime s'est fait avec pompe. L'empereur Nicolas II, entouré des princes et des dignitaires de l'empire, a ouvert la session et prononcé son premier discours du Trône. M. Mosorontzef a été élu président de la Douma par 426 voix sur 430 votants.

Voici quelle est la composition de ce corps représentatif. Il comprend actuellement 444 députés qui se répartissent en: 95 nobles, 34 citadins, 200 paysans, 9 ecclésiastiques, 84 hors classe; au point de vue de leur religion: 357 orthodoxes, 29 catholiques, 5 protestants, 10 israélites, 11 musulmans; au point de vue de leur profession: 10 fonctionnaires, 63 personnes exerçant des professions libérales, 26 juristes, 10 médecins, 5 ingénieurs, 17 commerçants, 34 propriétaires, 118 paysans propriétaires, 17 ouvriers, 29 instituteurs et professeurs, 9 publicistes et littérateurs et 83 sans profession.

Au point de vue politique on compte: 258 députés de gauche,

62 du centre, 13 de droite, 79 indéterminés.

On peut ainsi subdiviser la gauche: 19 socialistes, 1 membre de l'union des travailleurs, 1 membre de l'union des paysans, 192 constitutionnels démocrates "cadets," 2 membres du parti des réformes démocratiques, 29 progressistes, 4 catholiques constitutionnels, 10 démocrates nationalistes des Ukraines de l'Ouest (Lithuaniens, Lettons, Esthoniens, israélites).

Le centre comprend: 22 octobristes; 4, du parti du commerce et de l'industrie; 1, du parti de l'ordre légal; 35 progres-

sistes du centre.

Les 13 députés de droite appartiennent au parti tsariste conservateur.

La cathégorie des indéterminés comprend presque exclusivement des paysans (71 sur 79).

La première session de la Douma russe est loin de présager un avenir de paix pour l'empire. Les conflits entre le gouvernement et la Chambre sur bien des questions graves, telles que celle de la propriété des terres, par exemple, se sont multipliés. La mésintelligence la plus regrettable s'est manifestée, et pendant ce temps, à l'extérieur, l'agitation révolutionnaire a pris une intensité nouvelle. Des troubles sanglants ont éclaté dans les gouvernements du Sud, où le massacre des juifs a recommencé.

Ce qui se passe dans l'empire des tsars sous Nicolas II, de-

puis plusieurs mois, ressemble étrangement à ce qui s'est passé en France, sous Louis XVI, à la fin du XVIIIe siècle. Le rôle du comte Witte a été rapproché de celui de Necker, sa retraite assimilée à celle du banquier genevois, la convocation de la Douma à celle des Etats-Généraux, le caractère de Nicolas II a été comparé à celui du roi-martyr, etc. Les analogies vont-elles se continuer jusqu'à la fin, et après plus d'un siècle, la révolution russe va-t-elle faire écho à la grande révolution française?

* * *

En France deux dates fatidiques centralisaient les préoccupations, les anxiétés, les craintes et les espérances: c'était le 1er mai et le 6 mai. Le 1er mai, jour du grand assaut organisé par le collectivisme contre la société; le 6 mai, jour des élections générales qui devaient décider pour quatre ans du sort de la France. Devant l'imminence du péril que courait l'ordre matériel, le gouvernement présidé par M. Sarrien, et dont M. Clémenceau est l'esprit dominant, a compris que son existence même était en jeu, et il a montré, pour défendre sa vie ministérielle, une vigueur que l'intérêt social seul ne lui aurait peutêtre pas inspirée. Des forces militaires imposantes ont été réunies à Paris et ailleurs, des dispositions préventives ont été prises à temps, et le 1er mai s'est passé sans que l'ordre ait été sérieusement troublé dans la rue.

Le résultat pacifique de cette première journée a probablement contribué efficacement à la victoire gouvernementale de la seconde. Car, nous devons le constater, la douleur dans l'âme, les élections françaises ont donné au Bloc un triomphe. La politique de violence, de spoliation, d'ostracisme, de mouchardise, de désorganisation sociale, qui déshonore la France depuis surtout huit ans, a reçu du peuple français une sanction éclatante. Les espérances des bons citoyens ont été déçues, les symptômes encourageants ont été trompeurs, et le jacobinisme maçonnique l'emporte sur toute la ligne.

Au premier scrutin, le 6 mai, sur 591 députés dont se compose la Chambre, il y avait 434 élus. Voici comment ils se répartissaient: Conservateurs et catholiques ralliés, 74; nationalistes, 22; progressistes, 70; gauche républicaine, 63; radicaux, 77; radicaux-socialistes, 85; socialistes unifiés, 33; socialistes indépendants, 10. Il restait donc encore 160 élections à faire dans les circonscriptions où aucun candidat n'avait obtenu le nombre de votes requis par la loi électorale. D'après cette loi, pour être élu au premier tour il faut avoir la majorité absolu des votes donnés. Au ballottage la majorité relative suffit.

Cette seconde épreuve a accentué la victoire du Bloc. Au lendemain du 20 mai, voici comment se répartissaient les 584 députés élus aux deux scrutins: Radicaux et radicaux-socialistes, 242; radicaux indépendants, 12; socialistes unifiés, 53; socialistes indépendants, 21; républicains de gauche, 74; républicains progressistes, 86; républicains libéraux, 43; conservateurs, 37; nationalistes, 10; plébiscitaires, 5; anticollectiviste, 1. Ces chiffres devaient être complétés par sept élections qui n'étaient pas encore connues.

Ces résultats sont lamentables. Et certaines particularités sont de nature à accroître le regret que nous en éprouvons. Ainsi, il semble que nos frères de France n'aient pas compris, cette fois encore, autant qu'ils l'auraient dû, la nécessité vitale de la discipline, de l'entente électorale, de la tactique politique. On annonce, par exemple, que dans telle circonscription, M. Renault-Morlière a été battu par un catholique. A prime abord. cela peut paraître une bonne nouvelle: un des nôtres est vainqueur, tant mieux. Eh bien non, tant pis! Pourquoi cela? Parce que M. Renault-Morlière a été l'un des députés progressistes qui ont le plus fermement combattu le combisme. Dès la loi des associations de M. Waldeck-Rousseau, il s'est placé au premier rang des républicains à l'esprit large et tolérant. Il a lutté pour la liberté à côté de M. Ribot. Evidemment un républicain de cette trempe n'aurait pas dû avoir un catholique pour adversaire. Quand on livre une bataille comme celle qui se livrait en France le 6 mai, les questions de détail doivent disparaître; les considérations personnelles doivent s'effacer; les raisons d'ordre secondaire doivent absolument céder le pas à l'intérêt suprême de la cause dont on veut le triomphe; aucun

sacrifice ne doit coûter; les ambitions en soi légitimes doivent se taire, si elles sont un obstacle au bien général. En un mot il faut savoir accepter les mots d'ordre: exécuter les manoeuvres commandées par les conditions spéciales du combat; faire abnégation de son sens particulier; ne pas se battre en tirailleurs, mais comme une armée obéissant à une pensée intelligente et réfléchie, et dont chaque bataillon, conscient de la solidarité qui l'unit aux autres, doit contribuer, par sa fidèle exécution de la consigne, au mouvement et à l'effort d'ensemble sans lesquels la victoire est impossible. Quand on fait de la politique il faut avoir l'esprit politique. Les luttes électorales ne sont pas le domaine de l'absolu, mais du relatif. Si nous eussions été électeurs, le 6 mai, dans la circonscription de St-Omer, et si un catholique fervent, notable, plein de foi et d'oeuvres, méritant notre confiance à tous les points de vue, s'y fut présenté contre M. Ribot, nous eussions voté vingt fois pour celui-ci contre le catholique, parce que l'élection de M. Ribot était voulue par l'intérêt supérieur de la cause catholique et nationale.

Pas un seul des députés qui avaient voté contre la loi de séparation n'aurait dû avoir de concurrent catholique et conservateur. Les chefs et les journaux qui avaient le droit de parler au nom de leur parti avaient donné ce mot d'ordre. Nous craignons bien qu'en trop d'endroits il n'ait pas été suivi, et c'est probablement l'une des nombreuses explications de la défaite douloureuse de nos amis de France.

Quels seront les résultats de cette défaite? Ils sont faciles à prévoir. Le Bloc triomphe, mais il a eu peur, et il sera d'autant plus oppresseur qu'il a craint davantage un échec. Ecoutez le chant de victoire de M. Clémenceau. "La seule leçon qu'on puisse tirer de ces élections, s'écrie-t-il, c'est que la France continue à être animée du même vieil esprit, celui qui a fait la Révolution française. Elle a besoin d'une politique d'action et d'audace. Elle n'aime pas les endormis et veut que ses fils marchent en avant." Dans la bouche de M. Clémenceau on comprend ce que signifient ces paroles. L'audace, l'action, cela veut dire une recrudescence de guerre au catholicisme, à l'Eglise. La loi de séparation va être appliquée dans un esprit de

haine et de tyrannie. Le programme des loges va être exécuté à la lettre.

Au point de vue politique, économique et social, on a le droit de s'attendre au pire. Le socialisme est à la hausse. Tous ses chefs militants sont entrés en Chambre. M. Jaurès lui-même. son tribun verbeux, est dépassé par les collectivistes intransigeants comme M. Jules Guesde, dont l'objectif est la destruction de l'ordre social actuel. Ecoutez les déclarations faites récemment par ce doctrinaire du prolétariat, au congrès collectiviste de St-Mandé:

"Républicains, nous sauverons une fois de plus la République en ne la laissant pas confondre avec les partis bourgeois.

"Grâce à l'unité du prolétariat français, unité organique des travailleurs organisés par métier, habitués à la gestion commune, unité politique déjà appréciable, mais si grande en 1910 qu'elle pourra envisager froidement la solution révolutionnaire.

"Oui, elle recueillera trois millions de voix en France autour d'un programme d'expropriation capitaliste; elle ne permettra pas de durer à un gouvernement bourgeois quel qu'il soit... A ce point que ce sera le gouvernement lui-même qui, acculé à la lutte, provoquera la lutte immédiate; pour se défendre il appellera son armée, il lui ordonnera de tirer. Mais l'armée ne tirera pas du côté qu'on lui dira."

C'est bien la révolution sociale que prophétise cet apôtre du pur collectivisme. L'attitude des socialistes pendant la présente législature sera intéressante à observer. Durant la précédente, ils formaient un des groupes ministériels; ils faisaient preuve de discipline, et M. Jaurès, leur chef le plus en vue, manoeuvrait toujours pour maintenir intact le Bloc du jacobinisme sectaire. Maintenant la situation est modifiée. Le parti socialiste veut reprendre sa liberté d'action, et il pourra s'ensuivre de sérieuses crises politiques.

Les journaux catholiques ne tirent pas tous les mêmes conclusions des deux scrutins du 6 et du 20 mai. Les uns sont d'avis qu'on ne peut dorénavant espérer influencer l'électorat français en lui faisant appel au nom du droit, de la justice, de la liberté civile et religieuse. Les autres estiment au contraire qu'on n'a pas assez carrément posé les questions de principe

devant le suffrage universel, qu'on n'a pas assez arboré le drapeau catholique, que l'on a trop biaisé, que l'on a essayé d'être trop habile. Les lignes suivantes d'un article publié le 22 mai par l'*Univers* expriment le premier de ces deux sentiments:

"Les scrutins du 6 et du 20 sont la passive, l'indifférente ratification du coup d'Etat jacobin. Il faut certes déplorer, mais il ne faut pas méconnaître cette docilité du suffrage universel devant le fait accompli. Comment jamais le reprendre, alors. En usant à son égard d'autres procédés. Au fond, si nous en disons beaucoup de mal, pratiquement nous l'honorons trop. Nous croyons l'échauffer en lui parlant de droit, de liberté, de nobles sentiments. Il bâille. Et nous l'entretenons aussi des injustices de la veille. Il s'endort. Nous l'ennuyons, tout simplement. Imitons les Jacobins, les sectaires et les socialistes, qui savent l'estimer à sa juste valeur et le prendre comme il est. Causons avec lui, surtout, de ses intérêts matériels et du lendemain. Voilà ce qui l'intéresse. Nous ne disons pas qu'il faille renoncer à toute revendication, à toute protestation d'ordre moral. Coûte que coûte, on doit s'affirmer ce qu'on est, et maintenir le Droit. Mais il faut faire cela pour nous-mêmes, et aussi pour l'avenir, plus que pour l'électeur. Qu'importe-t-il avant tout? De le gagner, de le persuader. Parlons-lui le langage qui le gagne et le persuade. Ensuite? Eh bien, nous renouerons avec Rome, s'il nous plaît, comme les sectaires ont rompu avec Rome, sans demander d'abord au pays s'il le veut ou non. Et il ratifiera le fait accompli."

En sens inverse, un écrivain de la Vérité française, recherchant les causes de la défaite des groupes de droite, écrit:

"Ils ont été battus parce qu'ils ont caché leur drapeau catholique au lieu de l'arborer fièrement!

"Parce qu'ils l'ont mis dans leur poche au lieu de le planter résolument au sommet du clocher de chacune des églises inventoriées;

"Parce qu'ils ont redouté l'épithète de "cléricaux," au lieu de s'en parer comme de leur plus beau titre;

"Parce que leur action n'a pas été nettement catholique, en face de persécuteurs nettement anti-catholiques, parce qu'ils ont crié vive la liberté! et non vive le Christ! à ceux qui visaient à supprimer le Christ au nom de la liberté."

Et dans un numéro subséquent du même journal, l'abbé Maignen, visant évidemment l'article de l'*Univers* plus haut cité,

publiait ces lignes:

"Il faut nous placer sur le terrain du droit et de la foi; c'est le seul où nous puissions lutter avec toutes nos armes et tous nos avantages.

"Quand on combat pour sa foi, on n'est pas toujours sûr de vaincre, mais on est sûr de sauver l'honneur et de susciter l'hé-

roïsme.

"Les habiles, les tacticiens, les stratèges du parlementarisme nous ont conduits et nous conduisent, de plus en plus, de défaites en défaites.

"Puisque le Bloc restera anticlérical avant tout, soyons plus

que jamais ouvertement catholiques."

Comme on le voit, après aussi bien qu'avant les élections, il y a des courants divergents dans les rangs des catholiques français. L'unité d'esprit, l'unité des tendances, l'unité d'action sont absentes, et c'est bien là l'une des plus grandes tristesses

de l'heure présente.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que cette divergence s'est manifestée avec éclat au sujet de "l'essai loyal" de la loi de séparation. Faut-il essayer de faire fonctionner la loi, et former des associations cultuelles, ou faut-il au contraire refuser de constituer ces associations? On se rappelle la supplique aux évêques de MM. Brunetière et autres, et la réponse énergique de M. de Mun. Depuis les élections, la réunion des évêques de France à Paris a donné un nouvel essor aux conjectures et aux opinions diverses. Cette réunion a eu lieu le 30 mai à l'archevêché. Soixante-quatorze cardinaux et évêques y assistaient. Leurs délibérations ont débuté par la récitation du Veni Crea ior. Cinq séances ont eu lieu, deux le 30 mai, deux le 31 mai, et une le 1er juin. Ces réunions se sont terminées par une cérémonie solennelle à la Basilique de Montmartre, durant laquelle Son Eminence le cardinal Richard a prononcé l'acte de consécration de la France au Sacré-Coeur auquel se sont unis les évêques.

Une note de l'archevêché de Paris avait annoncé que le secret le plus absolu serait gardé sur les délibérations de cette auguste assemblée. Il faut donc se tenir en garde contre les compte-rendus qui en ont été faits et qui n'ont d'autre valeur que celles de suppositions plus ou moins plausibles. Un certain nombre de journaux, se prétendant bien informés, ont raconté que deux rapports ont été lus, l'un par Mgr Mignot, archevêque d'Albi, au sujet de l'accueil fait à l'Encyclique Vehementer nos par les catholiques français, et l'autre par Mgr Fulbert-Petit, archevêque de Besançon, sur la question de l'application de la loi. Après un exposé des opinions discordantes, ce vénérable prélat aurait conclu à un essai de mise en pratique de la loi. Un vote aurait été pris et quarante-sept contre vingtcinq se seraient prononcés en faveur de la formation des associations cultuelles. Il est bien difficile de dire ce qu'il peut y avoir de vrai ou même de plausible dans ces rumeurs. Un messager spécial a été envoyé à Rome, porteur du résultat des délibérations épiscopales. Et maintenant, il faut attendre que Rome parle.

Cependant il ne faut pas croire que, pendant cette période d'expectative, les nouvellistes restent oisifs. Au contraire ils font leur besogne avec plus d'activité que jamais. C'est ainsi que l'Italie — un journal français publié à Rome — prétend qu'au Vatican on nie énergiquement l'adoption d'une résolution favorable à l'essai loyal par la majorité de l'épiscopat français. L'Italie ajoute que le Saint-Père a manifesté une grande indignation au sujet de l'indiscrétion des évêques favorables à l'acceptation de la loi de séparation. Jamais, assure ce journal, ses familiers ne virent Pie X dans un pareil état; ils disent que l'épiscopat français se tromperait s'il croyait pouvoir forcer la main au Pape. Evidemment tout cela ne doit être accueilli qu'avec la plus grande réserve.

Les journaux indifférents ou hostiles ne sont pas seuls à se préoccuper de la solution qui devra être adoptée. Les journaux catholiques s'y intéressent naturellement plus que tous les autres. Et à ce propos nous tenons à signaler un article très important publié par M. Arthur Loth dans la Vérité française. Cet article est intitulé: Essai loyal et essai canonique. L'au-

teur y pose en principe qu'après l'Encyclique Vehementer nos l'essai loyal de la loi séparatiste est hors de question. Elle est condamnée doctrinalement; il n'est pas possible de déclarer qu'on l'accepte et qu'on essaiera d'en tirer le meilleur parti possible. Mais, poursuit M. Loth, à côté de "l'essai loyal" de la loi, il v a peut-être un essai canonique à faire. Le Pape et les évêques voudront peut-être le tenter par esprit de prudence et de sagesse, afin de ne pas jeter subitement l'église de France dans un état de désorganisation et de persécution. "Si l'Eglise ne peut pas entrer dans la loi de séparation, elle peut se mettre à côté, elle peut chercher à vivre sans plus accepter cette loi que la rejeter, mais simplement en l'ignorant et en agissant par elle-même, comme si elle avait toute liberté et indépendance... L'essai canonique consistera alors en ce que l'église de France s'étant donnée, par l'autorité du Pape, une organisation autonome, qui lui permette de vivre et de se régir par elle-même, si l'Etat respecte cette organisation, sans avoir la prétention de la plier à toutes les dispositions restrictives et tracassières de sa loi, et sans vouloir user contre elle de tous les movens que cette même loi lui donne de poursuivre et d'asservir le culte catholique, il n'v aura pas de conflit entre l'Etat et l'Eglise, pas de persécution violente. On vivrait séparé, mais en paix."

Cette solution indiquée par M. Arthur Loth est-elle possible? Au point de vue de l'Eglise, oui, sans doute. Mais la République sectaire et maçonnique accepterait-elle ce modus vivendi? C'est bien difficile à espérer. Déjà les journaux radicaux et socialistes demandent au gouvernement de pousser jusqu'à ses conséquences extrêmes la loi de séparation. Suivant eux, la République n'est pas encore assez sauvée du péril clérical. "Finissons-en une bonne fois avec toutes ces balançoires, s'écrie la Lanterne. Faisons la séparation intégrale, et il ne sera plus question d'inventaires, ni d'associations cultuelles, ni de transmission de biens... Cessons donc d'être dupes. Puisque l'Eglise ne veut pas reconnaître la générosité de la loi à son égard, modifions la loi et reprenons tout ce que nous n'aurions jamais dû donner." Voilà la mentalité des vainqueurs.

Ce que veut la secte toute-puissante, maîtresse actuelle du gouvernement, c'est la destruction du catholicisme. Les jours

les plus sombres s'annoncent pour les évêques, pour le clergé, pour nos frères de France. Nous sentons le besoin de leur envoyer à travers l'Océan l'expression de notre ardente sympathie. Malgré la distance, malgré la séparation longue et absolue que les événements historiques ont accomplie entre elle et nous, notre coeur ne peut se désintéresser du sort de la France chrétienne. Le lien politique a été rompu sans retour, par un miséricordieux dessein de la Providence — nous serions aveugles si nous ne le reconnaissions pas aujourd'hui; mais le lien intellectuel et moral subsiste. Et c'est pour cela que les angoisses et les douleurs de l'Eglise de France ont une si profonde répercussion dans nos âmes.

La première session du nouveau Parlement français s'est ouverte à Paris le 12 juin. M. Henri Brisson, ancien premierministre, l'homme qui fait des signes de détresse maçonnique dans les moments de crise, a été élu président provisoire — autant vaut dire président définitif — par 398 voix. Il est digne

du Bloc qui l'a élu; c'est le type du parfait sectaire.

Le Parlement va se trouver en face de questions difficiles et dont la solution est urgente. L'une de celles qui s'imposent le plus impérieusement à sa sollicitude, est celle des finances. Dans un discours prononcé à Commercy quelques jours avant l'ouverture de la session, le ministre des finances, M. Poincaré, a fait-entendre des paroles d'avertissement. Après la joie de la victoire, a-t-il dit, va sonner pour les gauches l'heure du travail, de l'action, et aussi des difficultés. En 1906 l'équilibre budgétaire ne peut être obtenu que par le moyen des ressources extraordinaires — en langue vulgaire l'emprunt. — Et le budget de 1907 est en déficit d'au delà de 200 millions de francs. Il va donc falloir encore recourir à l'emprunt ou à de nouveaux impôts. L'impôt sur le revenu, dont le Parlement va être de nouveau saisi, ne saurait solder à lui seul le déficit. D'après M. Poincaré il sera surtout un impôt de remplacement et non pas de superposition. En présence d'une situation financière aussi tendue, l'économie administrative devient une nécessité.

"La difficulté immédiate de l'équilibre budgétaire subsiste tout entière, a déclaré le ministre des finances; et je ne crois pas qu'elle ait été, je ne dis pas aussi inquiétante, mais à tout le moins aussi sérieuse depuis de très longues années. Le déficit budgétaire augmente inévitablement la dette, et l'augmentation de la dette appelle, à son tour, l'augmentation des impôts. Il faut donc tout sacrifier à l'urgente nécessité d'économiser et d'amortir. Si, comme j'en suis sûr, la législature qui commence veut bien mériter de la patrie, elle s'attachera pardessus tout à ramener la prospérité dans les finances publiques."

On peut prédire, sans être prophète, que cet appel de M. Poincaré au bon sens du Parlement ne sera pas écouté. La démagogie régnante n'entend pas plus être bridée dans ses appétits que dans ses haines. Et si M. Poincaré n'est pas content il n'aura qu'à rendre son tablier, ce qui, d'après bien des symptômes ne tardera guère.

* * *

Si les élections en France ont été très mauvaises, nous pouvons au moins nous réjouir du résultat de celles qui ont eu lieu le 27 mai en Belgique. Ce n'étaient pas des élections générales dans le sens absolu du mot, car la constitution belge décrète que la représentation est renouvelée seulement par moitié à chaque consultation populaire. Mais le résultat ne laissait pas que d'avoir une importance capitale puisqu'il s'agissait de savoir si la majorité resterait à droite ou passerait à gauche.

Les catholiques sont au pouvoir depuis vingt-deux ans en Belgique, et il n'y a pas en Europe de pays plus prospère, plus heureux, et jouissant avec une plus grande plénitude des bienfaits de la liberté civile. Un journal français peu suspect de cléricalisme, le *Temps*, en faisait naguère la constatation: "Le gouvernement belge, disait-il, appartient depuis près de vingt ans aux cléricaux; et cela n'empêche pas la Belgique d'être un des pays les plus prospères, les plus actifs et les plus libres de

JUILLET 7

l'Europe. Quelle humiliation! nous avons à prendre des leçons de liberté, dans le pays où les cléricaux sont les maîtres."

Le Temps aurait pu ajouter qu'après vingt-deux ans de gouvernement catholique la dette de l'Etat belge est de 3,117 millions soit 446 francs par habitant, lorsque celle de la France est de 30 milliards, soit 882 francs par habitant. De 1884 à 1904, le commerce de la Belgique a presque doublé, de 5,450 millions à 9 milliards. Le produit des chemins de fer s'est accru de 42 millions à 89 millions, bien que la longueur des lignes ne se soit accrue que de 5 pour cent. Ces détails, que nous empruntons à la correspondance plus haut mentionnée, étaient bien de nature à impressionner favorablement les électeurs belges et à leur faire maintenir un régime sous lequel la nation a pu obtenir de pareils résultats.

Malgré tout cependant la lutte a été ardente et acharnée. Les adversaires du gouvernement catholique se flattaient de l'emporter. La Chambre belge comprenait 166 membres dont 93 catholiques, 2 démocrates-chrétiens dissidents votant avec l'opposition, 43 libéraux et radicaux, 28 socialistes. Pour l'élection du 27 mai, il y aurait 85 députés à élire, soit la plus forte moitié de la Chambre. Sur les 85 députés à élire, il y avait 54 catholiques sortants, 20 libéraux sortants, 10 socialistes sortants et 1 démocrate-chrétien sortant (l'abbé Daens).

Le gouvernement avait dans la Chambre une majorité de vingt voix. Il suffisait donc pour que la majorité fut déplacée que le ministère perdît onze sièges au profit des libéraux et des socialistes. Ceux-ci marchaient ensemble à l'assaut du gouvernement. Ils avaient formé une coalition formidable, un cartel, comme on dit en Belgique. Et reléguant au second plan les questions qui auraient pu les diviser, ils arboraient le drapeau de l'antimilitarisme et de l'anticléricalisme. Suivant l'un des chefs du parti socialiste, M. Vandervelde "jamais peut-être depuis vingt ans, les catholiques n'étaient allés à la bataille dans des circonstances plus défavorables pour eux, plus favorables à l'opposition." En effet malgré l'excellence de leur record administratif, les regrettables divisions qui avaient éclaté dans leurs rangs sur la question des fortifications d'Anvers les avaient inévitablement affaiblis.

Eh bien, en dépit de tout cela le gouvernement catholique l'a emporté. Il reste au pouvoir avec une majorité de 12 voix. La nouvelle Chambre se composera de 89 catholiques, de 46 libéraux et radicaux, de 30 socialistes et de 1 démocrate-chrétien. Le fameux abbé Daens est battu. Ce résultat constitue un immense succès pour le parti catholique. En Belgique, étant donné le système de la représentation proportionnelle, une majorité de 12 voix est considérée comme forte. En outre, il ne faut pas oublier que le prochain renouvellement de la Chambre pour moitié se fera dans des conditions bien plus avantageuses pour le gouvernement, les circonscriptions qui seront alors consultées lui étant beaucoup plus favorables. Les catholiques belges se réjouissent donc avec raison; ils méritent d'être félicités par les catholiques du monde entier à qui ils donnent l'exemple de la discipline, de l'oubli des divergences en face de l'ennemi

* * *

Le 31 mai, lorsque le roi d'Espagne Alphonse XIII revenait, au milieu d'une pompe triomphale, de l'église de San Geronimo, où il avait épousé la princesse Ena de Battenberg, une bombe fut lancé sur le carrosse de gala qui ramenait au palais royal le jeune souverain et la jeune souveraine. Par une permission de la Providence ni l'un ni l'autre ne furent atteints, mais le projectile fit dans le cortège de nombreuses victimes, la place fut jonchée de cadavres, et la jeune reine souilla son manteau de sang pendant que le roi, dont l'intrépidité calme ne s'était pas démentie, la conduisait à un autre carrosse pour se rendre au palais.

Ce terrible attentat a pénétré d'indignation tout le monde civilisé. Quelle est donc la monstrueuse mentalité de ces anarchistes qui semblent commettre le crime pour le plaisir du crime, sans se préoccuper des victimes innocentes qu'ils immolent, le plus souvent sans atteindre même les chefs d'Etat, objet de leur rage insensée! L'auteur de l'attentat était, parait-il, un nommé Mateo Moralès, qui, arrêté aux environs de Madrid, s'est brûlé la cervelle.

* * *

Nous voudrions pouvoir offrir aux lecteurs de la Revue Canadienne une étude complète du volume de M. André Siegfried, intitulé Le Canada; mais le cadre de cette chronique est trop étroit. Nous nous bornerons donc forcément à quelques notes que pourront cependant donner une idée assez juste de cet ouvrage, l'un des plus considérables qui aient été consacrés à notre pays par un écrivain français en ces dernières années.

Ce n'est pas un livre banal, tant s'en faut. C'est une oeuvre remarquable, sous beaucoup de rapports. L'auteur a bien étudié son sujet, en a considéré tous les aspects, se l'est rendu étonnamment familier, a su tirer un merveilleux parti des documents nombreux et excellents qu'il a étudiés. Il a saisi la complexité du problème canadien; il a compris mieux qu'un grand nombre d'auteurs étrangers la vraie nature de notre situation politique et de nos sentiments nationaux. Tel de ses chapitres est un chef-d'oeuvre d'exposition. Nous ne saurions trop louer dans cet ouvrage la précision et la clarté des analyses, la justesse des formules, la sûreté des informations. Voulez-vous constater tout de suite avec quelle pénétration M. Siegfried parvient à comprendre et à rendre quelques-uns de nos sentiments, de nos états d'âme, pour nous servir d'une expression courante, lisez ce passage où il expose nos idées et nos préférences relativement au gouvernement de notre ancienne mère-patrie: "La forme du gouvernement que, jusqu'à ces dernières années, ils auraient le plus volontiers souhaitée pour nous, est celle de la monarchie traditionnelle ou parlementaire; le comte de Chambord trouva parmi eux de profondes sympathies et plus tard le comte de Paris reçut à Québec et à Montréal un accueil que ni Jules Ferry, ni Gambetta n'y auraient pu espérer. Cependant les Français du Canada sont trop intelligents pour ne pas se rallier à un fait aussi accompli que la République. Ils préfèreraient naturellement une République catholique, et à la rigueur le régime Méline pourrait

leur convenir; mais ils n'ont que des paroles d'indignation et de colère contre les ministères Combes et Waldeck-Rousseau." Ce bref aperçu, ce raccourci analytique n'a l'air de rien, mais on y peut toucher du doigt la rare faculté d'assimilation de l'auteur.

L'ouvrage est divisé en quatre parties: 10. La formation psychologique des races canadiennes, dont voici les subdivisions: l'Eglise, l'école, les sentiments nationaux; 20. La vie politique canadienne, où M. Siegfried étudie la constitution et son fonctionnement, les partis politiques canadiens, leur psychologie, leurs programmes; 30. L'équilibre des races et des civilisations au Canada; 40. Les relations extérieures du Canada, avec un chapitre final dans lequel l'auteur essaie de prévoir notre avenir. Quelle que soit la diversité des matières, on retrouve par-

tout les qualités que nous avons signalées plus haut.

Cependant ce livre solide, nourri, relativement consciencieux. écrit dans une langue correcte et ferme, n'est pas un bon livre. Il est faux et injuste en beaucoup d'endroits, parce que l'auteur est animé de l'esprit sectaire qui fait vaciller son jugement et dévier son regard. Malgré son souci manifeste d'impartialité, il ne peut y atteindre, et son hostilité envers l'Eglise, envers l'esprit catholique, lui fait commettre des illogismes, des inconséquences, des iniquités d'appréciation, qui impriment à son oeuvre une tache indélébile et en déprécient lamentablement la valeur. Singulier phénomène: quand il s'agit de la question de fait, M. Siegfried est presque toujours exact et véridique; mais du moment qu'il se trouve en présence des idées, des doctrines et des croyances, il choppe lourdement et ne se relève que pour récidiver l'instant d'après. Lisez ces lignes tirées de son introduction: "L'Eglise catholique est certainement le facteur le plus puissant dans la formation du peuple canadien français. Nous montrons comment elle l'a défendu, développé, discipliné contre l'adversaire, mais en même temps marqué d'une empreinte sans doute ineffacable." Nous avons souligné ce mais, parce que tout le système de l'auteur est là. L'Eglise a été un facteur puissant de la nationalité franco-canadienne, c'est un fait qu'il reconnaît sans hésitation; mais elle en a profité pour marquer les Canadiens de son empreinte, et voilà qui est extrêmement fâcheux, suivant le libre-penseur qui tient la plume. *Mais* signifie *malheureusement* dans l'intention de M. Siegfried, telle que nous la voyons accusée au cours des chapitres suivants.

Toute la première partie de l'ouvrage, où il est question de l'Eglise et de l'école, se distingue par ce mélange de vrai et de faux. L'auteur est forcé de constater, par exemple, au point de vue national, l'influence bienfaisante de l'Eglise, qui a été véritablement notre sauvegarde la plus efficace. "L'Eglise catholique, écrit-il, ne s'est-elle pas faite le champion de la race française au Canada? N'est-ce pas elle qui a maintenu là-bas notre langue et notre nationalité? Assurément, et personne ne songera à dire le contraire. Mais" — toujours mais — "il faut avoir soin de distinguer encore une fois entre la France et le Canada français, entre la cause française et la cause canadienne-française. A la première l'Eglise est indifférente, peutêtre hostile; à la seconde, elle a donné, depuis 1763, son dévouement le plus entier... La protection de l'Eglise est précieuse, mais elle se paie, dans l'espèce, d'un prix exorbitant. Certes, son influence a rendu les Canadiens sérieux, moraux, travailieurs et prolifiques; leurs vertus familiales font l'admiration de tous; leur vigueur et leur santé révèlent une vitalité qui n'est pas près de s'éteindre. Mais," — voyez-vous le système? — "d'autre part, la sujétion intellectuelle où le clergé voudrait les tenir, l'autorité étroite qu'il leur impose, les conceptions démodées qu'il persiste à leur inculquer en matière de foi ne sontelles pas de nature à ralentir l'essor de la société canadienne française et à lui rendre la lutte bien difficile, en face de ses rivaux anglo-saxons, qui sont autrement dégagés du passé et de ses formes vieillies."

Dans quelles confuses puérilités, dans quelles regrettables contradictions les préjugés sectaires de l'auteur ne le font-ils pas ici tomber! Voyons, comment ne s'est-il pas aperçu que ses constatations loyales donnent un fatal démenti à ses théories libres-penseurs. Par quel miracle une doctrine religieuse pourrait-elle faire un peuple moral, sérieux, fort, vertueux, plein de sève et de vitalité, et pourrait-elle être en même temps un foyer d'erreurs, d'arbitraire, de tyrannie. Un peuple bon peut-

il être le produit d'une religion mauvaise? Nous estimons que M. Siegfried serait fort empêché de répondre à cette question.

Quand M. Siegfried étudie notre système d'instruction publique il nous fait assister au même spectacle. Son exposé est parfait de clarté et d'exactitude. Il met en pleine lumière le dualisme de notre organisation qui garantit l'autonomie et la liberté aux protestants comme aux catholiques. "Au point de vue des rapports entre les deux races et les deux confessions religieuses, dit-il, la politique scolaire de Québec a donné les meilleurs résultats...; la paix règne à l'école. Les citovens de Québec sont justement fiers de cet état de choses, qui provient en grande partie de leur calme et de leur sagesse." Pour le coup, voilà qui est bien; M. Siegfried donne la note juste. — Attendez donc. Le voici qui complète sa pensée: "Il faudrait s'associer sans réserve à leur contentement si, pour réaliser ce remarquable équilibre, ils n'avaient abdiqué entre les mains de l'Eglise, quelques-uns des droits les plus essentiels de l'Etat en matière d'enseignement." Toujours la même balancoire.

Voyons, finissons-en avec cette mauvaise querelle. Ce qui ennuie M. Siegfried, c'est que, d'après lui, nous sommes trop sous la tutelle, sous la direction de l'Eglise. Hélas! nous ne le sommes pas tant que cela. Non, l'Eglise n'exerce pas sur notre vie sociale, sur notre vie nationale, sur notre vie politique, toute l'influence qu'elle devrait exercer. N'en déplaise à M. Siegfried, c'est l'Eglise qui, dans les temps modernes, a été la source de tous les vrais progrès. Un protestant français illustre a dit: "l'Eglise catholique est la plus grande école de respect qu'il y ait au monde." Il aurait dû ajouter qu'elle est la plus grande école de morale, la plus grande école d'honnêteté, la plus grande école de vertu civique. Ce qui est bon en nous, nous le devons à l'Eglise.

M. Siegfried semble nous plaindre parce que nous ne sommes pas assez libres, assez affranchis de l'influence maternelle de l'Eglise. Libres, nul ne l'est plus que nous. Notre adhésion à la discipline, aux enseignements de l'Eglise est volontaire et réfléchie. Personne ici n'est contraint, et l'émancipation est plutôt à la mode. Ah! M. Siegfried a bien mauvaise grâce de venir

nous parler de liberté. Que ne pleure-t-il plutôt sur son pays où la liberté n'est qu'un vain mot, une décevante formule; où l'ostracisme, la spoliation, l'arbitraire, la tyrannie la plus odieuse sont devenues l'essence même de la domination jacobine. Ici nous avons la paix, l'union, les plus larges franchises politiques et religieuses; là-bas vous avez la haine sociale, la division des esprits et des âmes, l'épanouissement monstrueux de l'antipatriotisme, et presque la guerre civile. Ne pleurez pas sur nous, M. Siegfried, mais plutôt sur vous-même, sur cette France de nos aïeux qui nous est restée si chère, malgré tout, et que vos doctrines sont en train de pousser aux abîmes.

* * *

A Ottawa, la session fédérale dure plus longtemps qu'on ne s'y attendait. L'opposition a montré plus d'activité, plus de combativité que dans les sessions précédentes. Elle a provoqué plusieurs enquêtes sur des actes administratifs du gouvernement. Un contrat avec une compagnie d'immigration, dont les membres sont et restent inconnus, les fournitures et approvisionnements d'un steamer envoyé en expédition dans les mers artiques, une vente de terrains dans le Nord-Ouest et par extension le mode d'administration de nos terres publiques, entre autres sujets, ont fourni aux membres de la gauche un champ de bataille dont ils ont largement profité. Des débats très violents, très acrimonieux s'en sont suivis.

Le ministre des finances a prononcé son discours sur le budget le 22 mai. La prospérité incontestable dont jouit le Canada depuis quelques années lui a permis de faire un exposé très optimiste de notre situation. Voici quelques-uns des chiffres qu'il a soumis à la Chambre. Durant l'exercice 1904-1905 le revenu a été de \$71,182,772, et la dépense ordinaire de \$63,319,682. Pour l'année courante, qui se terminera le 30 juin, le revenu est estimé à \$79,000,000 et la dépense à \$66,500,000. Mais en outre il y aura une dépense imputable au capital de \$15,000,000 environ, de sorte que la dépense totale pour 1905-1906 sera de \$82,000,000. Maintenant pour les neuf mois qui s'écouleront du 1er juillet au 12 avril prochain, les dépenses ordinaires sont

estimées à \$54,000,000; mais il faudra y ajouter \$16,342,000 de dépenses imputables au capital. Le revenu pour la même période est évalué à \$57,000,000. Nous devons rappeler aux lecteurs de la Revue Canadienne qu'à partir de 1907 l'année fiscale commencera le 1er avril pour se terminer le 31 mars. C'est pour cela qu'il est ici question d'un exercice de neuf mois seulement, du 1er juillet 1906 au 1er avril 1907. Le débat sur le budget n'a pas été très long.

Au cours de la session, l'honorable M. Fitzpatrick, ministre de la justice, a accepté le poste de juge en chef de la Cour Suprême, devenu vacant par la retraite de Sir Elzéar Taschereau. Le nouveau juge en chef n'a que cinquante-trois ans. Il est dans toute la maturité de son talent. Quelles que soient les critiques auxquelles il ait pu être en butte comme homme politique, sa nomination a été approuvée unanimement, et tout le monde s'est incliné devant sa compétence reconnue. M. Fitzpatrick a été remplacé au ministère de la justice par M. Aylesworth, auparavant maître général des postes; et ce dernier portefeuille a été attribué à M. Rodolphe Lemieux, jusque-là solliciteur-général. Ce dernier poste est encore vacant. assure que Sir Wilfrid insiste pour le faire accepter par l'honorable M. Turgeon, ministre des terres dans le cabinet provincial. Celui-ci aurait d'abord refusé, mais devant de nouvelles instances, il finirait, paraît-il, par accepter.

* * *

La mort fait incessamment des vides dans les rangs de nos anciens hommes publics. Sir Hector Langevin est décédé à Québec, le 11 juin, dans la quatre-vingtième année de son âge. Il était né le 25 août 1825. Tour à tour maire de Québec, député, membre de plusieurs gouvernements, et l'un des pères de la Confédération, il fournit une carrière longue et utile. Sir Hector avait été formé à l'école de Lafontaine et de Morin. Longtemps collègue et ami de Sir George Cartier, il lui succéda à la tête du parti conservateur canadien-français. Sir John Macdonald reposait en lui la plus entière confiance. Il représentait un



SIR HECTOR LANGEVIN.

demi-siècle d'histoire politique et parlementaire. Ce n'est pas à nous qu'il appartient d'apprécier sa carrière.

A Montréal, le 13 mai, s'éteignait l'honorable juge Baby, ancien ministre, juge en retraite de notre Cour d'Appel provinciale. M. Baby était un homme de bien dans toute la force du mot. Sa vie publique commanda le respect de tous. Bibliophile et archéologue éclairé, il a rendu de grands services à notre histoire par ses recherches et ses patientes investigations. On lui doit en grande partie les intéressantes collections que l'on peut admirer au château Ramezay à Montréal. L'honorable M. Baby était né en 1834.

Thomas Chapais.

Québec, 20 juin 1906.

Notes Pibliographiques

LE BIENHEUREUX FRA ANGELICO DE F1ESOLE (1387-1455), par M. Henry Cochin, député du Nord. 1 vol. in-12, de la collection "Les Saints." Prix: 50 cents. Librairie Vicior Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

La vie du Bienheureux Fra Angelico, le célèbre peintre dominicain de Florence, est une nouveauté pour le public français. Les érudits seuls avaient accumulé sur lui les documents sans les mettre en œuvre. Ce travail nécessaire est désormais accompli, et avec tout le charme désirable, par un des hommes qui connaissent le mieux et qui aiment le plus l'Italie, sa littérurature et ses arts, on pourrait se contenter de nommer M. Henry Cochin. Le livre qu'il nous donne renferme un bien intéressant tableau de cette première renaissance italienne que le paganisme n'a pas encore altérée et qui dure trop peu. On y trouvera le moine bienheureux étudié avec autant de soin que l'artiste, que le peintre si aimé du Couvent de Saint-Marc. C'est une bonne fortune pour la collection "des Saints" que de pouvoir présenter un tel petit chef-d'œuvre à ses lecteurs.

* * *

LE PELERINAGE DE CLAUDE ALBANY, par Odysse Richemont. Préface de François Coppée de l'Académie Française. Un joli volume in-12: 50 cts. Librairie Vve Ch. Poussielgue, 15 rue Cassette, Paris.

C'est un beau et bon livre qui vient à son heure. Il signale la vraie plaie des âmes comme des sociétés contemporaines, et il en indique le remède assuré.

Nous mourons de J.-J. Rousseau, et nous ressusciterons par saint François d'Assise. Telle est la thèse de l'auteur; et il l'expose, la développe, la conclut avec une telle profondeur de vue, une telle vigueur de logique, une telle richesse de coloris, une telle étendue d'érudition, que toute intelligence sincère s'avouera convaincue et séduite.

* * *

LA BIENHEUREUSE VARANI, princesse de Camerino et religieuse franciscaine (1458-1527), par la Comtesse de Ramruteau. Ouvrage précédé d'une lettre d'approbation de S. E. le Cardinal Coullié, archevêque de Lyon. 1 vol. in-12. Prix: 50 cts. Librairie Victor Lecoffre, rue Bonaparte, 90, Paris.

Ce volume, mieux encore que les deux autres biographies écrites par la Comtesse de Rambuteau, donne la mesure complète de son talent.

Mystique à l'égal du Bienheureux Colombini, mais d'un mysticisme doux et tendre, Camille Varani n'appartient pas au moyen-âge; elle est contemporaine des premières années de la Renaissance.

Comme Sainte Françoise Romaine, Camille fait partie d'un milieu noble selon tous les sens du mot. Sa jeunesse s'épanouit aux pieds des Apennins, à la petite cour de Camerino, où le lecteur pénétrant pour la première fois, se trouve placé devant un tableau et un cadre nouveaux pour lui.

Avec une grâce et une verve extrêmes l'auteur dépeint dans un style toujours pur et merveilleusement imagé la ville et le pays de Camerino; son récit est émaillé de réflexions personnelles et vraies. Mais, lire cette histoire de la Bienheureuse Varani n'est pas une simple jouissance littéraire et artistique. Le triple diadéme de la beauté, de la science et de la vertu, sous lequel nous est apparue la "petite reine de Camerino" se transforme bientôt en auréole; devenue la pauvre clarisse Battista, Camille exerce sur nous une influence douce pénétrante, et demeure un modèle qu'on ne saurait trop recommander d'imiter.

* * *

CROIRE. Instructions prêchées aux hommes du monde, par M. l'abbé de Gibergues (Carême 1906). In-18 raisin, 75 cts. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

En réponse à l'incrédulité moderne, l'auteur démontre la nécessité, la grandeur, les consolations et la fécondité de la foi : et l'exemple est donné en même temps que le précepte, car un prêtre que la foi anime, éclaire et attendrit peut seul parler d'elle avec cette force d'autorité et de persuasion. "Votre but est admirablement utile," écrit l'évêque d'Agen à M. de Gibergues :—"l'atteindre, ce serait régénérer la société chrétienne, reconstituer la vie de famille, répandre les idées dont l'oubli met en péril la grandeur de notre malheureux pays... La force est dans la vérité tranquillement exposée, dit Bossuet. Vos conférences confirment cette admirable maxime, car ce calme dont parle le grand évêque n'exclut ni la chaleur d'âme, ni l'émotion surnaturelle dont tous vos discours sont pénétrés."

* * *

LE CRUGIFIX, par J. Hoppenot. Volume grand in-80 de 240 pages, orné de 100 gravures. Edition populaire. Prix : 38 cts.

Société Saint-Augustin. Desclée de Brouwer et Cie, Bruges.

L'accueil empressé fait aux éditions successives de cet ouvrage montre dit un journal français, combien est profond, dans le peuple chrétien, l'amour du Crucifix,

emblème expressif de notre Rachat.

Cet amour n'est pas fait pour plaire aux sectaires, ennemis nés de la Rédemption et de tout ce qui en rappelle le souvenir. Voyez les francs-maçons à l'œuvre depuis dix ans : Ils ont chsssé le Christ de l'école; ils l'ont banni de l'hôpital; ils l'ont proscrit du cimetière ; sur l'ordre du ministre Vallé, ordre signé le Vendredi Saint 1904, ils l'ont-suprême infamie-arraché aux murs de nos Prétoires; tout dernièrement ils viennent de le chasser des salles de nos conseils de guerre.

La rage des ennemis du Sauveur est là qui nous dicte notre conduite. Les impies veulent arracher aux yeux du peuple la vue du Crucifix, ils veulent ravir à son cœur l'amour du Crucifix; va, petit livre, va déjouer leurs projets; que tes pages révèlent aux yeux des fidèles l'amour du divin Crucifié, et que tes cent gravures offrent à leurs yeux-émouvante galerie-ces Crucifix fameux qui, des jours de Constantin à nos jours, sont nés de la palette et du pinceau, de l'ivoire et du ciseau!

Un criminel, condamné à mort, était arrivé—soutenu par l'aumônier de la prison-en face du couperet fatal. Pleinement reconcilié avec Dieu, il embrasse avec effusion le prêtre et le Crucifix qui lui tend le prêtre.

Puis se tournant vers la foule : "Camarades, dit il, on ne ment pas quand on va mourir; laissez-moi donc vous dire, avant de comparaître au jugement de Dieu, quels sont vos deux meilleurs amis; ils sont là tous deux devant vous, c'est le prêtre et le Crucifix!"

Va, petit livre, va redire à l'usine, à l'atelier, la parole de ce pauvre condamné. Va redire à l'ouvrier des villes, au travailleur des champs, au prolétaire, au miséreux, que c'est à lui qu'on s'en prend, quand on bannit le Crucifix, sanctificateur de son travail, consolateur de sa misère. Va leur dire à tous, à la honte du journal qui les trompe, va leur dire, l'histoire en main, que leur meilleur ami, avec le prêtre, c'est le Crucifix!

LA VIE DES SAINTS, récits d'une grand'mère à ses petits enfants, par la Vicomtesse de Bernard de la Frégeolière, née de Beauregard, avec une préface de M. l'abbé Coubé. Mois de Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, 6 volumes, in 18 jésus, 40 cts. Librairie Victor Retaux, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Madame la Vicomtesse,

Je ne saurais trop louer la délicate condescendance avec laquelle vous avez su

mettre la Vie des Saints à la portée du jeune âge.

On a beaucoup écrit pour les enfants : récits plus ou moins fantastiques, poétiques historiettes, contes amusants. . Il en est d'instructifs et de moraux, mais combien ne sont propres qu'à exciter leur sensibilité, ou à exalter leur petite imagination en des rêves de splendeur, de divertissements, de vie commode et brillante!

Tel n'est pas le livre que vous avez écrit à leur intention. Il n'est rempli que d'histoires vraies: des exemples, qu'il contient, ne naîtront que des impressions salutaires; mille traits charmants feront aimer la vertu, en faciliteront les premiers actes et montreront le chemin du Ciel.

On pourrait craindre que l'enfant ne soit incapable de goûter une lecture trop élevé. Mais outre que sa naive curiosité est constamment tenue en éveil par la forme vive et animée du dialogue, on s'apercevra bien vite que son âme s'épanouit au contact des choses célestes, que les fleurs et lès fruits de la sainteté répondent parfaitement aux candides aspirations de son cœur.

Je forme donc le vœu que cette "Vie des Saints" soit réellement à l'usage d'un grand nombre d'enfants. Ils y trouveront la lumière pour leur jeune intelligence, et leur volonté se portera à imiter les attrayants modèles qui les auront charmés.

Veuillez agréer, madame la Vicomtesse, l'hommage de mes plus respectueux sentiments.

Joseph, évêque d'Angers.

* * *

L'AME GÉOMÉTRIQUE, poésies par Henri Allorge; lettre-préface de M. Camille Flammarion, Paris, Plon-Nourrit & Cie, 1 vol. in-18 jésus. 50 cts.

On connaissait déjà "la Géométrie en vers", tentative plutôt ridicule, mais c'est la première fois qu'un poète chante la Géométrie, dans la langue des dieux, avec enthousiasme.

Selon l'expression de l'éminent astronome Camille Flammarion, qui présente le livre dans une lettre préface élogieuse, l'auteur de ces essais au moins originaux commente ingénieusement la parole de Pythagore et de Platon : "Dieu est l'éternel géomètre."

Chaque figure géométrique (dont la reproduction illustre les vers correspondants) a suggéré à M. Henri Allorge, d'abord des images, voici, par exemple, le Point :

Œil du monde, fleur de l'espace, Etoile au tableau noir des nuits.

puis des symboles ; ainsi, les Parallèles inspirent à l'auteur ces vers :

Symbole de jamais, symbole de toujours, Tu dis l'égalité parfaite que l'on rêve, L'idéal qu'on croit proche et qui nous fuit sans trêve, Et l'éternel serment des fidèles amours. On peut se rendre compte par ces citations que ce recueuil, qui semble à première vue étrange et déconcertant, reste, sous une forme d'ailleurs excellente, très poétique.

Le livre est édité avec beaucoup de goût, et orné d'une jolie couverture illustrée, due â M. F. Prodhomme.

* * *

LA LOI D'AMOUR, par L. A. Goffre, sous ce titre général la librairie Victor Le coffre nous offre deux beaux volumes portant respectivement les sous titres:

I. Charité, 1 vol. in 12; prix 65 cts. II. Miséricorde, 1 vol. in 12; prix 65 cts.

Il suffit de donner les divisions de chacun de ces ouvrages pour faire voir tout l'intérêt qu'offre leur lecture.

Charité:

Le plus grand Commandement. L'Amour, instinct et sentiment. L'Amour Vertu. Le Foyer de l'Amour. Le Commandement nouveau. Le Contrôle de l'Amour de Dieu. Le signe de la Vérité chrétienne. Le modèle de l'Amour.

Miséricorde:

Nature de la Miséricorde.
Obligation de la Miséricorde.
Loi vaturelle.
Loi évangélique.
Récompenses de la Miséricorde.
Récompense humaine.
Récompense divine.
Effets de la Miséricorde.
Effet social.
Effet religieux.
Le Bon Samaritain type de la MiséricordLe blessé.
Le secours.

OCTAVE CREMAZIE, une étude sur ses œuvres.

A l'occasion de l'inauguration du Monument Crémazie, qui a eu lieu le 24 juin, l'"Avenir du Nord" publie en une jolie plaquette, l'étude sur les œuvres d'Octave Crémazie écrite dans ce journal par M. Fernand Rinfret.

Cette brochure compte 75 pages que tous les amateurs de littérature devraient se hâter de lire.

La consciencieuse critique de M. Fernand Rinfret est précédée d'une préface écrite par M. A.-B. Cruchet, un autre écrivain canadien-français de haute valeur.

Pour donner une idée de cette brochure, nous ne pouvons mieux faire que de citer quelques lignes de la préface:

- "Il arrive rarement dans ce pays qu'un homme soit appelé à écrire la préface d'un livre de pure critique littéraire. Cela tient, d'une part, à la rareté des œuvres de valeur écrites par nos compatriotes; et, d'autre part, à l'absence de critique littéraire digne de ce nom.
- "La vraie critique littéraire, celle qui s'applique à juger les œuvres selon leur mérite, sans parti pris, sans prévention, en suivant rigoureusement les principes de la critique littéraire qui guident généralement les grands critiques, est à peine née dans notre pays.
- "Jusqu'ici, nous avons jugé les œuvres de nos compatriotes d'après nos sympathies ou nos antipathies personnelles, nos préventions religieuses ou sociales, notre ignorance. En sorte qu'il n'existe encore que quelques pages de bonne critique chez nous, le plus souvent perdues dans un fatras de louanges ampoulées ou de dénigrement injuste et violent.
- "M. Fernand Rinfret s'est résolument écarté de cette voie; il a tenté un essai sérieux, libre de toute préoccupation extérieure à la critique. Et je crois qu'il a réussi.
- "Jamais les poésies de Crémazie n'avaient été étudiées avec autant de soin, de sincérité, d'impartialité et de pénétration. Insensible à toute influence extérieure, M. Rinfret s'applique avec conscience à mettre en lumière les qualités et les défauts qu'il relève dans l'écrivain, à découvrir et à expliquer les sources de son inspiration, à juger rigoureusement la valeur de son œuvre, et à montrer quelle influence profonde elle a exercé sur ses compatriotes.
- "Dans cette analyse, qui demande une vive intuition, un grand tact et beaucoup de jugement, il semble guidé par l'unique souci de la vérité.
- "Crémazie est le père de la poésie franco-canadienne. Né poète, c'est-à-dire créateur, il a composé les premiers vers dignes de passer à la postérité canadienne. Longtemps méconnu de notre élite et ignoré de la foule, il a failli mourir tout entier. Il entre aujourd'hui dans l'immortalité des créateurs et des inspirateurs nationaux, auxquels on élève des statues."

Cette plaquette, joliment éditée et portant sur sa couverture le portrait de Crémazie, a fait son apparition lors de l'inauguration du monument du square Saint-Louis, à Montréal.

On peut se la procurer à la librairie Cadieux-Derome, à la librairie Granger et à la librairie Déom, à Montréal, ou à la librairie J. E. Prévost, à Saint Jérôme.

Prix: 25 cts.